

**ar** magazine  
**mor**  
n°57

**Spécial  
l'orient**

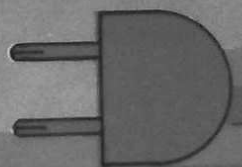
**rené pleven,  
jean rouyer:  
déclarations  
exclusives...**

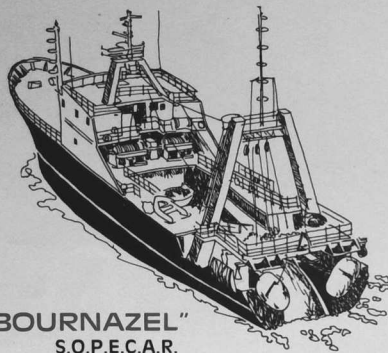
**bilan d'un été**



**notre championnat de mots-croisés :  
15.000.000 a.f. de prix**

**le chauffage électrique**





"BOURNAZEL"  
S.O.P.E.C.A.R.

- **Président.** — M. André MET.
- **Secrétaire général.** — M. Georges CADALEN.

● **Adhérents :**

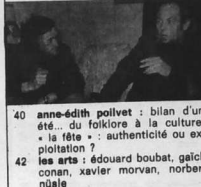
- 1 MM. Jean et Maurice AVRY, Armement Avry, boulevard Jean-Pierre-Calloch, 56100 LORIENT, tél. 21.01.56.
- 2 M. Jean-Maurice BESNARD, Armement Jégo-Quéré, boulevard Abbé-Le-Cam, 56100 LORIENT, tél. 64.35.39.
- 3 M. Pierre-Yves FOURGASSIE, Armement Hardy-Fourgassié, Port de Pêche, 56100 LORIENT, tél. 21.17.90.
- 4 M. Gérard LANLO, Armement Lanlo, rue du Bout-du-Monde, 56100 LORIENT, tél. 21.16.69.
- 5 M. Jean LUCAS, Armement Lucas, rue du Bout-du-Monde, 56100 LORIENT, tél. 21.05.97.
- 6 M. André MET, Armement Met, rue Alphonse-Rio, 56100 LORIENT, tél. 64.52.03.
- 7 M. Jean SCAVINER, Armement Scaviner, rue du Bout-du-Monde, 56100 LORIENT, tél. 21.04.48.
- 8 MM. VARON et NAVAROSE, Pêcheries de Cornouaille, boulevard Abbé-Le-Cam, 56100 LORIENT, tél. 21.06.06.
- 9 Union des Coopératives Maritimes du Morbihan (UNICOMA), avenue de la Perrière, 56100 LORIENT, tél. 64.11.84.

2, rue Charles-Tellier, Port de Pêche, 56100 LORIENT - Tél. : 21.21.46.

**armor**  
magazine

n° 57 - oct. 1974 - 5<sup>e</sup> année - le n° 5 f

- 1 en couverture : devant le fort la latte, les derniers touristes de l'été... de jeunes hollandaises (photo alphonse boublain) - maquette de jean-claude philipart courrier
- 4 yann polivet : étrangers dans notre maison ?
- 6 échorama
- 7 morvan duhamel : une présence insolite à la conférence de caracac
- 8 points de repère
- 9 henri le moal : la rentrée universitaire 1974-1975
- 10 jil swan : elzas, breizh ha normandia en ur dremen - jeanne laurent : l'aube d'une renaissance ? - ned urvoas : objectif europe
- 11 guy caro : un même combat, culturel, économique, social, politique
- 12 n. brejianne : épargne et inflation... comment défendre nos économies
- 13 raymond letertre : deuxième session ordinaire des assemblées régionales / c'est encore la marche à tâtans
- 15 les élections sénatoriales
- 16 john legonna : succès des nationales écossais et gallois - jean rollet : les kurbes en péril
- 17 les préoccupations des bretons de new-york - mikél guillarme : les ballètes poulaïres de haute-bretagne en roumanie
- 19 yannick pelletier : glennor - lenzat ou les chemins de la bohème



- 40 anne-édith polivet : bilan d'un été... du folklore à la culture, « la fête » : authenticité ou exploitation ?
- 42 les arts : édouard boubat, gicék coman, xavier morvan, norbert niale

● en page 60...

- 43 les disques
- 44 andré-georges hamon : la rentrée à la maison de la culture de rennes
- 45 tournol breton de la chanson populaire : la saison 1974 est close
- 47 yann brektilen : au temps de la table ronde - l'enduro, dernier des sports motocyclistes
- 48 lettres
- 51 max querrien : pour une architecture et un urbanisme au service de l'homme
- 52 édith perennou : le charme de nos maisons
- 53 t.f. le carpentier et yannick guyader : vaisseau des siècles, la chapelle notre-dame de pitié
- 55 éliane deshaves : les réserves ornithologiques
- 57 chroniques - madame armor
- 58 bretagne gastronomique - petites annonces
- 60 le championnat national de mots-croisés

**DOSSIER**

de la page 20 à la page 23

halte au gaspillage !



avec le chauffage électrique intégré, économisez l'énergie

**cahier spécial**

de la page 24 à la page 39

**lorient**



lorient ville nouvelle, par jojan legas-de \* le grand-lorient : dix ans de transformations profondes \* lorient « ville moyenne » + trois grands ports dans une petite rade, par jacques monlambert \* les vocations d'expansion \* panorama sur la pêche à lorient \* le jumelage lorient-galway.

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MOTS CROISÉS 1974-75**

# courrier

## GOULVEN PENNAOD REPOND A JEAN LE CALVEZ

"Mis en cause dans votre numéro 56 de septembre par M. Jean Le Calvez, je vous serais obligé de bien vouloir publier ma réponse, car je ferai aussi brève que possible, car je n'aime pas les romans à tiroirs."

M. Jean Le Calvez, président de SAV, a la bonté de me croire honnête et de lui en saisir gré. Il estime que je confirmerai ses dires. C'est vrai : je confirme l'exactitude de tout ce que M. Le Calvez a dit, mais si la vérité doit être exacte, elle doit aussi être complète et M. Jean Le Calvez n'a pas tout dit... Je ne sais ce qu'il a écrit M. Macé dans votre numéro 53 que je n'ai pu me procurer. Voici en tout cas ma version que M. Le Calvez que, moi aussi, « je crois honnête », n'hésitera pas à confirmer si besoin est.

Je téléphona à M. Le Calvez et rendez-vous fut pris comme celui-ci le dit. Les propositions faites à titre de sondage officiel, étaient les suivantes : le parti français du Front National, présidé par notre compatriote (et mon ami) s'il faut tout dire, à titre privé mais non politique) Jean-Marie Le Pen, où figurait alors en bonne place François Briegneau, encore un de mes amis privés : je dois avoir de mauvaises fréquentations —, se proposait, à l'occasion d'élections prochaines de conclure une sorte de traité de non-belligérance avec SAV ; si possible, afin de profiter des avantages de la publicité télévisée, on formerait un front commun sur le thème : « nous sommes anti-gaullistes, vous aussi » ; nous sommes anti-communistes, vous aussi ; devant ces propositions, M. Le Calvez, comme il était naturel, demanda à consulter son comité directeur et nous donna rendez-vous, à J.-M. Le Pen, F. Briegneau et Alain Robert, chez lui, au Mesnil-Le-Roi, pour l'après-midi du dimanche suivant. M. A. Robert, comme F. Briegneau, d'« Ordre Nouveau », allié au « Front National » (français), et moi, nous sommes rendus à cet invitation. MM. Briegneau et Le Pen, fatigués par un meeting la veille à Rennes, s'étaient excusés. M. Le Calvez, à ma grande surprise, déclara, après nous avoir courtoisement recus, que toutes les propositions du FN (1), étaient acceptées et que des affiches communes seraient rédigées ; ne voulant pas être en reste, A. Robert suggéra d'ajouter à la déclaration du FN (1) affichée dans tout l'hexagone un article portant mention du soutien dudit Front à un référendum interne. Il ajouta : « Cependant, en Bretagne, j'aimerais que le drapeau français figurât à côté du drapeau breton sur nos affiches. » Comme je lui répondais que dans ce cas je ne voyais pas ce qu'un « parti breton » allait faire dans cette galère, M. Le Calvez m'interrompit pour déclarer que de toute façon, son intention était bien de mettre le trilly sur ses propres affiches... Et il nous montra un avant-projet qu'il voulait, disait-il, arranger en conséquence. Embrassons-nous follement ; je ne suis pas plus monarchiste que le roi et, après tout, c'est lui, et non moi, qui avait la responsabilité de SAV. Tout le monde se quitte enchané sur un (excellent) cham-

pagne et le me souviena qu'il retour Alain Robert me disait « qu'heureusement il y avait des Bretons moins têtus que (moi) ». Deux ou trois jours plus, j'apprenais qu'après « consultation de son comité directeur », M. Le Calvez déclinait toutes les offres du Front National. Je n'en sais pas plus long, sinon que deux personnes dudit « Comité directeur » rencontrées par moi peu après, m'ont affirmé — et « je ne doute pas de leur honnêteté » — n'avoir jamais été consultés sur cette rencontre ni ce problème. Mais il est possible que M. Le Calvez ait un « Kuzul-rem kuzh » intérieur qui lui donne son avis. N'étant pas membre de son parti, je n'ai pas à juger de sa politique. • Goulven PENNAOD, rue Auguste-Beau, Courbevoie.

## NE PAS CONFONDMÉ ARTICLE ET INTERVIEW

« A la suite de la publication d'une lettre de Jean Le Calvez dans Armor-56, je dois préciser que je n'ai pas écrit un article sur Jean-Marie Le Pen, mais que j'ai interviewé ce Breton de Paris qui était l'une des vedettes de l'élection présidentielle. Je n'ai donc rien écrit (sauf le chapeau) mais recueilli des propos. Ce genre de confusions est assez énorme. Le pavé « politique sav » (dans « l'Avenir de la Bretagne ») parle d'« article », la lettre de Jean Le Calvez idem. C'est un abus de terme qu'il convient de dénoncer. » Bernard Macé.

## REPONSE A UN CANCRE

Nous recevons sous ce titre une réponse à la lettre de M. Le Dugué publiée dans le courrier des lecteurs du numéro 55. Comme elle est signée anonymement Clamart, nous ne la publions pas. Nous rappelons que nous ne tenons aucun compte des lettres anonymes. Lorsqu'un extrait de lettre est inséré sans le nom de l'auteur, c'est que celui-ci ne peut être rendu public pour des raisons personnelles ou professionnelles, mais qu'il est connu de nous.

## UN CAPITAINE EXPLOITE

« Dites à ce monsieur Le Dugué (1), capitaine au long cours, toute la pitié qu'il m'inspire. Arriver à la retraite et n'avoir rien compris ! Juger sans savoir et condamner sans comprendre est l'apanage des ignorants, incompétents, désemparés. Il ne s'est sans doute nourri toute sa vie que de presse officielle et d'informations gouvernementales. Il fut exploité et ne s'en est même pas rendu compte. Eh oui ! même un capitaine au long cours peut être exploité. Il est vrai que l'éducation laïque est obligatoire de ses années d'enfance était là pour le tenir sur le « droit chemin ». Et ce, une circonstance atténuante ? J'ai trente ans. J'ai cru en la France. Aujourd'hui les mensonges, l'injustice et l'incapacité du gouvernement parisien me font crier : Breizh Atao ! Ceci mis à part, continuez de publier des articles de cette veine. Mes félicitations. » Raymond Prod'homme, de Dinan, exilé à Dunquerque, rue des Poilus.

(1) Armor-55.

# armor

Direction  
YANN POILVET

Direction, rédaction, administration,  
publicité : B.P. 540, 10, rue Vicairie,  
Saint-Brieuc. Téléphone 33-52-24.

- ★ Editeur : SOPEL (Société de presse, de publicité et d'édition de Landevennec).
- ★ Abonnement d'un an : 12 numéros) 50 francs.
- ★ Abonnement de collectivité : Remise de 10 % à partir de 5 exemplaires groupés.
- ★ Abonnement de soutien : 150 francs.
- ★ Abonnement pour l'étranger : 75 francs.
- ★ Abonnement par avion : Ajouter le tarif postal en vigueur.
- ★ Changement d'adresse : 5 francs.
- ★ C.C.P. ARMOR-magazine : Numéros 2691-70.
- ★ Domiciliation bancaire : Banque de Bretagne, Saint-Brieuc.
- ★ Armer ne publie pas de communiqué.
- ★ Tous droits de reproduction du contenu rédactionnel de cette revue sont réservés. Les citations d'articles sont autorisées, mais l'origine doit en être expressément mentionnée.
- ★ Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
- ★ Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.
- ★ La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sans indication expressement formulée dans lesdites lettres.
- ★ Les manuscrits et les photographies non utilisés ne sont pas rendus.
- ★ Seules les personnes titulaires de la carte millésimée 1974 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor.
- ★ Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor magazine, portant de la SOPEL, est réputé nul et non avenue.
- ★ Le bulletin d'abonnement se trouve en page 17.

# ETRANGERS DANS NOTRE MAISON ?

EN vingt-cinq ans, au prix d'un effort et de sacrifices considérables, la Bretagne a rattrapé des décennies de retard et, en maints domaines, s'est hissée à l'avant-garde de l'initiative et de l'expansion. Aujourd'hui, comme les autres, elle est victime d'une crise économique qui risque, si elle se prolonge et si elle n'est pas atténuée par des correctifs régionaux légitimes, d'avoir des conséquences graves dans les entreprises et sur l'emploi.

Si nous parlons de correctifs régionaux, c'est que nous estimons qu'il serait injuste de nous faire payer les imprudences, les imprévoyances commises ailleurs : la Bretagne est, quasiment, la seule région de l'hexagone où l'encours des dépôts est supérieur à celui des crédits aux sociétés et aux particuliers. Sa structure financière étant foncièrement anti-inflationniste, il n'est pas normal qu'elle subisse aussi durement que l'ensemble les retombées de l'inflation. S'il existait un véritable pouvoir régional, il permettrait une modulation équitable, mais l'idée même de partage des décisions est intolérable au pouvoir parisien qui entend maintenir ses prérogatives...

AINSI en va-t-il pour le pétrole dont l'exploitation non loin de nos côtes peut donner un coup de fouet décisif à notre économie, marquer le départ d'une ère nouvelle : malgré le vœu des assemblées régionales, on ne nous demande pas notre avis sur les projets en cours d'examen, on ne daigne pas nous informer, parce que l'on sait bien que nous exigerons de ne pas être écartés des richesses que l'on en attend.

Ainsi en va-t-il pour les télécommunications : alors que le ministre des finances autorisait le District de Paris à contracter un emprunt de 200 millions pour son équipement, il refusait à la Bretagne de faire de même pour 100 millions. Il a fallu se battre pour arracher l'autorisation.

journal  
de bord



yann  
poilvet

Ainsi en va-t-il pour la culture : dans notre échec, des lettres ministérielles illustrent la mauvaise foi du gouvernement en ce qui concerne notamment la création d'une licence d'enseignement du celtique. Le refus, en septembre dernier, du nouveau ministre, M. Haby, de recevoir une délégation des organisations de défense et promotion des langues minoritaires a confirmé qu'à Paris, malgré les apparences, on ne connaît toujours qu'une culture : celle du rouleau compresseur.

Ainsi en va-t-il pour l'audio-visuel : la portion ridiculement congrue concédée à la langue bretonne dans les émissions procède de la provocation pure et simple. Les grandes manifestations populaires de l'été, strictement apolitiques, comme les fêtes de Cornouaille et le festival des Cornemuses, ont été escamotées tant à l'antenne que sur le petit écran ; et nous savons que ce ne sont pas les équipes de Rennes et de Nantes, d'ailleurs dépourvues de moyens, qui en sont responsables.

Ainsi en va-t-il de la préparation du VII<sup>e</sup> plan : de quelle manière y serons-nous associés ? Il est vrai qu'en cette matière, il faut être prudent : le plan routier breton est déjà en retard de trois ans...

OUI, ainsi en va-t-il dans la plupart des domaines de la vie publique : nous devons subir les décisions prises en dehors de nous, par des gens de l'extérieur, qui, tout au plus, admettent que nous sollicitons leur « bienveillante » attention. Est-ce que cette comédie va s'éterniser ?

Devant le parlement suisse, les députés ont le droit d'utiliser dans les débats le surbrail et le surmiran, deux langues latines parlées dans les Grisons par 50 000 personnes. Les grands partis britanniques sont d'accord pour que l'Ecosse accède à l'autonomie avec un Parlement doué de pouvoirs réels. L'idée d'une charte internationale des minorités progresse rapidement...

Mais, sur les bords de la Seine, on joue à la marée avec les eaux du fleuve sale. Vagues dérisoires qu'on pousse vers nous et dont nous ne voulons plus. Nous avons les nôtres, que nous savons épouser. On veut que nous soyons des étrangers dans notre propre maison, que nous n'ayons pas mot à y dire ? Il serait à la vérité déraisonnable de penser que cela perdurerait longtemps encore. Il va bien falloir que chacun reste chez soi.

### Un ministère de farfelus

Chaque année l'Université de Haute-Bretagne demande la création d'une licence d'enseignement de Celtique qui permettrait de former les professeurs de breton dans les mêmes conditions que les professeurs de français, d'anglais, d'allemand, etc. Voici les réponses du ministère :

13 JUILLET 1972 : "Vous m'avez demandé de bien vouloir autoriser l'université de Rennes II à organiser à compter de l'année universitaire 1972-1973, les enseignements suivants qui ne correspondent pas à des filières faisant actuellement l'objet d'une réglementation nationale : "Licence de celtique" (...) J'ai l'honneur de vous faire connaître, qu'en accord avec la Section permanente du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, j'ai estimé qu'il n'était pas souhaitable de sanctionner dès la prochaine année universitaire ces enseignements par un titre national. En effet il me semble préférable d'attendre pour prendre une décision que soient achevés les travaux du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche relatifs à la définition et à la réglementation des diplômes nationaux. Le dossier que vous avez bien voulu me faire parvenir sera adressé à la commission de la pédagogie, des diplômes et de l'orientation du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche pour laquelle il constituera un précieux élément de réflexion. Signé : Marcel Pinet."

4 JUIN 1973 : "Sous envoi visé en référence, vous m'avez adressé une demande de création de la licence de celtique à compter de l'année universitaire 1973-1974. J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne me paraît pas souhaitable de créer de nouvelles filières d'enseignement sanctionnées par un diplôme national avant la mise en place des nouveaux diplômes de deuxième cycle d'enseignement supérieur. Lorsque cette réforme aura abouti, le projet que vous m'avez soumis pourra faire l'objet d'un nouvel examen. Signé : Louis Paoli."

15 JUILLET 1974 : "Vous m'avez demandé de bien vouloir autoriser l'université de Ren-

nes II à délivrer la licence de sciences de l'éducation et la licence de celtique à compter de l'année universitaire 1974-1975. Or, dans la circulaire visée en référence, je vous ai invité à ne pas présenter que des demandes de créations d'enseignements correspondant à des seconds cycles déjà engagés et à ne pas formuler de demandes de mise en place d'enseignements de première année du second cycle. Je vous ai également précisé que les créations de formations nouvelles devraient être proposées uniquement dans le cadre de la réforme du second cycle. Dans ces conditions, il ne m'est pas possible de prendre en considération les demandes de création de la licence de sciences de l'éducation et la licence de celtique que vous m'avez présentées. Signé : J.C. Dischamps."

### Récupération ?

A Lannion, François Mitterrand a réaffirmé que le parti socialiste est partisan du "droit à la différence", du retour aux sources tout en restant solidaire des autres : Bretons, soyez vous-mêmes, mais n'oubliez



François Mitterrand à Lannion... vu par Coupé (Ouest-France).

jamais que, retrouvant les sources de votre culture, votre démarche doit vous mener à l'universel. La participation du P.S. au combat de plan des adhésions, cause quelques inquiétudes dans les organisations purement bretonnes comme l'UDB et le SAV qui va jusqu'à "mettre en garde" contre toutes tentatives de "récupération". Depuis quand l'émulation est-elle donc dangereuse ?

### Nos travailleurs ont droit à la priorité

Les travailleurs de l'Agence brestoise de Campenon-Bernard ont réalisé un exploit : le nouveau pont du Bonhomme qui enjambe le Blavet près de Lorient détient le record mondial de portée dans la catégorie des ponts à béquilles en béton pré-contraint. En remerciement, ils vont être licenciés : un marché de 2 milliards pour deux attraits dans le Morbihan a été attribué à une société paritennaise, Coignet, alors que l'entreprise brestoise pouvait fort bien le réaliser. Il faudra bien qu'un jour des dispositions soient prises pour que les travaux en Bretagne soient réservés en priorité aux Bretons.

### Qui encaisse ?

On le sait : les producteurs ne vivent plus de leur travail et les consommateurs sont écrasés par les prix. L'OCCTA, organisation commune de consommateurs, travailleurs, agriculteurs, cite quelques chiffres relevés par une enquête récente, le premier chiffre étant le prix payé par le consommateur : pêches (cat. A) : 1 l - de 4,50 à 6,50 - haricots verts : 2 l - 8 l - tomates : 1 l - 4,50 - melons : de 1,50 à 2,50 - 8 l, etc. Ou sont les profiteurs ?

### Ramassage scolaire en régie municipale

Le transporteur privé annonçait des tarifs en hausse de 22 p. cent par rapport à 1973. La préfecture menaçait de supprimer la subvention au ramassage scolaire si la hausse dépassait 6 p. cent. Toute réflexion faite, la municipalité de Bouguenais, près de Nantes, a préféré acheter quatre cars et créer les emplois de chauffeurs correspondants dans les services communaux - la formule lui coûtera moins cher. On peut s'étonner au passage de l'inégalité des charges incombant aux communes et aux parents en matière de ramassage scolaire. Ce service est un corollaire de l'obligation scolaire, et son financement, à ce titre, semble relever de la fiscalité générale. M.F.



point de vue

morvan duhamel

## une présence insolite à la conférence de caracas



DE toutes les régions françaises, seule la Bretagne a été présente, et-quality, à la Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer, qui s'est tenue cet été à Caracas.

Joseph Martray y était un "observateur" mandaté par le Conseil régional et la Comité économique et social de Bretagne. M. Guillemont se trouvait présent au nom du Groupement des Pêches Maritimes Bretonnes.

### REPRESENTANTS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Certes, aucun d'eux n'avait été admis à figurer parmi la délégation officielle française, composée exclusivement de fonctionnaires. La vocation maritime de la Bretagne n'est pas connue du Quai d'Orsay. Aussi figuraient-ils tous deux là comme représentants de "non governmental organisations", au même titre que les délégués de divers mouvements de libération nationale, par exemple les Palestiniens. L'essentiel était toutefois qu'ils soient présents, suivent les débats, nouent des contacts et assurent la représentation et la défense des intérêts bretons (1).

Car les problèmes évoqués à Caracas nous intéressaient de façon particulière.

### DES ENJEUX IMPORTANTS

D'abord, évidemment, au niveau de la pêche industrielle, du fait des projets d'extension des eaux territoriales et de création de vastes zones dites "zones économiques exclusives", dans lesquelles les Etats riverains pourraient disposer de droits importants sur l'ensemble des ressources, y compris biologiques. Enjeu important aussi bien pour la pêche au thon tropical que pour la pêche hauturière et la grande pêche. On ne mesure que trop les conséquences, directes et indirectes, d'une crise de la pêche, non seulement sur l'armement et les marins, mais aussi sur les activités, induites, qu'elles soient industrielles (conserveries notamment) ou commerciales (maroyeurs) et sur la vie même de certains ports, en particulier Lorient, Etel, Concarneau, Douarnenez, Le Guilvinec, Saint-Malo.

Ensuite, du fait des autres problèmes devant être traités : définition nouvelle du plateau continental ; exploitation des ressources énergétiques et minérales du fond des mers ; lutte contre les diverses formes de pollution ; transfert des techniques océanologiques aux pays sous-développés et formation de leurs cadres, notamment pour la pêche ; statut des îles en ce

qui concerne la délimitation de la mer territoriale, de la zone économique et du plateau continental.

Assurément, sur tous ces points, aucune décision concrète n'a été prise à Caracas. Deux autres sessions seront tenues en 1975 avant que des mesures définitives soient adoptées.

### L'ESPRIT DE CARACAS

Toutefois, certains effets pourraient d'ores et déjà en résulter, notamment en ce qui concerne les zones économiques exclusives, qui intéressent la Bretagne au premier chef. De nombreux Etats, dont ceux du golfe de Guinée au large desquels les chalutiers bretons vont pêcher le thon, mais aussi la Grande-Bretagne, la Norvège, l'Islande, n'ont pas caché en effet leur intention de décider unilatéralement, avant la prochaine session, fut-ce "à titre provisoire", la création de semblables zones - ceci en se réclamant de l'"esprit de Caracas" et sans attendre la résolution définitive, encore moins sa ratification par les cent-cinquante parlements nationaux (2). C'est dire l'importance des conclusions qu'il importe de tirer, pour la Bretagne, de la session de Caracas. La première de ces conclusions, c'est qu'il convient de regarder désormais les réalités en face, sans se faire la moindre illusion sur les chances du combat d'arrière-garde que les pays européens, la France en tête, ont engagé à Caracas contre la notion de zone économique exclusive : ce combat est perdu d'avance, compte tenu du rapport des forces en présence. La notion de zone exclusive de 200 milles défendue par la majorité des présents à Caracas s'imposera à coup sûr. Il nous faut donc l'accepter, pour pouvoir ensuite négocier sur le contenu même de cette notion.

### NECESSAIRE A UNE ATTITUDE COMMUNAUTAIRE

La deuxième conclusion à tirer, c'est que l'attitude du gouvernement français en cette affaire ne doit pas être unilatérale et nationale, mais résolument communautaire. Si la France décidait de créer immédiatement et pour elle-même une zone économique, cela ne manquerait pas de compliquer des négociations ultérieures sur ce point avec la Grande-Bretagne, la Norvège, le Danemark et l'Islande, au détriment des intérêts de nos pêcheurs ; les autres maritimes qui Paris placerait ainsi sous sa juridiction sont peu poissonneuses et ne constitueraient pas une bonne monnaie d'échange. La meilleure solution, européenne celle-ci, consisterait à créer une telle zone au plan communautaire, c'est-à-dire à consti-

tuer une sorte de "mer patrimoniale communautaire".

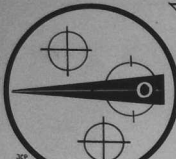
### SELF-DEFENSE

La troisième conclusion importante à tirer de la Conférence de Caracas, c'est que la Bretagne doit surtout compter sur elle-même pour défendre ses intérêts maritimes. Nos assemblées régionales seraient donc bien avisées de se saisir très vite du sujet et suggérer, pour la délégation aux prochaines sessions de la Conférence, qu'à côté des représentants des divers ministères concernés figurent, au moins à titre consultatif, ceux des professions et des régions concernées.

On peut aussi envisager, que les parlementaires de Bretagne proposent, à la rentrée, d'ouvrir un débat sur la mer en dehors des débats budgétaires, ceci aussi bien à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat, en fonction des nouvelles sessions de la Conférence ; que soit organisé très vite en Bretagne un colloque entre, d'une part, les responsables de la politique des pêches et de l'ensemble de la politique maritime à Bruxelles, d'autre part les élus et les responsables professionnels de Bretagne, voire de tout le littoral atlantique - colloque qui serait mis sur pied par le Conseil régional ou par un organisme comme le CELIB, lequel a fait ses preuves en la matière, naguère, à Saint-Malo ; que le Centre Océanologique de Bretagne, à Brest, soit doté de moyens de fonctionnement lui permettant d'utiliser au mieux ses équipements et possibilités au niveau communautaire, que soit mis en place en Bretagne un dispositif de contacts permanents pour faciliter les négociations qui vont se révéler indispensables afin de protéger les intérêts de la pêche bretonne dans de nombreux pays, notamment africains.

Comme l'a dit avec pertinence J. Martray en conclusion de son rapport, "les débats de la session de Caracas ont montré les dangers qui menacent certaines de nos activités, mais aussi les chances dont nous disposons... Il convient seulement de faire preuve de réalisme en même temps que d'imagination, pour en tirer le maximum, au lieu de s'opposer, d'ailleurs, vainement aux inevitables évolutions".

(1) Le premier compte rendu de mission rédigé et diffusé en France sur la Conférence de Caracas a d'ailleurs été celui de M. Martray, dont la presse quotidienne a souligné la qualité et où sont puisées les données du présent article.  
(2) La Guinée-Bissau, en accordant à l'indépendance, vient d'ailleurs de créer unilatéralement sa zone exclusive de 200 milles.



# POINTS DE REPÈRE

billet universitaire  
henri le moal

## la rentrée universitaire



### ● UN FINANCEMENT RIDICULE.

"Le Conseil régional s'est trouvé en face de cette plaine de financement, dont on dirait vraiment que le gouvernement a nanti la région afin de déposer tout le monde de la réforme. (Telle était certainement l'arrière-pensée du Ministre des Finances...) : — Taxe sur les transferts de ressources — consenti par l'Etat : 2,5 à 2,6 millions (on va bien avec ça...) — Surtaxe sur les cartes grises : de 8 à 16 millions, permis de conduire : le seul selon le taux adopté — Taxe additionnelle sur les mutations d'immeubles — dans une limite de 30 p cent du total des limites fiscales — 11 millions — Centimes additionnels aux impôts directs perçus par les départements et les communes. (Propriétés bâties, non bâties, cotes mobilières et patentes). Le tout dans une limite de 15 f par habitant. L'année prochaine, la limite sera portée à 25 f. Une remarque doit être faite immédiatement. Lors du vote de la loi, il avait été proclamé que le budget régional n'entraînerait pas de nouvelles charges fiscales ; mais qu'il serait constitué par des transferts d'impôts, jusqu'ici encaissés par l'Etat... On voit comment le Ministère des Finances a tenu cet engagement... Que ceux qui ont candidement voté pour Giscard méditent sur ses méthodes..." (Dour Breiz.)

### ● LA CULTURE PAR LA REINTERPRETATION

• L'aspiration vers l'avenir et l'enracinement dans le passé sont les deux pôles du développement et les fondements essentiels d'une Culture bretonne adaptée à notre temps. • Pour être dynamique, cette culture doit être créatrice par l'actualisation, la réinterprétation de ce que nous avons reçu et, puisque nous affirmons que le développement est au service de l'Homme, il nous faut exiger la liberté pour tout homme d'accéder à cette culture. — Yvonig Gicquel, Breiz, n° 193.

### ● BRO-NAONED A ZO LODENN EUS BREIZH

Setu perak ez adlavaromp da c'houarnamant Paris Komroz, Jean Jaurès : "E kement lech' maz eus bodadon-mammvroio, da lavarout eo bodadon istorel ganto an ems-tañvad eus o fadusted hag eus o unvaniezh, ez eo e gwirionez kement gloaz ouzù antevrinder ha frankiz ar mirmvroio-se ur gwalldaol a-eneb d'ar Sevenadur." (testenn • Keleier Naoned • niv. 8, Eost 1974.)

### ● UN MOT ABSENT

"Fort adroitement dans son récent entretien avec la presse, le président de la République américaine avait relevé que dans sa déclaration d'intronisation, le nouveau président américain n'avait pas prononcé le mot : « EUROPE ».

Cette remarque avait amené la Maison Blanche à produire un commentaire d'ailleurs quelque peu embarrassé. Mais le président Giscard d'Estaing sait-il que, dans sa dernière allocution radiodiffusée et télévisée, beaucoup d'animateurs régionaux ont observé à leur tour que dans cette allocution il avait omis d'utiliser le mot : « REGION » ? Et pourtant les régions existent et existent avant même qu'elles ne soient dotées d'institutions" (Le Petit Bleu des Côtes-du-Nord).

### ● UN APPEL DERISOIRE

"L'appel à la confiance dans le destin de l'économie française apparaît désirable quand on constate en Bretagne la multiplication des faillites, des fermetures d'entreprises, des réductions d'effectifs. Avec un budget 1975 comportant une réduction massive d'investissements civils, les retardés dans l'exécution du VI<sup>e</sup> Plan, plus marqués en Bretagne qu'ailleurs, risquent pas d'être comblés. Mais, alors que le Président de la République appelle à lutter contre les gaspillages, il laisse l'Armée étendre ses emprises sur la Bretagne." Michel Phipponneau au nom du BREIS.

### ● NOT' MAITR'

"La Bretagne indépendante, le fait est bien connu, possédait une société de structure féodale tout comme les autres pays d'Europe, mais d'une conception bien différente de celle qu'en avait la France de culture méditerranéenne. Nul part en Bretagne on n'avait vu les relations entre seigneur et peuple prendre l'allure de relations de potentat à esclave, comme c'était le cas chez notre voisin de l'Est. Jamais n'eut cours chez nous l'expression « not' maitr' » si fortement enracinée dans les provinces françaises qui nous bordent. Les historiens nous rappellent qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, les Bretons, qui n'avaient jamais connu le servage, craignaient de se voir appliquer celui-ci (qui était la règle en France) après la signature de l'Acte d'Union. Garzhir a Retz (An Triban).

### ● LE BRETON, ARME POLITIQUE

"Le peuple breton fera connaître si, oui ou non, il tient à sa langue. Pour le moment, celle-ci connaît un regain d'intérêt lié au désir d'exploiter le fameux « droit à la différence ». Il y a un défi à jeter : celui de faire du breton une arme politique. C'est la seule façon d'enrayer un processus de génocide culturel à sa propre déconnaissance. Le génocide culturel consommé deviendrait l'éthnocide, c'est-à-dire la disparition des Bretons comme peuple distinct. Accepterions-nous de être qu'un petit morceau d'hexagone ? La langue bretonne peut devenir une arme puissante dans le combat révolutionnaire ; et si subversion il y a dans le fait de l'utiliser de la sorte, il s'agit d'une subversion toute non-violente." Fanch Morvanou au nom du BREIS.

### ● UN PROBLEME D'ENVERGURE ET D'IMPORTANCE MONDIALES

"Le problème de la protection et de la promotion des droits des minorités est une problématique d'envergure et d'importance mondiales qui se pose, sous diverses permutations et combinaisons, dans presque tous les pays, en liaison étroite avec celui de l'élimination de la discrimination raciale. Ces deux problèmes apparentés se trouvent au centre même de la lutte pour promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales dans le monde entier." Son Excellence l'Ambassadeur Radhasthwar Deyal, au séminaire d'Ohriv.

### ● LA CULTURE DANS LE COMBAT POLITIQUE

"Le fait nouveau et important du Congrès Celtique fut, incontestablement, l'insertion des revendications culturelles, et notamment linguistiques, dans le cadre plus général d'un combat politique d'inspiration nettement socialiste visant à la fin de l'impérialisme centralisateur et du colonialisme intérieur." Pierre Bernard (Le Rappel).

### ● LA BRETAGNE ANTI-INFLATIONNISTE

"La Bretagne, de toutes les régions françaises, est l'une des seules, sinon la seule, où l'encours des dépôts l'emporte sur celui des crédits aux entreprises et aux particuliers. En d'autres termes, sa structure financière est par sa nature même anti-inflationniste. Si personne ne remet en cause le bien-fondé de la lutte contre cette inflation, ne peut-on envisager de régionaliser les mesures, bref de les adapter d'une manière spécifique. Pourquoi infliger à toutes les régions le même traitement, alors qu'elles n'influent pas sur ce phénomène de la même manière." Pierre Pérec (Le Progrès de Cornouaille).

LES vacances oubliées, voire déjà irréelles dans l'espace et le temps, il m'a paru normal de consacrer le billet d'octobre pour l'essentiel du moins — à quelques réflexions sur la rentrée universitaire. L'actualité du sujet le commande et les récents propos du Secrétaire d'Etat aux Universités, M. Soisson, n'ont pas manqué et ne manqueront pas de provoquer dans les semaines qui viennent, de vifs remous à la fois chez les étudiants et dans le corps enseignant.

### UN CERTAIN MERRIS DES ENSEIGNANTS ET DES ETUDIANTS

En tout premier lieu, on peut s'interroger sur l'opportunité des déclarations officielles, relatives au DEUG (1). Affirmer que ce diplôme ne vaut rien, procède d'un jugement aussi arbitraire qu'injuste. Les choses ne sont jamais aussi simples et pour les universitaires concernés il n'est pas agréable de voir mettre en doute la qualité et la finalité de leur mission.

Cartes, il ne me revient pas de prendre dans ces colonnes la défense du DEUG et encore moins de faire ses louanges. Les circonstances ont cependant voulu qu'avec certains de mes collègues, j'assiste à bon nombre de réunions et participe au travail de commissions, présumées compétentes, chargées de préparer en 1973, la transition du DUES (2) au DEUG B ou DEUG Sciences de la Nature et de la Vie.

On ressent, dès lors, une certaine amertume à penser que les sacrifices consentis en temps et en peine, pour organiser de nouveaux enseignements et de nouveaux calendriers auront été vains. Mais ce qui me paraît beaucoup plus grave encore que le temps et la peine perdus, c'est incontestablement le doute qui s'installe, dans les esprits, sur la valeur même de toute réforme, mise à l'étude à l'initiative des instances supérieures.

On avait tellement fait croire que la nouvelle réforme guérirait l'Université de tous ses maux ! La liaison Université-Industrie devait s'en trouver renforcée et tous les obstacles allaient s'évanouir devant les jeunes étudiants, soucieux de s'insérer rapidement dans la vie active.

Mais voici que les illusions tombent. Le DEUG, « ça ne vaut rien », proclame le Ministre ; il reçoit par cette simple petite phrase une condamnation définitive, sans appel. Il est, en

effet, difficile d'imaginer que le diplôme puisse survivre, — avant même d'être délégué —, à un tel jugement ! Or, les étudiants qui viennent seulement de terminer leur première année n'avaient accepté le DEUG qu'avec résignation et morosité, après l'avoir sérieusement boudé. Ils entendent donc leur seconde année, à la quête d'un parchemin déjà dépassé, voire périmé, parchemin qui devait constituer un label de marque à leur arrivée sur le marché du travail. On imagine aisément leur déception à la veille de la rentrée et demain, sans doute, leur colère.

Quant aux professeurs, maîtres-assistants et assistants, taillables et corvéables à merci, on aura fait bon compte de leurs efforts. Mais pourquoi porterait-on, une considération particulière à ces enseignants qui contre vents et marées, s'acharnent à bien faire leur métier et même à le faire le mieux possible ? Après tout ne sont-ils pas rémunérés pour leur travail ? De quoi donc se plaindraient-ils ?

### TANT VA LA CRUCHE A L'EAU

En second lieu, — et il faut encore le répéter —, le jeu est dangereux, qui consiste à trop tirer sur la corde et tant va la cruche à l'eau... le proverbe est bien connu. Des changements stériles finissent par agacer, irriter, lasser. Or la « réforme » sévit, inexorable. Chaque ministre croit devoir frapper les esprits, se donner une image de marque, en répudiant le projet de réforme de son prédécesseur pour annoncer aussitôt le dépôt d'un nouveau. C'est ainsi que nous sommes prévenus que le Parlement sera saisi au printemps prochain d'une nouvelle réforme de l'Enseignement Supérieur.

Lorsqu'on songe que les innombrables rapports relatifs à la crise de l'Enseignement, préparés à l'intention des nombreux ministères qui se sont succédés à l'Education Nationale au cours des dernières années, trouvent leur origine dans un petit groupe d'hommes occupant les mêmes postes, on a le droit de douter de leur originalité et des chances de réussite des solutions recommandées.

Ce n'est pas parce que, demain, le DEUG, au nom certes ingrat, s'appellera de nom vénérable et encore prestigieux de Licence que n'est pas non plus parce que les six années d'études supérieures, nécessaires pour acquérir le savoir indispensable, seront découpées en deux tranches de 3 ans ou trois tranches de 2 ans, que l'Universi-

été «épousera résolument son temps» et que les jeunes accéderont au marché du travail avec une formation et des diplômes universitaires de valeur reconnue et indiscutée.

Les dimensions du problème sont autres et chaque jour qui passe confirme qu'elles relèvent de la structure même de la Société et des grandes options politiques qui la déterminent. Tout projet qui se contente de toucher à la surface des choses et refuse tout changement en profondeur, est condamné d'avance et donc voué à l'échec.

### UN PROBLEME FONDAMENTAL : LA FORMATION DES MAITRES

Mais, au-delà d'une ambition qui paraît démesurée à l'heure actuelle, lorsqu'il s'agit du moins d'une réforme d'ensemble, il n'est pas interdit de s'attaquer à des actions ponctuelles et d'y apporter d'heureuses solutions.

Voici assez longtemps que l'on s'interroge sur le problème fondamental de la formation des maîtres pour passer enfin à celui de la création effective de Centres habilités à remplir cette mission et à leur équipement. Les aspects technologiques et pédagogiques ne varient guère dans ce domaine, qu'il s'agisse de maintenir ou non l'existence d'un concours unique ou de deux concours de recrutement ? Alors pourquoi reporter sans cesse la décision ?

A une échelle différente et dans un souci de développer l'histoire et la culture régionales, pourquoi attendre pour donner satisfaction à tous ceux qui réclament, légitimement, la mise en place d'un enseignement du breton au niveau des classes maternelles et des classes primaires ?

Une rentrée, un grand moment de réflexion, certes ! Mais pourquoi ne traduirait-elle pas aussi la joie, la confiance dans l'avenir, une marche, une étape nouvelle vers une école, une université toujours plus riche, plus juste plus fraternelle ? Une rentrée, un grand moment de nous.

Rector Henri Le Moal, professeur à l'Université de Rennes.

(1) DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales.  
(2) DUES : Diplôme Universitaire d'Etudes Scientifiques.

# OBJECTIF: EUROPE

On dit du français qu'il est une langue claire permettant de nuancer toute chose.

Nous constatons que le langage politique en France est un jargon. Etat, Nation, peuple, patrie, gouvernement, langue, administration, etc.

L'éducation jacobine a conduit à tout confondre... au cours d'un long moment qui s'achève.

Il faut réapprendre la clarté à l'égard de Paris doit en souffrir.

Demain la puissance française et surtout européenne sera faite de l'union des peuples, reconnus, qui participeront de cet effort.

En physique, nous avons tous appris que la capacité de résistance à la traction d'une chaîne n'excède jamais la résistance du maillon le plus faible.

Il est donc important pour l'ensemble européen et français que ce soient nos peuples, notre pays, soit forte et que toutes les régions de France et d'Europe soient fortes. Nous sommes tous des maillons d'une même chaîne.

Des institutions régionales authentiques, reconnaissant sans ambiguës les principes de la propriété régionale et des libertés démocratiques, donc du Pouvoir Régional, fortifieront sans doute aucun, une Europe à laquelle « Volens Nolens » nous appartenons.

Cette Europe, si elle était unie, aurait fait face avec sérénité et autorité déterminée, au problème du pétrole... Cette Europe là aurait eu, depuis déjà longtemps sans doute, formuler une doctrine à l'image de celle de « Monroe » pour les Amériques, qui aurait fait de la Méditerranée un lac intérieur et de l'Eurafrique une colossale puissance économique et politique.

La paix eurafricaine peut être considérée comme un gage de paix mondiale important.

Disons enfin que la France, dans ses régions, est capable d'entraîner l'Europe vers ce premier pas que constituerait son unité. L'Eurafrique peut suivre. Voilà un bel objectif pour la génération qui monte.

Ned Urvoas.

## ELZAS, BREIZH HA NORMANDIA EN UR DREMEN

Alles e kiever tud o keñverian saviad Elzas gant hini Breizh. Ober seurt keñveriadur zo koushañ, a gav din, e poull ur gevreadouriezh vevrel, en c'hallio degas neira vat da Vreizh. Rak, o lakaat e vefe krouet gouarnamantou proviñsele e Frañs, e rankfe neuze doare ar Stad Vreizh bezañ ken disheñvel diouzh hini Elzas ha ma rankfe bezañ ivez diouzh hini Normandia, da skouer, na setu amañ perak :

Elzas n'he deus galvidigezh ebet da vezañ ur vroad evel Kembre, Breizh pe Euskadi. Lod eo endeo ent kennele (1) eus ar vroad veur m'eo Alamagn. Ur gwir nemorgenel (2) zo anezhi e stered ar C'hwec'hognag Gall. Adalek ar c'hiz e c'halle gouevañ (3) ouz Alamagn, mar karfe, hep m'he defe da grouñ sevenadur piauvel (4) ebet. N'eo ket evel Breizh, bet ur vroad gwechall, ha gallet bepred da vezañ unan, dre berzh hec'h emsav (na pa ve nemet emsav he feiz kelteiek), hogen chomet he sevenadur ganti e skour. Breizh he deus pep tra da grouñ pe da adkrouñ. N'eus ket un nemorgenel anezhi enta hervez ster kalvezel an termen, pegwir n'eus ket dezhi, evel ma'z eus evit Elzas, ur vammvroad keltiek war drezoù he dor, darev d'he degemer diouzh en he c'herc'henn. Amañ e weler pegen fall eo ar ger gallek "minorité" a vez arveret alies evit displegadurezh Breizh kenel e-keñver Frañs (5).

Ne dalv ket ar boan kennebet pouezañ amañ war an disheñveler bras a zo etre Breizh ha Normandia, houman diwezhañ o vezañ ur rannvro c'hall kantreol (6), da lavarout eo lod eus Frañs sellet evel kenel ha neket evel riez.

ques, reconnaissant sans ambiguës les principes de la propriété régionale et des libertés démocratiques, donc du Pouvoir Régional, fortifieront sans doute aucun, une Europe à laquelle « Volens Nolens » nous appartenons.

Cette Europe, si elle était unie, aurait fait face avec sérénité et autorité déterminée, au problème du pétrole... Cette Europe là aurait eu, depuis déjà longtemps sans doute, formuler une doctrine à l'image de celle de « Monroe » pour les Amériques, qui aurait fait de la Méditerranée un lac intérieur et de l'Eurafrique une colossale puissance économique et politique.

Il faut réapprendre la clarté à l'égard de Paris doit en souffrir.

Demain la puissance française et surtout européenne sera faite de l'union des peuples, reconnus, qui participeront de cet effort.

En physique, nous avons tous appris que la capacité de résistance à la traction d'une chaîne n'excède jamais la résistance du maillon le plus faible.

Il est donc important pour l'ensemble européen et français que ce soient nos peuples, notre pays, soit forte et que toutes les régions de France et d'Europe soient fortes. Nous sommes tous des maillons d'une même chaîne.

Des institutions régionales authentiques, reconnaissant sans ambiguës les principes de la propriété régionale et des libertés démocratiques, donc du Pouvoir Régional, fortifieront sans doute aucun, une Europe à laquelle « Volens Nolens » nous appartenons.

Cette Europe, si elle était unie, aurait fait face avec sérénité et autorité déterminée, au problème du pétrole... Cette Europe là aurait eu, depuis déjà longtemps sans doute, formuler une doctrine à l'image de celle de « Monroe » pour les Amériques, qui aurait fait de la Méditerranée un lac intérieur et de l'Eurafrique une colossale puissance économique et politique.

La paix eurafricaine peut être considérée comme un gage de paix mondiale important.

Disons enfin que la France, dans ses régions, est capable d'entraîner l'Europe vers ce premier pas que constituerait son unité. L'Eurafrique peut suivre. Voilà un bel objectif pour la génération qui monte.

Ned Urvoas.

Diouzh skouer an holl vroadioù (8) harzparzhel (7), un dudad naturel (8) hep ken all eo Elzas. N'he deus ket da grouñ ur sevenadur a van war arboell hag en e vleur en ur all d'an harzoù. Dre se ne c'hall morse he milion bezañ taget gant an dic'hoanag buhez (9), pegen fall bennak eo he stuzegzh C'hermanek war he douar. Ne c'hall, ket he dazoned bezañ stouvet outi, zoken o lakaat e kiaskfe Frañs gouañ hec'h ene, da lavarout eo he rannyez alamanek hag he hengoun (10) germanek. Setu perak n'eus feulster ebet gant an emrenelouriezh (11) en Elzas. N'eus eno difrezegzh ebet, warnañ tres an dic'hoanag evel e Breizh. Ken pell emañ e pep stumm saviad Breizh diouzh hini Elzas ma vije ret krouñ enavadurioù (12) diforc'h evit an eil bro hag eben, o lakaat e vije savet un deiz Stadoù proviñsele gant ar riez c'hall, pezh na vo ket m'arvat evit ar c'hoazh. Hogen mat eo studiñ diñ adalek bremañ ur gudenn evit hounnezh na vo dirouestiet forzh penaos nemet gant an hentennoù nevez he devo ar gevreadouriezh da zont da linañ ha da lakaat war embreg (13).

Jil Ewan.

(1) ent kennelek : ethniquement. (2) nemorgenel : minorité ethnique ; ivez "maekenele". (3) gouevañ : intégrer, s'intégrer. (4) piauvel : propre. (5) riez : puissance étatique. (6) kantreol : normale. (7) harzparzhel : frontalier. (8) tudad/naturel : groupe humain naturel (pezh n'eo ket perzh nemetan ur vroad). (9) buhez : moral/besedei (matériel). (10) hengoun : tradition. (11) emrenelouriezh : autonomisme. (12) enavadurioù : institutions (13) war embreg : en application, evel "an arver".

## Forum

### l'aube d'une renaissance ?

Des valeurs ancestrales, qu'on croyait mortes, se manifestent actuellement en Bretagne, tout comme au IX<sup>e</sup> siècle, un paganisme celtique ressurgissait dans le christianisme de l'abbaye de Landévennec, dont les enlumines présentent des évangélistes à têtes d'oiseaux et particulièrement un Saint-Marc à tête de cheval.

Contrairement à ce que beaucoup pensent, la Bretagne n'était pas, au Moyen-Âge, en retard sur les pays voisins. Au XV<sup>e</sup> siècle, ses institutions étaient même en avance sur celles de la France, et, dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, elle était suffisamment remise du désastre qu'avait représenté les invasions normandes pour offrir le spectacle d'un incontestable dynamisme économique.

A l'école Internationale de Chartres, c'était alors un honneur d'appartenir au groupe des bretonnais puisque un des étudiants les plus brillants, originaire de l'évêché de Nantes où l'on parlait Roman, y prit un pseudonyme breton : Abelard. Quant aux bardes bretons qui chantaient le roi Arthur et ses compagnons, de la Table Ronde à la cour du roi d'Angleterre, quand elle se tenait à Caen, ils ont contribué à un événement culturel qui allait avoir une portée politique : l'adoption d'un patrimoine légendaire commun par tous les peuples de la Grande-Bretagne.

Après son union avec la France, tant qu'elle resta libre de s'adonner à sa vocation maritime, la Bretagne connut une prospérité dont ses monuments témoignent, mais sous Louis XIV, elle fut victime de la politique économique de Colbert, des guerres menées contre l'Angleterre et la Hollande, ses meilleurs clients, et d'une fiscalité de plus en plus lourde. Ce sont des impôts nouveaux qui sont à l'origine de troubles dont la phase connue sous le nom de « Révolte des Bonnets Rouges » est souvent invoquée dans les conflits actuels.

La Révolution et l'Empire ont ruiné les ports bretons à l'exception de celui de Nantes. Quand son industrie textile et ses forges disparurent, la Bretagne entra dans une économie de type colonial : elle exporta de la main-d'œuvre et devint un marché pour les produits manufacturés du Nord et de l'Est.

Depuis 20 ans les Bretons mènent une lutte admirable pour arracher leur pays au sous-développement. S'ils sont encore loin d'avoir résolu tous leurs problèmes, leur dynamisme est tel que, compte tenu des chances que pourrait leur offrir la redistribution actuelle des cartes dans le monde, nous pouvons nous demander si nous n'assistons pas à l'aube d'une renaissance.

Jeanne Laurent.  
(auteur de « Bretagne et Bretons », éd. Arthaud, Grenoble.)



## à mon avis

### un même combat : culturel, économique, social, politique



DEPUIS le dernier congrès celtique international qui s'est tenu en Bretagne (Fougères - 1988), la Bretagne a connu des transformations économiques, sociales, culturelles et politiques importantes et on peut le dire, le Mouvement breton a subi une véritable mutation.

Il faut rendre hommage au travail difficile et courageux de nos aînés des traditionnels mouvements celtiques, en particulier du Mouvement breton, sans lesquels le Mouvement breton d'aujourd'hui n'existerait pas. Mais, au même temps, nous devons analyser certaines insuffisances de ces mouvements traditionnels :

- 1 - Trop souvent ils sont restés dans un ghetto par rapport au peuple des travailleurs, par rapport aux masses ;
- 2 - avec une conception « élitiste » du combat culturel ;
- 3 - enfin, en acceptant le plus souvent la séparation du combat culturel et des combats économiques, sociaux et politiques du peuple : cette séparation est justement une arme, un des moyens d'oppression utilisés par les Etats et les classes dirigeantes qui nous ont historiquement opprimés : isoler le culturel et le dépolitiser.

Nous devons dire aussi aux mouvements traditionnels qu'ils ne sont pas propriétaires, eux ni personne d'autre, du combat culturel : c'est d'abord le peuple et surtout les paysans et les marins-pêcheurs qui ont permis que survive la langue bretonne.

En outre, on peut dire que le combat culturel pur a connu un échec relatif : par exemple, en Irlande du Sud, malgré l'indépendance politique, la langue gaélique a continué à reculer. Ce phénomène montre

le recul des caractères essentiels, spécifiques, de la différence, c'est-à-dire de l'identité nationale d'un peuple lorsqu'il y a une indépendance politique sans véritable indépendance économique, c'est-à-dire lorsque le peuple est soumis à un néo-colonialisme, ici

Olivier Guichard réélu député

Olivier Guichard, maire de La Baule, ancien ministre, a été élu au 1<sup>er</sup> tour, député de Guérande - La Baule, bien que son pourcentage ait diminué et celui du candidat socialiste progressé de façon spectaculaire. A noter que le total des voix militantes de SAV et de l'UDB dépasse nettement le score du seul SAV en 1973, ce qui constitue, du fait du nombre relativement élevé d'abstentions, un test intéressant.

I. 54.634 ; V. 36.428 ; expr. 35.614 ; MM. Guichard (Udr) 19.996 v. élu ; Seigretain (Ps) 10.824 ; Le Berche (Pc) 2.502 ; Barré (Sav) 935, Allain Lo) 625 ; Russon (Udb) 473 ; Peloux (Fn) 259.

En 1973 : MM. Guichard, 26.228 ; Martinais (PS), 7.662 ; Leclerc (réf.), 4.850 ; Le Corre (Pc), 4.152 ; Barré (Sav), 1.156.

par l'impérialisme britannique. Par exemple aussi au Pays de Galles et en Bretagne la langue nationale a continué à reculer parallèlement à une forte émigration de la jeunesse vers les centres industriels de Londres et Paris.

Ce congrès peut-il analyser quels sont les mécanismes historiques et actuels, dans les situations culturelles (par exemple : la situation honteuse faite aux langues minoritaires dans l'Etat français) et aussi dans les situations économiques et sociales de nos peuples ?

Ce congrès peut-il analyser et dénoncer les pesanteurs : les gouvernements et les classes dirigeantes anglaises et françaises, mais aussi certains responsables politiques et membres des classes dirigeantes bretonnes, galloises, écossaises, corniques manchoises ?

Cette double analyse constitue un préalable à un débat solide sur les buts et les tâches des mouvements et militants culturels. En Bretagne il y a eu des exemples récents de travail militant, essayant d'unir le combat culturel et les combats sociaux des travailleurs : au cours des grèves ouvrières du Joint Français, de Pédernec, au cours de certains procès intentés contre des militants paysans, le mouvement des chanteurs, des festoù-noz, du cinéma, entre autres, a été développé systématiquement pour être mis, dans la mesure du possible, au service des combats des travailleurs. Cela a indiscutablement favorisé la liaison du combat culturel et des combats économiques, sociaux et politiques, ainsi que la prise en charge du combat culturel par un nombre encore faible mais de plus en plus important de travailleurs.

Guy Caro.  
(extrait de son intervention au nom des CAB, Comités d'action bretons devant le Congrès celtique de Nantes.)

### Pour la Bretagne intégrale, rejoignez BS

Il y a un an naissait l'idée BS : elle était unique en son genre puisque il s'agissait, sur le territoire de la République française, de la seule initiative ayant pour but de redresser un découpage régional erroné. Depuis un an, beaucoup a été fait, mais peu en regard de ce qu'il reste à faire.

Dans toute la Bretagne, nous sommes aujourd'hui plus de 5.000, qui défendons le principe de l'intégralité et de l'indivisibilité de notre Région, de notre Pays.

Un bureau fédéral a été élu en avril ; il a fédéré les bases des actions à entreprendre.

Vous devez participer à ces actions et, si ce n'est déjà, rejoignez nos rangs.

Le Président : Yves Lainé.  
(Fédération BS, 12 allée de grèbes, La Baule - Coataon ; 10 f - Ccp 345.77 t Nantes.)

### Pour la fin de l'internement en Irlande

Depuis trois ans, des milliers d'Irlandais du nord ont été jetés par les Anglais dans les camps d'internement. Une vaste campagne, apolitique, a été lancée pour demander leur libération. Associez-vous à cette campagne en envoyant votre approbation à : "End Internement Campaign", 206 Pearse Street, Dublin-2.



## EPARGNE & INFLATION :

### comment défendre nos économies ?

économie

Un récent sondage effectué par la SOFRES pour le journal économique « La Vie Française - Opinion » vient, à point nommé, donner quelques indications intéressantes sur l'attitude des Français face à l'épargne, en une période où l'on a souvent tendance à penser que le développement de l'épargne est incompatible avec une situation de forte inflation.

Il n'en est pas moins vrai qu'à l'heure actuelle huit Français sur dix dont des économies et — faut-il s'en étonner ? — qu'une majorité d'entre eux se résigne mal à voir cet argent mis de côté subir les assauts d'un taux d'inflation supérieur à celui de la rémunération offerte pour leur épargne. Ce mécontentement latent peut se comprendre d'autant mieux que, pour la plupart, ces épargnants ne songent nullement à accroître leur revenu mais à se garantir contre des ennuis imprévus, à préparer leur retraite ou à équiper leur foyer.

#### LA PROGRESSION DE L'EPARGNE

Malgré tout, les statistiques tirées des résultats des établissements financiers montrent que les dépôts progressent régulièrement, bien qu'à un rythme inférieur à celui de l'an dernier. Evidemment, la meilleure progression est celle enregistrée par les organismes qui collectent essentiellement l'épargne dite « populaire », c'est-à-dire les Caisses d'Epargne et les Caisses de Crédit Mutuel.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène. La première est, bien sûr, que ces deux types de Caisses offrent la plus forte rémunération, à savoir le taux maximum autorisé pour les Pouvoirs Publics.

Pour les Caisses d'Epargne, cette attitude est toute naturelle puisqu'elles ont pour vocation, aux yeux de l'Etat comme de l'immense majorité des Français, de drainer ces économies souvent modestes mais constituant au total une masse d'argent non négligeable. Pour les Caisses de Crédit Mutuel, cela correspond à un souci constant de protéger le pouvoir d'achat des épargnants, surtout des plus modestes, tout en leur permettant, lorsque la conjoncture le permet, de se constituer un patrimoine grâce à des prêts aux taux les plus justes.

#### « L'EPARGNE FORCEE »

Une autre raison peut être avancée : quand il s'agit de se prémunir en premier lieu contre les aléas de la vie, les économies que l'on peut faire sont en quelque sorte une « épargne forcée », qui apparaîtra toujours comme nécessaire aux

d'un « contrat national d'épargne », entre la puissance publique de l'épargne de précaution, ainsi que la promotion et la protection de l'épargne de progrès.

#### « EPARGNE DE PRECAUTION » et « EPARGNE DE PROGRES »

Avant tout, il convient de préciser ce qu'entend le Crédit Mutuel par « épargne de précaution » et « épargne de progrès ». La première constitue cette réserve destinée, dans les familles, à faire face à tout instant aux risques économiques et sociaux épargnants même s'ils ont conscience de la faiblesse de la rémunération. De plus, il est manifeste que bien des gens se tournent vers les placements à vue en attendant, tout simplement, d'avoir suffisamment d'économies pour investir ensuite dans l'achat d'un logement ou de biens durables. C'est pourquoi, par exemple, l'équipement du foyer (électroménager, radio-télévision, meubles...) a connu une très forte activité au cours des premiers mois de cette année.

#### UNE TENDANCE DANGEREUSE POUR L'ECONOMIE

Est-ce à dire que ce comportement de l'épargnant français est sain ? Sûrement pas. Lorsque le public « boude » l'épargne à long terme, l'économie du pays risque, au bout d'un moment, de se trouver dans une position difficile. En effet, puisque les actions et les obligations n'ont pas le succès souhaité et souhaitable, les entreprises sont obligées d'avoir recours aux crédits bancaires, qui conduisent à une création de monnaie.

Or, lorsqu'il y a inflation, le premier objectif des Pouvoirs Publics est de réduire autant que possible la création de monnaie. C'est ce qui motive entre autres les mesures prises pour freiner la distribution de crédit. Mais là n'est pas notre propos.

#### DES PROPOSITIONS INTERESSANTES : CELLES DU CREDIT MUTUEL

Pour en revenir à l'épargne, il nous paraît intéressant de rappeler, dans la situation présente, une thèse originale qui résume d'une certaine manière la position du Crédit Mutuel concernant la défense de l'épargnant modeste. Cette thèse, soutenue par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel en la personne de son Président (M. Braun) et de son vice-président (M. Lichou, directeur général du Crédit Mutuel de Bretagne) s'appuie sur l'idée

claux qui menacent chacun. La seconde est une épargne à long terme qui permet d'assurer le financement des réalisations reconnues d'intérêt général, sur le plan social et économique.

En ce qui concerne l'épargne de précaution, le Crédit Mutuel suggère plusieurs mesures dont l'attribution par l'Etat d'une prime de compensation de l'érosion monétaire et la suppression de tout prélèvement fiscal dans la limite d'un plafond à déterminer. Cette dernière proposition, surtout, est tout à fait logique si l'on considère qu'un impôt sur l'épargne ne peut se justifier que si le taux de rémunération dépasse celui de l'érosion monétaire.

En ce qui concerne l'épargne de progrès, il faudrait prendre les moyens nécessaires (par une garantie de revalorisation) pour encourager les Français à se tourner vers des placements à long terme lorsque ceux-ci doivent permettre d'assurer le financement des investissements économiques et sociaux. Investissements qui, à l'heure actuelle, financés par l'emprunt, facteur d'inflation.

#### L'UTILISATION DES RESERVES OBLIGATOIRES

Une autre mesure devrait être étudiée : il s'agit de la diminution des réserves obligatoires sur l'épargne qui représentent des sommes considérables que tout établissement doit déposer, sans rémunération, à la Banque de France. Mieux vaudrait, à coup sûr, pour encourager l'épargne, transformer ces sommes en supplément de rémunération ou en prime de compensation de l'érosion monétaire.

#### LE CERCLE VICIEUX DE L'INFLATION

Le problème est complexe, d'autant plus que lorsque l'on essaie d'appréhender tous les aspects d'une situation inflationniste, l'on a vite l'impression d'entrer dans un cercle vicieux. Il n'en reste pas moins que tous les moyens susceptibles d'aider à résoudre un problème de cette ampleur méritent d'être pris en considération. A cet égard, les suggestions émises par le Crédit Mutuel, dont il n'est pas besoin de rappeler le rôle primordial de défenseur de l'épargne familiale, doivent être étudiées. Car, comme le laisse également apparaître le sondage de la SOFRES, 62 p. cent des épargnants sont conscients qu'ils auraient, eux aussi, des moyens de défendre leurs intérêts : il ne faudrait pas attendre qu'ils choisissent les moins inoffensifs...

N. Bregienne.



## assemblées régionales

raymond letertre

### DEUXIEME SESSION ORDINAIRE :

# c'est encore la marche à tâtons

*"Cette session a été particulièrement préparée dans les réunions de groupes de travail du CES, mais les dossiers du Préfet viennent trop tard, nous les réclamons soixante jours avant les séances ! Il ne faut pas oublier que les membres du Comité sont des professionnels déjà très occupés dans leurs activités respectives ; malgré tout, la plupart ont fourni un gros effort. Quelques-uns cependant qui étaient à la séance d'installation n'ont plus reparu, ce n'est pas très sérieux !"*

*Nous demandons aussi à la Mission Régionale de nous communiquer plutôt que des études d'avant-projet à examiner, ceci afin de nous éviter une inutile dispersion.*

*Le premier exercice en tout cas aura permis de préciser notre place et celle du CR puisque, d'après les textes de loi, tout doit être soumis au CES, il apparaît normal qu'il soit le seul à convoquer les experts et les hauts-fonctionnaires. Il est nécessaire de bien délimiter qui a la maîtrise des études ; la vocation du CES n'est-elle pas précisément de rechercher tout ce qui permet le développement harmonieux (sportif, culturel, aussi bien que social...) des Bretons ? c'est donc à lui que revient cette maîtrise des études. C'est un rôle très important car en dépend la dynamique de la Région.*

*Pour ce qui est de l'examen du PRDE (programme régional de développement économique) il nous semble qu'il faudrait aller plus loin. L'actuelle Région se situe dans le mouvement des comités d'expansion, de l'aménagement du territoire, des CODER. Il faut maintenant faire un pas de plus, monter la marche au-dessus, non plus simplement donner un avis, mais prendre des décisions en cette matière des crédits déconcentrés de l'Etat.*

*En tout cas, le CES a une position nette pour motiver ses avis ; plus important que la qualité du dossier, la compétence avec laquelle il est traité, ce qui lui importe c'est l'urgence de*

*ce dossier, c'est-à-dire qu'il traduise un besoin ressenti par la région, un besoin ressenti non d'un point de vue politique comme certains auraient tendance à l'estimer, mais d'un point de vue économique.*

*La session d'automne va commencer courtoisement par l'examen de l'état d'avancement du VI<sup>e</sup> Plan ; comment se mettre sérieusement à examiner un plan alors que les actuelles mesures de lutte contre l'inflation paraissent incompatibles avec l'objectif prioritaire de création et de maintien des emplois ? L'Etat devrait pouvoir modifier ces mesures pour ne pas briser l'essor de la Bretagne.*

*Ces réflexions devraient d'ailleurs faire l'essentiel de l'intervention du Président à la réunion inaugurale du Conseil Régional, fait significatif, le président du Conseil régional avait accepté d'être présent à la tribune ce jour-là, pour le lancement sur ce ton de la dixième session.*

#### RENÉ PLEVEN

« LA REGION NE CHERCHE PAS

#### A CONSTITUER

UNE ADMINISTRATION

*"Les Bretons ont été les premiers à croire à la régionalisation, ils ne seront pas les premiers à ne plus y croire." Répondant ainsi à la question d'un journaliste à la sortie de Matignon le 6 septembre, le Président du CR, René Pleven, se félicitait également de l'initiative du gouvernement, augurant de ce contact une meilleure connaissance mutuelle.*

*"C'est un geste significatif qui pose ainsi Jacques Chirac", nous avait dit le Président en nous recevant quelques jours auparavant pour faire le point à l'issue d'un second exercice de l'Etablissement Public Régional :*

*"Tous les éléments sont réunis pour faire de cette prochaine session, une session vivante. L'ordre du jour est nourri de questions qui sont bien au ni-*

veau du Conseil Régional. Nous aurions pu craindre un découpage des sujets qui aurait empêché une vue d'ensemble. Les documents très soigneusement préparés par le Préfet et ses services donnent au contraire cette vue d'ensemble des problèmes et de l'activité régionale ; ils permettent aux conseillers d'avoir de sérieux éléments de jugement et les observations qui seront faites au cours de la session devraient être très éclairantes.

Depuis la mise en place des Assemblées régionales il n'y a eu sans doute dans les diverses régions aucune manifestation spectaculaire et cependant le travail pour notre région n'a jamais été interrompu et n'a pas manqué d'efficacité, ni pour la Bretagne, ni pour les autres régions.

de notre Bretagne d'avoir eu depuis plus de vingt ans l'expérience d'un travail en commun entre les "élus" et les "professionnels" dans le cadre du CELIB d'abord, puis dans celui plus récent de la CODER. Il est important que le CES n'ait pas la sensation de n'être qu'une petite roue du tandem que nous constituons ; ensemble d'ailleurs à la suite de la session de printemps, nous avons préparé un texte, une sorte de "memorandum" qui précise les rapports entre les deux assemblées et l'esprit de leur coopération.

Une chose doit être claire encore, c'est que les Régions tiennent beaucoup à ne pas constituer une troisième administration, se superposant à celle des municipalités et des départements. Notre accord sur ce point avec l'Etat est entier.

L'avenir ? la régionalisation progressera pas à pas, c'est quelque chose qui prend du temps. Ce qui est sûr, c'est que plus les Institutions régionales seront sérieuses, plus les institutions régionales feront la preuve de leur sens des responsabilités, plus rapide sera l'essor de la région.

#### INTER-SESSIONS DE 6 MOIS : OUVERTE ET PAS TROP RENNAISE

Le sérieux ? un rapide regard sur les six derniers mois, permet d'en faire le constat. Le travail en effet n'a cessé de se poursuivre depuis la session de mars ; c'est le meilleur gage que l'on attend quelque chose de l'Etablissement Public Régional.

Deux réunions de bureau ont eu lieu pour le CR, trois pour le CES, dont une à Pontivy, ce qui est significatif de la volonté de ne pas être trop Rennais. Ainsi également les bureaux des premières commissions (études - perspectives - plan et relations interrégionales) des deux assemblées se sont réunis ensemble à Saint-Cast le 6 juillet. C'est encore ensemble que les commissions déléguées ont travaillé les 24 mai et 29 juillet, ensemble que les six délégués des deux bureaux ont été reçus par M. Elbrowner à l'Hôtel Matignon le 5 août et que les Présidents s'y sont rendus de nouveau le 6 septembre. Le CR a fait seul une démarche le 24 juillet près du secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications, Pierre Lelong au sujet de l'emprunt.

Le Président du CES participait le 20 juin chez le Ministre de l'Intérieur à la réunion de tous les Présidents des Comités. Deux fois la quatrième commission (développement économique - équipement - infrastructures et communications) du CR s'est réunie le 18 juillet à Carhaix et le 6 août avec les présidents des Commissions correspondantes des Pays de Loire (M. du Drenay) et la Basse-Normandie (M. Lambourg).

Côté CES la troisième commission (développement social - culturel - protection de la nature, des sites et aménagement du cadre de vie) s'est réunie le 29 août. Mais cette assemblée a



### BANQUE DE BRETAGNE

Direction générale : RENNES  
285, avenue du Général-Pattin  
Téléphone : 36-44-09

### LA GRANDE BANQUE REGIONALE QUI SOUTIEN VOS INTERETS

75 agences et bureaux sont à votre service

COTES-DU-NORD (22)		
GUINGAMP, 10, rue Saint-Yves	43.79.95	
LAMBALLE, rue Croix-à-Fèves	0.25	
LANNION, avenue du Tribunal	38.40.78	
LOUDEAC, rue de Pontivy	0.30	
PAIMPOL, place du Martray	20.81.09	
QUINTIN, rue au Lin	22.90.05	
SAINTE-BRIEUC, 20, rue Michelat	33.12.52	
TREGUIER, 33, rue Saint-André	20.30.11	
<b>FINISTERE (29)</b>	44.34.10	
BREST, 22, rue de Lyon	97.05.78	
CONCARNEAU, Avenue A.-Le Lay	68.13.82	
LANDEVENNEC, rue Général-Mangin	88.13.87	
MORLAIX, 14, quai de Tréguier	86.44.34	
QUIMPER, quai de l'Odéon	89.09.55	
<b>ILLE-ET-VILAINE (35)</b>	0.36	
COMBOURG, rue des Princes	46.10.08	
DINARD, 1, rue Leveasseur	0.62	
FOUGERES, 10, rue du Tribunal	99.22.93	
LA GUERCHÈRE, av. du Gal-Leclerc	49.22.28	
RENNES, 9, rue Victor-Hugo	71.07.48	
SAINT-MALO, 8, quai Dupuy-Trouin	30.38.75	
SAINTE-RENEE, 6, pl. Chateaubriand	40.84.56	
SAINT-MEEN, 16, avenue Foch	0.21	
VITRE, 1, rue de la Borderie	75.00.90	
<b>LOIRE-ATLANTIQUE (44)</b>	60.11.22	
LA BAULE, 8, allée des Camélias		
<b>MORBIHAN (56)</b>	21.23.56	
LORIENT, 14, rue V.-Massé	74.03.11	
PLERMEL, 22, place de l'Union	25.11.97	
PONTIVY, 22, rue de Lourmel	66.20.74	
VANNES, 4, rue J.-Le Bris		
<b>PARIS</b>	326.86.60	
Rue du Départ		
<b>RUNGIS</b>	686.45.52	
3, allée de la Cossonnerie		

Correspondants dans toute la France et dans le monde entier

une originalité, ses six commissions d'études et de recherche, appelées désormais GROUPEMENTS DE TRAVAIL. Le groupe numéro 4 (activités tertiaires et quaternaires) était à Brest le 17 mai ; à Brest également le 11 juin le groupe numéro 3 (développement économique - industrialisation) ; quant au groupe numéro 6 (développement culturel et sportif - protection de la nature) il a tenu séance le 29 juin et le 7 septembre.

Pour être complet, il faudrait citer les multiples actions menées individuellement au nom des assemblées par les Présidents ou des "envoyés spéciaux" comme Jean-François Mélével à l'Assemblée de la SBAFER, Victor de Cadénet en Sicile à la réunion des Régions périphériques maritimes d'Europe, Joseph Martray à la Conférence de l'ONU sur le droit de la mer à Caracas.

#### UNE LEVEE DE QUEMAMDEUR I

Une pile de douze centimètres d'épaisseur ! c'est une façon de prendre la mesure des documents préparatoires à cette deuxième session qui sont arrivés fin août sur les bureaux des membres des deux assemblées. Il n'est même pas question d'en effleurer le contenu en quelques lignes, seulement d'effleurer quelques pages.

Après un rapport sur l'évolution économique et sociale de la région de 1971 à 1974 et comme le veut la loi du 5 juillet 1972, article 10, trois gros volumes rendent compte de l'exécution du Plan et un quatrième des Equipements publics en 1973. Rappelons donc seulement que le Président Jean Rouyer a ouvert la session en mettant en doute l'opportunité d'un tel examen dans la conjoncture de septembre 1974 !

Le rapport sur l'utilisation des crédits de l'Etablissement Public Régional est assez étonnant. Le CR avait mis de côté 4,85 millions en "réserve non affectée" (3) ; alors les quémandeurs se sont multipliés pensant sans doute que c'était une occasion à saisir. Mais si l'on fait l'addition des demandes de subvention retenues comme possibles par le Préfet, le total atteint tout simplement 6,37 millions !

Programme complémentaire de s axes routiers nord-sud et politique de réservation foncière sont l'objet de proposition, mais le rapport le plus étouffé est l'avant-projet du plan médico-hospitalier breton. Mme Simone Veil, ministre de la Santé doit participer, au cours de la matinée du mardi 24, à la séance du CR sur ce Plan ; il est prévu que le rapporteur du CES sur le sujet soit également entendu par le ministre au cours de cette même séance, ce qui sera un précédent dans les relations entre les deux assemblées.

Globalement le coût du programme de rénovation de l'équipement hospitalier breton à l'horizon 1986 dépasse un milliard et demi de francs. Cinq groupes de travail rassemblant à côté des élus et des fonctionnaires, les repré-

sentants des médecins, du corps enseignant des CHU (Centres hospitaliers universitaires) et des usagers, les directeurs d'hôpitaux, les organismes de Sécurité sociale, etc., soit au total près d'une centaine de personnes, ont tenu treize réunions pour élaborer ce avant-projet. Nous y consacrerons une chronique spéciale.

#### POURQUOI SE REUNIR EN 1975 ?

Dès cette session les Assemblées devront enfin se prononcer sur l'évaluation des recettes fiscales pour le budget 1975 de l'Etablissement Public Régional. La loi fixe la limite maximale à 25 francs par habitant ; elle était de 15 francs pour le premier exercice et la Région l'avait ainsi votée. Le Préfet propose plutôt de retenir 20 francs cette fois.

De toute façon la plupart des taxes perçues au bénéfice de la région de-

ront être majorées. Par ailleurs en mars les Assemblées ont pris des décisions qui engagent l'avenir pour plusieurs années. Une première estimation du Préfet conduit alors entre deux hypothèses, la forte et la faible, à un excédent des recettes sur les dépenses déjà engagées de 2,4 à 8 millions de francs.

La dessus il sera sage de prélever un crédit pour interventions urgentes ; cette année il était de 3,2 millions. Dans la seconde hypothèse le CR aurait donc à décider de l'affectation d'un reliquat d'environ 5 millions maximum ! Et dans l'autre hypothèse, on ne voit même pas pourquoi il se réunirait !

Raymond Leterre.

(1) Louis Ergon, depuis plusieurs années attaché de recherches au CELIB, a pris ses fonctions le 2 septembre.  
(2) Voir Armor, n° 56, août 1974, page 13.  
(3) Voir Armor, n° 52, mai 1974, page 13.



P. Lelong

Pour pouvoir travailler efficacement, tous les établissements publics régionaux avaient besoin d'un minimum de personnel permanent et qualifié. Nous avons obtenu par des arbitrages du Premier Ministre, le droit pour les diverses régions d'engager les quelques agents nécessaires, y compris l'un de catégorie A (1).

Nous avons fait jurisprudence en obtenant le droit pour les régions de prêter aux Postes et Télécommunications (2) afin d'accélérer les équipements téléphoniques. La Bretagne sera, avec les Pays de Loire, la première à user en 1974 de cette faculté.

Nous avons été la seule région à présenter, face au programme de refroidissement de l'économie des questions précises au Premier ministre, le 5 août (2), et à présenter des suggestions dont celle concernant l'exportation a été retenue.

Spontanément de s entreprises, en particulier dans les secteurs de l'industrie et de la pêche, se sont adressés au Président du Conseil Régional pour intervenir en leur faveur.

Tout ceci, il est aussi essentiel de le souligner, s'est fait en collaboration avec le CES, grâce à une bonne articulation des deux assemblées. C'est sans doute une autre caractéristique

## les élections sénatoriales



De g. à dr. André Morice, Bernard Legrand, M. le Montagner, Raymond Marcellin.

#### LOIRE-ATLANTIQUE

Premier tour : MM. Chauby (non-inscrit), s.s., 912 v. réélu ; André Morice (Centre Républicain), maire de Nantes, 864 v. réélu ; Guillard (R.I.), s.s., 852 ; Bernard Legrand (C.D.), 617 ; Hunaud, député (non-inscrit), 550 ; Fournils (R.I.), s.s., 498 ; Caux (P.S.), 543 ; Plancher (P.S.), 435 ; de Sersmaisons (R.I.), 344 ; Le Corre (P.C.), 119 ; Gaudin (P.C.), 88 ; Vince (P.C.), 84 ; Hauvray (P.C.), 60.

Deuxième tour : MM. Guillard, 872, réélu ; Legrand, 643, élu ; Hunaud, 493 ; Caux, 443 ; Plancher, 368 ; Fournils, 364.

En 1965 (1<sup>er</sup> tour) : MM. Morice, 985 v. élu ; Guillard, ss, 737 ; Sambron (ind), 737 ; Chauty (ss ét), 583 ; Chassagne (ss ét), 504 ; Dubois, ss (ind), 480 ; du Drenay (ind), 455 ; Routier-Prevost (PS), 383 ; Moisan (MRP), 287 ; Graville (PC), 62 ; Guillard (PC), 53 ; Autret (PC), 39 ; Baud (PC), 39.

2<sup>e</sup> tour : MM. Guillard, 882 v. élu ; Sambron, 802 v. élu ; Chauby, 776 v. élu ; Chassagne, 520 ; Routier-Prevost, 442 ; Dubois, 375.

#### MORBIHAN

Premier tour : MM. Marcellin (R.I.), 747 v. élu ; Yvon (CD), ss, 573 v. ; Le Montagner (Centr.), 406 v. ; Golvan (UDR), ss, 402 v. ; Remilly (R.I.), 375 v. ; Masson (PS), 373 ; Lagarde (PS), 326 ; Rivier (PS), 299 ; Mauric (PC), 140 ; Crepeau (PC), 133 ; Mory (PC), 128 ; Laurent (FN), 38.

Deuxième tour : MM. Le Montagner, 854 v. élu ; Yvon, 775 v. ; réélu ; Masson, 483 v. ; Maurice, 401.

En 1965 (1<sup>er</sup> tour) : MM. Yvon, s., 876 v. ; Lambert, ss (ind), 875 ; Golvan, ss, 722 v. ; de Witton (ind), 307 ; Le Moenic (PS), 260 ; Le Priol (PS), 238 ; Uguen (PS), 215 ; Crépeau, 167 ; Maurice, 165 ; Noguea, 156.

nations

# Le succès des nationalistes écossais et gallois aux élections britanniques

La récente élection de 1974 a été un événement historique pour les Celtes du Pays de Galles et de l'Écosse. L'effort, qui remonte jusqu'à la première guerre mondiale est maintenant parvenu à son but : paraître crédible en face de la représentation éligée à Westminster. La croissance a été lente et difficile, pleine d'efforts et de sacrifices. Beaucoup ont consacré leur vie au progrès et à l'avance de l'idée nationaliste. À la fin, une percée électorale a été accomplie. Dans le système de vote « un homme, une voix », celle-ci n'est pas facile. Les Libéraux ont seulement 14 sièges pour 6 000 000 de voix.

Un Comité avait été chargé d'établir un rapport sur la Constitution. Il a publié, en 1973, un texte, connu sous le nom de Rapport Killbrandon, qui recommande la dévolution de certains pouvoirs et responsabilités à des Parlements qui devraient être mis sur pied en Écosse et au Pays de Galles. Le premier acte des nationalistes écossais et gallois triomphants a été de réclamer l'établissement de ces Parlements.

**ÉCOSSE**

Le Parti Nationaliste Écossais a gagné 7 sièges et, d'une façon générale, s'est fort bien comporté dans cette élection. Il a notamment battu 4 secrétaires d'État pour l'Écosse. Officiellement le S.N.P. est opposé à la C.E.E. ; c'est qu'il demande que l'Écosse soit représentée à Bruxelles comme une nation.

**PAYS DE GALLES**

Le Parti National du Pays de Galles est partout désigné par son titre en Gallois : Plaid Cymru (P.C.). Il a obtenu 2 sièges (presque 3). En tant que parti, Plaid Cymru n'a pas remporté le même succès que le S.N.P. en Écosse. Il est opposé à la C.E.E. pour la même raison que celui-ci : mais beaucoup plus axé sur la question linguistique. Plaid Cymru rencontre une forte opposition à travers le Pays de Galles de la part du Parti Travailliste, qui remporte d'énormes majorités, parfois plus de 20 000.

**CORNOUAILLE**

En 1970, Melyon Kerrow (Les Fils de la Cornouaille), mouvement nationaliste cornique présentait un candidat au siège de Falmouth-Camborne. Il obtint 969 voix. M.K. n'a pas de nouveau présenté de candidat à ce siège ; mais à celui de Truro, capable ; mais ses cheveux longs et son style hippie lui aliénèrent les électeurs, il n'a obtenu que 850 voix.

Ces notes ne rendent pas compte des votes de l'Ulster, en Irlande du Nord, où les votes n'ont rien à voir avec l'arrière fond essentiellement celte du pays.

La force de la vague nationaliste en Écosse peut être appréciée par l'expérience de Daniel Stewart, choisi comme leader des 7 membres du S.N.P. maintenant au Parlement. En première page, dans « La Gazette de Stormway », on peut lire

sous le titre : « Vote de confiance dans les îles » : D. Stewart a reçu un vote de confiance aux élections de jeudi, quand il a conservé le siège des îles au S.N.P. avec une majorité de plus de 7 000 voix. Aux élections de 1970, la majorité de M. Stewart sur le candidat travailliste de la circonscription des îles, M. Malcolm K. Macmillan était de 728 voix seulement... En 1974 : S.N.P. : 10 079 ; Trav. : 2 579 ; Cons. : 1 042 ; Indép. : 1 031. Majorité du S.N.P. : 7 200 — 69,12 % du scrutin (d'après Douar Breiz).

John Legonna.

## les Kurdes en péril

Ancienne Mésopotamie aux prestigieuses civilisations, soumis longtemps aux Turcs, puis confié en « mandat » à la Grande-Bretagne, l'Irak vit sa couronne offerte au fils de Faysal, Ghazi I<sup>er</sup>, en 1939. Ce pays a connu depuis maint coups d'État : à la suite du jeune général Kasseem, qui fut exécuté en 1963, vint le colonel Aref, grâce au parti Baas communiste. Il mourut dans un accident (?) d'avion après avoir cherché à éliminer ce parti ; son frère Rahman Aref fut renversé à son tour et exilé en 1968. Le chef du parti Baas, le général Hassan El Bakr, prit alors le pouvoir et mit en place un dur « tribunal de la révolution ».

don 70 % d'arabes. Fièr et courageux, coupés par trois frontières, insoumise et malmenée depuis toujours, cette minorité pauvre est groupée au nord de l'Irak. Ses luttes ont des raisons ethniques, sociologiques et économiques, auxquelles vient s'ajouter le problème du pétrole. Le Parti Démocrate Kurde (PDK) estime, en effet, que les exploitations pétrolières de Mossoul et de Kirkouk doivent assurer les ressources financières de leur État autonome.

### LE LACHAGE DES RUSSES

Malheureusement pour lui, le général Barzani est en moins bonne position diplomatique qu'en 1970. L'URSS soutenait alors ses revendications. Depuis, elle a laissé carte blanche au puissant parti communiste irakien, qui épaulé le « Baas » et le « Front national progressiste », et elle a conclu un accord avec Bagdad voilà deux ans.

L'Iran a dénoncé récemment encore, la « subversion irakienne ». Mais les relations diplomatiques ont repris entre Téhéran et Bagdad, ce qui oblige sans doute le Chah à réduire son appui aux Kurdes en lutte.

Israël est du côté kurde, mais, dans la situation où il se trouve, il ne peut guère aider de manière efficace le Général Barzani à contrer l'Irak.

Les États-Unis aussi étaient du côté kurde, mais ils ont fait beaucoup d'avances aux Arabes ces temps-ci, et ils ne peuvent pas modifier cette politique même s'ils se soucient d'empêcher l'Irak de basculer dans le camp soviétique.

Malgré le rejet de l'ultimatum du général-président El Bakr, ses hostilités, qui n'ont en fait jamais cessé entièrement, ne vont probablement pas prendre une tournure dramatique dans les jours à venir, durant le temps de nouveaux palabres. Dans les semaines à venir, c'est moins certain.

Jean Rollet.

### UN DETONATEUR : LE PÉTROLE KURDE

Les Kurdes représentent un peu plus de 20 % de la population irakienne qui compte environ dix millions d'habitants,

### LES PREOCCUPATIONS DES BRETONS DE NEW-YORK

Malgré une très sensible diminution du nombre de départs de nos compatriotes vers l'Amérique du Nord, la population bretonne de New-York est d'environ 12 000 personnes qui, du fait sans doute de leur éloignement, montrent toujours un attachement sans réserve à leur région d'origine. C'est ainsi que, chaque année, la période des vacances est l'occasion pour nos cousins d'Amérique de se retrouver en Bretagne, et le plus souvent dans la région de Gourin.

Cet été, la tradition a été respectée puisque le Stade Breton de New-York, présidé par M. Pengloan, et l'Association des Parents d'Émigrés en Amérique du Nord, dont l'animateur est Jean Montaufray, avaient convié leurs adhérents à une « fête des retrouvailles », le 17 août dernier. Le grand moment en a été le buffet champêtre organisé à Guiseric dans une ancienne carrière aménagée des Kaolins de Bretagne et auquel participaient près de 300 personnes, en présence de nombreuses personnalités et de représentants de la Délégation du Québec en France.

Ces retrouvailles périodiques sont évidemment l'occasion pour les Bretons d'Amérique d'évoquer leurs préoccupations communes. Au nombre de celles-ci figurent les problèmes qu'ils rencontrent lorsqu'ils doivent effectuer des opérations financières, soit quand ils reviennent en Bretagne pour un séjour de quelques semaines, soit pour préparer leur retour définitif. En effet, le règlementation des changes les oblige, s'ils veulent disposer de leur argent comme ils l'entendent, à disposer d'un compte dans un établissement intermédiaire agréé.

Pour répondre à ces préoccupations, la Banque Française de l'Agriculture et du Crédit Mutuel ainsi que le Crédit Mutuel de Bretagne ont proposé aux participants à cette Fête des Retrouvailles un certain nombre de services qu'ils peuvent offrir en collaboration, en raison des liens unissant ces deux établissements et surtout du fait que la B.F.A. dispose d'un réseau de banques correspondantes à l'étranger, en particulier aux États-Unis. Il est à noter, en effet, que la Banque Française de l'Agriculture est l'intermédiaire des Caisses locales de Crédit Mutuel pour toutes les opérations à destination de l'étranger.

Pour permettre à nos lecteurs d'outre-Atlantique de profiter des facilités nouvelles que peut leur procurer l'association, à leur service, de ces deux organismes, nous vous indiquons ci-dessous les adresses des correspondants de la B.F.A. à New-York : American Express Banking Corporation, P.O. Box 740, 65 Broadway, New-York-NY 10008; European American Banking Corporation, 10 Hanover Square, New-York-NY 10005 ; First National City Bank, 111 Wall Street, New-York-NY 10015.



## les ballets populaires de HAUTE-BRETAGNE en ROUMANIE

### Guide touristique COTE D'EMERAUDE PAYS DE RANCE

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR UNE DES PLUS BELLES REGIONS DE BRETAGNE

Éditions SOPEL  
10, rue Vicairie - Saint-Brieuc  
(52 pages 21 x 29,7 - Couverture en quadrichromie - Franco : 5 francs)

### BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE REABONNEMENT

à découper ou à recopier et à nous retourner  
10, rue Vicairie  
Boîte postale 540  
22010 SAINT-BRIEUC

M. Profession : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR » magazine - et verse 40 F (ordinaire) ou 150 F (soutien) par :  
— chèque bancaire  
— chèque postal  
— virement au C.C.P. Armor : 2651 70 Rennes

Cet abonnement donne droit en plus à une petite annonce gratuite de 50 mots max. et à un texte de 3 lignes dans le carnet. à utiliser dans l'année (joindre l'étiquette de dernier envoi).

\* Rayer les mentions inutiles.

Dans la journée du 2 août, les Ballets populaires du Pays de Gouët, émanation évolutive du Cercle Celtique de Penthièvre, quittèrent leur ville de Saint-Brieuc pour une tournée d'un mois en Roumanie ; le premier arrêt était à Orvaux pour prendre les Ballets populaires de cette ville ; les deux groupes avaient décidé pour cette tournée de ne former une seule troupe : Les Ballets populaires de Haute-Bretagne d'un effectif de 45 danseurs, chanteurs et musiciens.

La tournée s'est effectuée en car à l'aller, 3 000 kilomètres ont été franchis en quatre jours avec seulement deux étapes à Milan et Zagreb. Dès son arrivée le groupe participa au Festival de la Mer Noire qui a duré cinq jours : Les Ballets Populaires de Haute-Bretagne y ont fait équipe avec deux groupes roumains, d'Alba et de Suceava ; les spectacles se déroulaient à Constanta, Mamaia, Miasugalia, etc. C'est pendant ces quelques jours que les Bretons ont pu apprécier un peu de vie sédentaire et entre les répétitions et les spectacles du soir goûter à la baignade dans les eaux tièdes de la Mer Noire.

Ensuite la troupe seule est montée dans la région, très belle, du Delta du Danube. À partir du 12 août, les Ballets Populaires de Haute-Bretagne assurèrent tous les soirs un spectacle de deux heures comprenant des montages chorégraphiques à partir des danses du Pays Nantais, du Penthièvre, du Rennais, de la Cornouaille. Les costumes étaient traditionnels et scéniques, au total cent-trente-cinq costumes étaient présentés. Après la Dobroudja c'était la Moldavie, puis Les Carpatas, la Valachie avec les villes de Tulcea, Radauti, Sinalia, Giesti, Tirgoviste, pour finir à Bucarest.

À Tirgoviste, les Bretons ont eu des échanges avec l'excellent groupe Dimbovita (qui a d'ailleurs fait une tournée en Bretagne), classé second aux finales nationales.

Cette tournée organisée par les « Echanges Humains par les Arts », a été presque totalement financée par les deux groupes eux-mêmes qui, dès janvier 1974, avaient tout mis en œuvre pour réduire ces énormes frais.

Mikél Guilleme.



# armor-intérim

17, rue Maréchal-Foch  
St Brieuc **tél : 33.45.70**

## LE TRAVAIL TEMPORAIRE DANS LA RÉGION

Il y a quatre ans naissait la première agence de travail temporaire de la région : "ARMOR - INTERIM", 17, rue Maréchal-Foch, à Saint-Brieuc.

### Pourquoi cette initiative ?

Choisir de travailler par intérim peut obéir à deux mobiles différents :

- a) pour l'employé, avoir la possibilité de s'arrêter à des périodes prévues et déterminées d'avance, donc choisir ses moments d'activité en fonction de sa disponibilité et de l'offre ;
- b) pour l'employeur, le personnel temporaire est un appoint appréciable pour compenser les absences de congés maladie, maternités ou pour faire face à des périodes de pointe.

### Rôle d'ARMOR - INTÉRIM

- le recrutement d'un personnel qualifié et varié ;
- le placement des candidats à l'emploi temporaire à des postes en rapport avec leur qualification ;
- la prospection d'emplois auprès des entreprises.

### Rôle social

Notre formule de "travail artisanal" de l'intérim nous permet une certaine disponibilité pour rester en contact étroit avec les employeurs et les employés.

# GLENMOR-LENOST OU LES CHEMINS DE LA BOHÈME



*"Nous avons partagé les mêmes vents  
Le même pain  
Nous avons tous deux flâné  
Le long des mêmes chemins  
Enchaînés pour la gloire  
Enchaînés pour l'ennui" (1)*

Il était une fois Milig et Alan qui partirent pour le fol voyage dont on ne sait s'il est de retour. Mais les vents portèrent loin qui bâtit d'audace et beauté. Et au bout du chemin de partage et de peine, on vit débarquer Glenmor et Lenost. Le Barde et le Peintre : une voix et un visage à la Bretagne. S'il est des Renaissances de jadis, il en est d'aujourd'hui. Et ceux-là mêmes qui forgèrent la nôtre m'ont dit leurs chemins de bohème.

### DEUX BRETONS « FAUCHÉS » A PARIS

Yannick Pelletier : « A quel moment vos routes se sont-elles croisées ?  
Glenmor — C'était en 1959. Je donnais des cours de breton à l'association culturelle Ker-Vreiz, rue Saint-Placide à Paris.

Alain Lenost — J'étais à Paris depuis un an, tout seul et absolument fauché. Je vivais avec 10 000 anciens francs par mois que me donnait mon ami Jean-Marie Delaunay, en m'achetant une toile. Il ne gagnait que 21 000 anciens francs dans son mois !

Glenmor — Alan est arrivé un mercredi soir en apportant une merveille : "La Dérivée de Guingamp". Vu de près, ce n'était que des taches ; mais si l'on regardait l'ensemble de loin, alors, on voyait les gens danser.

A Lenost — J'ai rencontré à Ker-Vreiz un accueil fraternel. Pour moi

qui arrivait en quémandeur et un peu gêné, ce fut merveilleux.

Y. Pelletier : Et ensuite, comment les choses se sont-elles déroulées ?

A Lenost — Milig m'a demandé si je ne connaissais rien à louer en Bretagne, pour les vacances.

Glenmor — Alan m'a invité chez ses parents à Tournoy, près de Ploumanach. C'était une chance car, à l'époque, je ne gagnais pas ma croûte, moi non plus.

A Lenost — J'ai un souvenir très marquant de ces vacances : un matin Milig est monté à l'atelier que j'avais installé au grenier et a chanté pour moi « Le Credo de la Joie ». C'est alors que je fis son premier portrait.

Glenmor — Le même jour, Alan m'a emmené boire un coup chez Jean-Lou Justin, à « La Taverne », à Ploumanach. Je crois pouvoir affirmer que c'est là qu'a débuté tout ce qui se fait aujourd'hui en Bretagne, tant en musique qu'en peinture.

### LA TAVERNE DE JEAN-LOU

Y. Pelletier — Comment cela ?  
A Lenost — Je n'avais encore jamais véritablement exposé. Et, en août 1959, Jean-Lou m'a permis d'accrocher des toiles dans le salon de l'« Hôtel des Rochers » qui se trouvait juste au-dessus de « La Taverne ». C'est là que Milig et moi avons fait nos débuts en Bretagne. Le soir, Milig chantait à « La Taverne ». Il était intarissable : quand il commençait, il ne s'arrêtait plus ; un soir, sur le trottoir, nous avons bien failli recevoir un pot de chambre sur la tête !  
Y. Pelletier — Qu'avez-vous fait après les vacances ?

A Lenost — Au mois d'octobre, Milig a donné son premier récital à Paris et j'y ai fait ma première exposition en décembre 1959 et janvier 1960, au cours de laquelle j'ai rencontré Robert Vrinat qui, depuis, suit régulièrement mes expositions (2). Peu de gens alors nous prenaient au sérieux et vendre une toile n'était pas toujours facile ; par bonheur, Milig avait du baratin et quand on vendait une toile, on se précipitait au restaurant pour manger.

### LE MEILLEUR PEINTRE BRETON

Glenmor — Ne dis pas « baratin », je n'aurais jamais voulu vendre une « croûte » ! J'étais convaincu : j'ai toujours dit qu'Alan est le meilleur peintre breton.

Y. Pelletier — Qu'entends-tu par « peintre breton » ?

Glenmor — Un peintre dont l'inspiration est profondément celtique. Je n'entends pas par là quelqu'un faisant de la peinture dite engagée ; ces peintres-là « m'ennuient... » ! Alan est motivé par son art ; il n'a jamais dit : « Je vais me battre pour la Bretagne en faisant de la peinture », tandis que moi, j'ai voulu me servir de la chanson pour la cause bretonne. Mais un peintre comme Lenost, par son art, est aussi valable pour la Bretagne que moi par mes chansons.

Y. Pelletier — Comment est arrivée l'exposition de Bruxelles ?

Glenmor — En 1961, nous sommes revenus à Ploumanach. Mais je logeais à « La Gerbe d'Or » à Perros-Guirec où je servais parfois pour payer ma chambre. Un jour, je vis débarquer des Belges. Nous sommes devenus amis. Ils ont même acheté des toiles.

A Lenost — Oui, mais comme ils n'avaient plus assez de sous pour repartir, tu leur as rendu l'argent. Ce fut l'occasion d'aller le chercher à Bruxelles !



**ET VINT UNE BLONDE POETESSE...**

**Glennor** — L'hiver suivant, je suis parti en stop : on me prenait rarement, fallait voir la gueule que j'avais aussi ! Il faisait froid : j'étais violet dans les plaines du Nord !  
**A Lenost** — Tu as même passé une nuit dans une douve avec ta guitare sur la tête et un fagot sur le corps, et il pleuvait !

**Glennor** — Enfin arrivé à Bruxelles, j'ai dégotté la galerie Jérôme Bosch. Au vernissage, il n'y avait personne, mais par la suite nous avons eu des visiteurs.

Un tour est arrivée une fille blonde qui s'est mise à me réciter des vers de René-Guy Cadou... Et elle est devenue ma femme, Katell.

**A Lenost** — N'ayant pas eu de vernissage, j'ai pensé faire un gala pour la fin de l'exposition : Milig pouvait chanter dans une salle située au-dessus de celle où j'exposais. Katell fit un bataage monstre et la salle fut remplie. Après le gala, les gens sont allés voir mon exposition. Ainsi j'ai eu un vernissage en fin d'exposition ! Dès lors nous avons des routes parallèles : ou j'exposais, Milig chantait. Nous avons pensé maintenir ce rythme comme à Ploumanac'h — mais on ne peut pas toujours exposer dans les hôtels.

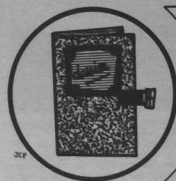
**Glennor** — Ni chanter dans les galeries...  
 Si les routes ont divergé, les coeurs ne se sont point séparés. Les temps de bohème ont fui. L'amitié seule demeure :

*"Si je parlais demain  
 Pour le plus long des voyages  
 Je trouverai sur mon dernier chemin  
 Ton sourire mouillé,  
 Tes larmes de copain..."*

**Yannick Pelletier.**

(1) • Les larmes d'un copain • (Glennor).  
 (2) Critique aux • Nouvelles Littéraires •.

**Avec le  
 CHAUFFAGE  
 ELECTRIQUE  
 INTÉGRÉ,  
 économisez  
 l'ÉNERGIE**



**dossier**

**halte au  
 gaspillage !**

élane deshayes



L'hiver est à notre porte, messager de vents froids et d'humidité... L'actualité nous attriste de ses leitmotifs : pollution, restriction, économies... Plus que jamais pour tous ceux à qui se pose le problème du chauffage dans une construction neuve, le Chauffage Electrique Intégré s'impose par ses qualités.

**UNE SOLUTION A LA CRISE  
 DE L'ENERGIE**

Les besoins en énergie croissent très rapidement, 4 à 5 p. cent par an en France, mais les réserves mondiales d'hydrocarbures ne sont pas insaisissables — même si les fonds marins au large du Finistère en recèlent — et à l'heure actuelle leur utilisation nous assujettit aux producteurs étrangers.

Seul l'emploi massif d'électricité d'origine nucléaire semble pouvoir assurer le relais des combustibles classiques. Déjà l'application de l'électricité s'est étendue à de nombreux domaines et devient notamment le mode de chauffage privilégié de la construction neuve.

**MAIS QU'EST-CE QUE LE  
 CHAUFFAGE ELECTRIQUE INTEGRE ?**

Le Chauffage Electrique Intégré associe étroitement dans la construction quatre éléments :

- une isolation thermique de qualité ;
- des appareils de chauffage (radiateurs, convecteurs) ;
- une ventilation mécanique contrôlée ;
- une régulation fine.

La combinaison de ces composants est le résultat de réflexions et de recherches poussées sur le confort thermique. Plus qu'un chauffage, le Chauffage Electrique Intégré est une nouvelle conception du bien-être dans un confort accru, au prix du chauffage traditionnel.

**UNE BARRIERE CONTRE LE FROID  
 GRACE A UNE ISOLATION  
 THERMIQUE**

Pourquoi chauffe-t-on ? Pour compenser les pertes de chaleur bien sûr. Réduire ces pertes de chaleur, c'est faire des économies de chauffage : c'est le rôle de l'isolation.

En outre, l'isolation thermique, en filtrant les bruits, assure une bonne isolation phonique et permet, en été, une protection contre la chaleur.

Le rôle principal de l'isolation thermique est de freiner les déperditions de chaleur, mais elle a également une influence importante sur le confort de l'habitation.

Comparons deux logements, l'un bien isolé, l'autre moins : dans la deuxième maison, non isolée thermiquement, les parois sont froides et émettent un rayonnement froid : de ce fait, la température ressentie par le corps humain est inférieure à la température ambiante ; il est donc nécessaire de chauffer plus pour avoir une sensation de confort. Par exemple, dans une pièce où l'on souhaite avoir 20°, si les parois sont à 15°, il faudra chauffer à 25°. C'est ce qu'on appelle la température résultante qui est approximativement la température moyenne entre la température des parois et la température ambiante.

Lorsqu'une maison est thermiquement isolée, la température des murs est très proche de la température ambiante, ce qui permet une température régulière en tous points du local, une température moins élevée et donc un air moins sec.

**COMMENT REALISER  
 UNE BONNE ISOLATION ?**

Une bonne isolation se doit d'être totale et réalisée parfaitement à tous les niveaux : murs, planchers, plafonds et combles, surfaces vitrées, huisseries dont l'étanchéité à l'eau et à l'air doit être améliorée.

• **Isolation des murs** : elle se fait le plus couramment en incluant dans le vide d'air entre le mur porteur et la contre-cloison un matériau isolant (laine de verre de 75 mm plus pare-vapeur) ; elle peut aussi se faire avec des panneaux isolants recouverts d'un parement de plâtre ou de bois (isolants : polystyrène expansé, polyuréthane, chlorure de polyvinyle).

• **Isolation des plafonds et des combles** : l'air chaud a une tendance naturelle à s'élever ; et les déperditions les plus importantes ont lieu à ce niveau. Aussi, afin de ne pas laisser échapper la chaleur du



local, le toit et le plafond doivent-ils être soigneusement isolés.

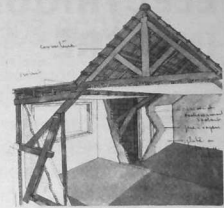
Pour les toits en terrasses, on utilise le polyméthane ou polystyrène spécial ; la mousse de verre. Le feutre en laine de roche, tous isolants rigides. Pour les toits en pente, plus fréquents dans nos régions, l'isolant le plus employé est la laine de verre pour laquelle une épaisseur de 15 cm est nécessaire.

• **Les surfaces vitrées** : les vitrages isolants se composent de deux ou trois verres assemblés, mais séparés par des couches d'air déshydraté. De telles fenêtres évitent des condensations sur les vitres et atténuent les bruits.

Une isolation bien réalisée permet de faire des économies. L'investissement dans ce domaine paraît parfois important, mais en compensation, l'investissement en chauffage proprement dit reste faible. En outre, il ne faut pas perdre de vue ce que dure la maison : quant aux radiateurs électriques, leur entretien est quasiment nul. L'addition révèle qu'avec le Chauffage Electrique Intégré vous aurez fait le bon compte, confort en plus.

**UNE VENTILATION CONTROLEE...  
 EN PERMANENCE,  
 UN APPORT D'AIR FILTRE**

Si les procédés d'isolation maximale visent à empêcher l'air froid de pénétrer et l'air chaud de sortir, une aération permanente n'en est pas moins indispensable. Les règlements prévoient un renouvellement de l'air d'au moins un volume par heure. Avec le Chauffage Electrique Intégré, l'apport d'air est non seulement connu mais contrôlé et d'un débit constant grâce à la ventilation mécanique. Celle-ci permet l'élimination directe des odeurs, buées, fumées de la cuisine, salle de



**Maisons DIN  
 Construire en toute sécurité**

une maison de qualité en traditionnel avec un chauffage électrique intégré

C'est l'affaire des **Maisons DIN**

- Type IV - 460 F/mois
- Type V - 508 F/mois
- Type VI - 590 F/mois



Ça aussi c'est encore l'affaire des **Maisons DIN**

bains ou wc ; elle permet aussi le maintien d'un degré hygrométrique convenable et évite les salissures des peintures et papiers.

#### UN CHAUFFAGE PRATIQUE ET SOUPLE PAR DES APPAREILS MUNIS DE THERMOSTATS

Les appareils de chauffage direct émettent de la chaleur au moment même des besoins. Il existe sur le marché plusieurs types d'appareils :

- convecteurs traditionnels y compris les plinthes. Ils comprennent un corps de chauffe protégé par une carcasse métallique. Une « cheminée de tirage » active en général la circulation naturelle de l'air.
- Parmi les caractéristiques complémentaires de ces appareils, il faut noter :
  - la protection des résistances sous tension pour en interdire le contact direct avec l'extérieur.
  - la limitation de la température des faces extérieures.
  - la qualité du ou des thermostats associés.
  - la température de sortie d'air à la grille supérieure, qui doit être la plus faible possible, et en tous cas inférieure à 90°C. Les plinthes chauffantes ne diffèrent des convecteurs que par leur dimension ; elles sont moins hautes et plus longues.
  - panneaux rayonnants pouvant se présenter sous la forme d'appareils muraux ; on trouve aussi dans cette gamme des moquettes ou des plafonds chauffants.

**AMBIANCE PERSONNALISÉE AVEC LES THERMOSTATS**  
Ce dispositif de réglage permet de chauffer une pièce selon les besoins réels, de

façon constante et automatique, et d'obtenir rapidement un rendement maximum de chauffage électrique.

Il évite en outre le gaspillage et permet une exploitation économique, il assure un summum de confort en évitant les variations importantes de températures ; chaque appareil de chauffage en étant muni, il est possible d'obtenir une indépendance d'une pièce à l'autre.

A la régulation par thermostat, peut s'ajouter une commande par horloge ou à distance par téléphone (appréciable pour les résidences secondaires).

#### LES PROCÉDES DE CHAUFFAGE

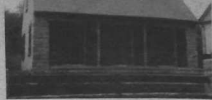
Ils reposent tous sur l'association du chauffage à l'isolation thermique et à la ventilation. La différence intervient dans les systèmes d'aération.

Chauffage et ventilation sont toujours commandés séparément, permettant une aération séparée pendant l'été notamment.

Le système dit « à dépression » consiste à faire pénétrer l'air neuf dans les pièces principales et à extraire l'air vicié dans les pièces techniques.

Dans le système « à surpression », un système de ventilation pulse l'air extérieur à travers un filtre. Cet air est ensuite réparti dans les pièces principales. La légère surpression maintenue dans ces pièces provoque une circulation d'air vers les pièces techniques où se produit l'évacuation.

Pour choisir le procédé de chauffage électrique intégré le mieux adapté à la maison que vous faites construire, il faut tenir compte du climat, de l'emplacement, de l'exposition et du type de construction de la maison. Les spécialistes de chauffage électrique intégré, maintenant nom-



breux, peuvent vous conseiller utilement dans votre choix.

Aux avantages déjà cités, ajoutons : l'absence de chaudière et de conduite de fumée, pas de stockage de combustible, le coût réduit des appareils, l'automatisme intégral, un entretien pratiquement nul, la suppression des risques d'incendie, une mise en régime rapide, le paiement après consommation, des frais d'exploitation de plus en plus intéressants par rapport aux autres modes de chauffage.

#### UN PRODUIT DE QUALITÉ

Le chauffage électrique intégré est un produit de qualité et doit le rester. « Electricité de France » qui en a lancé l'idée et mené des études poussées, tant sur le plan économique que technique, a défini, en collaboration avec le Centre Scientifique et Technique du bâtiment, les limites dans lesquelles ce mode de chauffage est économiquement valable, et ceci avant les naufrages ou pétroles, consécutives à la crise de l'automne 1973.

Moyennant le respect de certaines règles, les logements peuvent bénéficier du label « Confort Total Électrique », décerné par PROMOTELEC. Ce label de qualité garantit au logement un certain niveau de confort, et procure au futur occupant l'assurance d'une limitation des charges de chauffage.

Le chauffage électrique intégré est le chauffage d'avenir, pour plusieurs raisons.

Son principe est basé sur l'économie d'énergie, souci majeur actuellement. L'énergie nucléaire va prendre une place prépondérante, particulièrement dans l'économie française. Et la seule forme sous laquelle cette énergie peut être distribuée est l'électricité.

La pollution qui nous assaille de toutes parts ne pourra être combattue que grâce à une prise de conscience de la responsabilité de chacun dans ce domaine. L'utilisation du chauffage électrique intégré est un premier pas dans ce sens.

Par ailleurs, la vie trépidante actuelle nous conduit à nous affranchir de certaines contingences matérielles. Pourquoi s'inquiéter d'un approvisionnement en éner-

gie, alors que l'électricité répond à la simple invitation d'un thermostat.

Pourquoi avoir chez soi des appareils compliqués, que seul un spécialiste peut réparer, alors qu'un radiateur électrique simple et robuste vous donne entière satisfaction et sait ce faire oublier.

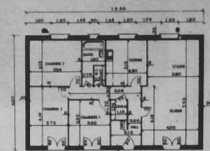
Le chauffage électrique intégré, c'est l'économie, mais aussi la sécurité et surtout la liberté.

## Maisons DIN

GRAND CONFORT TOTAL ELECTRIQUE (Label EDF)

- ★ Cuisine
- ★ Eau chaude
- ★ Chauffage électrique

- Isolation thermique
- Economie maximum d'énergie
- Pas d'entretien



15, rue de Rohan  
Tél. : 33.47.46 - Saint-Brieuc

VOTRE CONSTRUCTION

C'est notre affaire : **consultez-nous !**  
Un renseignement ne coûte RIEN...

**'DIN'**  
Une maison 'confort total électrique' économique à l'achat comme à l'usage.

Exemple :  
Maison Type 5 / 85 m<sup>2</sup> = **103.000 F**  
Même actuellement, la formule "DIN" vous permet d'obtenir facilement tout le crédit nécessaire.

(spécialiste chauffage électrique intégré reconnu par Electricité de France)



Votre F.508f/par mois

\* Prix actuel comprenant : bureaux d'études, relevements de sol, démarches administratives, etc...

Je désire être informé sur les maisons DIN  
NOM et PRÉNOM .....  
ADRESSE .....



15 rue de Rohan, 22000 ST BRIEUC

R. Courtois Publicité - Rennes

CHAQUE FOIS QU'ILS ONT VOULU ECONOMISER DE L'ENERGIE  
LES HOMMES ONT FAIT DES PROGRES  
C'EST ENCORE VRAI AUJOURD'HUI  
Pour leur habitation neuve...

avec le



**CHAUFFAGE  
ELECTRIQUE  
INTÉGRÉ**

grâce à :

- l'ISOLATION THERMIQUE des parois
- l'adoption d'HUISSERIES HERMETIQUES
- la REGULATION de la température pièce par pièce
- la VENTILATION mécanique contrôlée

## Actualités

\* Exposition en préparation au musée de Morlaix pour le centenaire de la mort de Tristan Corbière  
 \* Assimil prépare un ouvrage : « le breton sans peine » \* 40 entreprises bretonnes ont participé au IV<sup>e</sup> MIDEST (sous-traitance) à Lille ; le prochain se tiendra à Nantes  
 \* Un centre de dressage de chiens d'aveugles ouvrira bientôt près de

Quimper \* Le Comité d'expansion du Mené lance une souscription pour se donner des moyens d'action accrus \* Une nouvelle antenne PB4 va être montée à Pleumeur-Boitou \* Les 12 et 13 octobre, braderie et foire aux puces à Guingamp dans le quartier St-Michel \* Courses de chevaux à Vitré le 27 octobre.

## SOCIÉTÉ GUYVARC'H et LE DÉAUT



- Matériaux de Construction
- Sanitaire - Chauffage
- Peinture et Revêtements de Sol
- Carrelage - Moquettes
- Bois et Dérivés

TOUT POUR LE BATIMENT

Siège : Avenue Amiral-Melchior - 56103 LORIENT

Téléphone : 21.18.51



La Salle d'Exposition  
SANITAIRE

CARRELAGES, MOQUETTES

est ouverte tous les jours de la semaine (sauf le dimanche)

de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures

AGENCES :

- VANNES - Saint-Léonard en THEIX - Tél. : 66.30.73
- MALESTROIT - Les Sources - Tél. : 22 ou 252
- CONCARNEAU - Z.I. de Keramporiel - Tél. 97.10.34
- HENNEBONT - rue de la Gare - Tél. 65.20.85
- RIEC/BELON - Bas Kerco - Tél. 97.90.61



# Lorient

75 000 habitants, au cœur d'une agglomération de 150 000 habitants.

Ville nouvelle, vivante, jeune et dynamique.

Cité accueillante par son cadre urbain, son cadre naturel environnant, la gentillesse de ses habitants.

L'ambition d'offrir les services d'une grande ville en préservant tous ses atouts de ville moyenne.

Cité de la mer avec ses ports de commerce, de pêche, de guerre, de plaisance.

Cité industrielle avec ses zones industrielles à proximité de la voie express-régionale et ses zones industrielles portuaires. Cité d'accueil pour les activités tertiaires.

Ville universitaire (I.U.T. - Enseignement Supérieur) ouverte vers l'extérieur (voie expresse-régionale, voie ferrée Quimper-Paris et Quimper-Bordeaux, port de commerce, aéroport mettant Lorient à 1 heure de Paris). A la croisée des chemins entre Nantes, Rennes et Brest.

# Lorient

C'est une ville aux nombreux atouts, par la vie agréable qu'elle offre à ses habitants, au cœur de la Bretagne du Sud et les perspectives de croissance économique indiscutables.

Le COMITE INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT de BRETAGNE-SUD est un Organisme collecteur de la Participation des Employeurs à la Construction — le 1 p. cent devenu 0,90 p. cent — habilité, et contrôlé par le Ministère de l'Équipement quant à la bonne utilisation des fonds collectés.

Il fut créé bénévolement avant l'obligation d'investir des Employeurs, et est géré partiellement par des Administrateurs employeurs et salariés, en provenance de divers secteurs économiques de la région. Il est représenté dans divers Organismes sociaux de constructions, et est membre de l'Union Bretonne des C.I.L. elle-même représentée au Conseil Economique Social Régional pour le domaine « Logement et Construction ».

Il bénéficie, au sein de sa Fédération Nationale (Union Nationale Interprofessionnelle du Logement) de différents Services : en particulier, un Service d'auto-contrôle et d'assistance pour le bon fonctionnement des C.I.L. — une Association Financière Inter Régionale des C.I.L. pour les actions prioritaires — enfin, une Association de Formation Continue Inter Régionale du Logement pour le personnel des C.I.L.

L'activité principale du C.I.L. de Bretagne-Sud est une activité financière par les prêts complémentaires qu'il peut accorder en accession à la propriété ou à l'amélioration de l'habitat.

Le C.I.L. de Bretagne-Sud peut également faire bénéficier les salariés des entreprises adhérentes d'une attribution en priorité d'un logement en accession à la propriété, dans l'un de ses programmes :

LORIENT - GESTEL - ARRADON - SAINT-AVE - LA GACILLY - QUESTEMBERT - QUIMPERLE, etc.

D'autre part, les Entreprises peuvent, par l'intermédiaire du C.I.L. qui se mettra en relation avec les Organismes H.L.M., faire réserver des logements sociaux pour leur personnel.

Enfin, ses Services qui ont connaissance des différents problèmes juridiques, fiscaux, techniques, financiers et contentieux de la Construction, peuvent renseigner efficacement les salariés sur leurs problèmes de logements et de financement.

L'utilisation efficace du 0,90 p. cent dans le cadre de la Fédération Nationale des C.I.L., contribue à l'activité économique du secteur « construction », et tout particulièrement pour le Morbihan et le Sud-Finistère.

A ce jour, près de 5 000 familles de salariés ont bénéficié de l'aide de notre Organisme, soit pour accéder à la propriété, soit pour améliorer de leur logement.

## le comité interprofessionnel du logement de bretagne.sud



Le quartier de Kermele dont les logements individuels en accession à la propriété ont été réalisés grâce au 1 p. cent.



# lorient, ville nouvelle



par jean lagarde

1666. Suivant une ordonnance royale, « les terres vaines et vagues et inutilisées appartenant au domaine royal au lieu-dit du Foualdic, au confluent du Scorff et du Blavier » furent concédées à la Compagnie des Indes. De la mer et de son commerce, LORIENT vint de naître. Pour qui veut connaître cette ville, un tel rappel est indispensable car les trois siècles d'histoire qu'elle a déjà vécus se définissent par rapport à la mer : activité du riche commerce maritime de la Compagnie des Indes, activité d'un port militaire et d'un arsenal important et, enfin, au début de ce siècle, activité d'un

port de pêche qui est devenu le deuxième port de pêche de France.

Maintenant encore, la mer joue à Lorient un rôle essentiel dans son activité économique : le port de pêche augmente chaque année son tonnage et sa flotte de nouveaux chalutiers pêche arrière ne cesse de se développer. Le port de commerce, équipé pour recevoir des navires de plus de 25 000 tonnes, a obtenu ces dernières années le ruban bleu des ports de la Favarde atlantique.

1974. LORIENT est plus qu'elle ne l'a été, une ville nouvelle.

Nouvelle d'abord par sa population dont la moyenne des moins de 20 ans est de 36,4 %, alors que pour la France, ce taux n'atteint que 32 %.

Nouvelle par son urbanisme : elle présente l'aspect d'une cité moderne et aérée qui a conservé, dans le tracé de ses rues et dans la hauteur même de ses immeubles, une dimension et une échelle humaines.

Nouvelle par son développement : développement urbain de nouveaux quartiers au nord et à l'ouest de la ville ; développement commercial de son centre ville qui rayonne sur une large partie de la Bretagne du sud ; développement de ses zones industrielles à proximité de la voie express régionale et en bordure de la rade, dans un site approprié où a été créée, récemment, une nouvelle zone industrielle portuaire venant compléter celle du port de commerce actuel.

L'Enseignement Supérieur se développe également à Lorient. Après la création d'un Centre Scientifique pour la préparation du DEUG A, vient d'être implanté un IUT avec un premier département « Hygiène et Sécurité ». Actuellement est étudiée la création d'un deuxième département « Génie Thermique », parfaitement adapté à l'économie locale et régionale.



L'ensemble sportif du Moustoir (ph. R. Grillard).

Née de la mer, la ville a des projets qui, pour l'avenir, sont encore, par l'essentiel, tournés vers cette mer. On les retrouve dans des opérations ponctuelles telles l'opération « recentrer Lorient vers la mer » qui aura comme support le développement du port et des activités de plaisance près du centre ville.

Pour le développement économique, une remarquable extension du port de pêche est prévue sur l'Anse du Ter, à proximité du port actuel. On envisage aussi la création de plusieurs autres zones industrielles portuaires. Plusieurs de ces projets, que l'on retrouve dans les travaux du S.D.A.U., sont liés au franchissement de la rade qui permettra au Grand-Lorient de se développer de part et d'autre de celle-ci. Le principe étant adopté, un travail d'étude et de réflexion est encore nécessaire pour une utilisation cohérente, autour de cette rade, des nouveaux espaces.

### SOLIDARITE ET CONCERTATION

Comme pour la plupart des villes d'une certaine importance, Lorient et son agglomération connaît les problèmes du regroupement communal.

L'expérience de Lorient a été décrite plus loin : ce qui est certain, c'est que l'avenir veut que, sans cesse, la solidarité entre des communes voisines s'affirme et que, rapidement, soient trouvées les meilleures formes pour répondre à cette solidarité. Mais, cette solidarité ne doit-elle s'affirmer qu'au niveau de l'agglomération ?

Bien des équipements dépassent le cadre d'une agglomération, en effet, et sont adaptés au niveau du département tout au plus. La notion de Pays, si passionnante pour la Bretagne, devrait pouvoir connaître un début d'application. Le Pays de Lorient pourrait se prêter fort bien à une expérience car cette notion ne lui est pas étrangère. Déjà notre volonté a été de promouvoir certains équipements ou organismes à ce niveau : enseignement supérieur par la création du Centre scientifique du Pays de Lorient, économie par celle du Comité d'expansion économique du Pays de Lorient et, plus récemment même, le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Pays de Lorient qui doit être un élément important de ce Pays.

Ce ne sont que les premiers pas ; d'autres devront se faire telles une rencontre et une concertation de toutes les communes du Pays de Lorient pour se connaître d'abord, mais aussi pour ensemble, examiner les possibilités de réflexions et de réalisations communes.

### UN MOTEUR DU DEVELOPPEMENT DE LA BRETAGNE DU SUD

A la fois tournée vers la mer et solidaire de son Pays, Lorient est une ville qui a fait un double pari :

conservier tous ses atouts de ville moyenne par la qualité de vie que l'on y trouve aujourd'hui ;

promouvoir, en restant cette ville moyenne, les services offerts par une grande ville, pour renforcer la qualité de Lorient et pour être, par son rayonnement, le moteur du développement de l'ensemble du Pays de Lorient et d'une large part de la Bretagne du Sud.

Jean Lagarde  
maire de Lorient

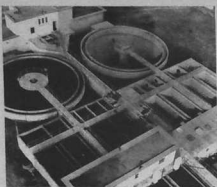
LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (S.I.V.O.M.) DE LORIENT

# le grand-lorient :

## 10 ans de transformations profondes

Voilà dix ans, Lorient, ceinturée dans ses propres limites communales par de vastes espaces encore ruraux (Keryado, Kervéranec, Kervaric) terminait à peine sa reconstruction. Les communes voisines : Ploemeur, Quéven, Caudan, Larmor et même en grande partie Lanester étaient dans l'ensemble des communes essentiellement rurales au faible développement.

1974 : dix ans d'histoire seulement ont profondément transformé le Grand-Lorient : de nouvelles zones industrielles se sont créées (Keryado, Kerpont, Kérolay, Le Rohu) ; d'importantes zones d'habitation sont sorties de terre pour faire face à une forte expansion démographique. La ville a envahi le campagne. Lorient est arrivée à la limite de ses frontières. Les communes voisines sont devenues urbaines : Quéven, Lanester, Ploemeur ont presque doublé leur population.



L'usine des eaux du Petit Paradis (ph. F. Decosse).

Mais parce que l'agglomération grandit toujours, se développe, s'équipe et doit orienter son avenir, il a fallu aller plus loin encore et faire un autre pas dans la collaboration et la concertation : ce pas c'est la création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Pays de Lorient (S.I.V.O.M.).

### LES COMMUNES DU S.I.V.O.M. ET LEUR POPULATION

	1962	1968	1974
Lorient	80 000	69 000	75 000
Lanester	18 000	20 000	21 000
Ploemeur	5 000	5 000	7 000
Quéven	3 000	3 000	5 000
Caudan	3 000	3 000	4 000
Total	93 000	108 000	125 000

### L'ESPACE DU S.I.V.O.M.

Centré autour du Scorff, l'espace concerné par le S.I.V.O.M. comprend :  
— au cœur, l'agglomération « restreinte » formée par Lorient et Lanester avec sur la rade les ports de pêche et de commerce, la zone industrielle du Rohu ;

— au sud, Larmor dont la vocation est essentiellement résidentielle et touristique ;  
— plus en périphérie, Ploemeur, Quéven et Caudan dont la population rurale est encore importante. C'est sur cette dernière commune, Caudan, qu'a été créée la grande zone industrielle de Kerpont où sont installés en particulier : la Société Bretonne de Fonderie et de Mécanique (S.B.F.M.) : 1 100 emplois et l'Atelier Central des Postes et Télécommunications (600 emplois).

Cet ensemble, cœur du Pays de Lorient, constitue avec Brest, Rennes et Nantes-St-Nazaire, un des grands points forts de l'économie et de la démographie bretonnes.

### LE FONCTIONNEMENT DU S.I.V.O.M.

Créé par arrêté préfectoral du 11 décembre 1973, ce nouvel organisme n'a pas encore un an d'expérience.

Volontairement, ses promoteurs lui ont attribué des compétences très larges, puisque les services pouvant lui être confiés vont des secteurs classiques telle la défense contre l'incendie aux secteurs nouveaux telles l'expansion économique et l'informatique.

Il est dès à présent convenu entre les communes associées que les services et activités suivants seront confiés au Syndicat par toutes ou certaines d'entre elles : l'urbanisme et l'environnement, les équipements collectifs, les problèmes fonciers, l'expansion économique, l'aménagement des rives du Ter, la défense contre l'incendie, les transports urbains, l'informatique, l'étude et la réalisation de zones industrielles, l'étude et la réalisation de centres tertiaires, le franchissement de la rade, la réalisation de la déviation de la R.N. 105, l'enseignement supérieur.

### « A LA CARTE »

L'originalité de ce Syndicat lui vient de sa souplesse qui, à terme, se révélera positive ou négative pour son fonctionnement : en effet, chaque commune adhérente peut accepter ou refuser telle attribution du S.I.V.O.M.



Le centre de Lorient, vu d'en-haut (photo Corlad)

Ainsi une commune peut refuser que les services du Syndicat se chargent des problèmes fonciers sur son territoire, mais accepter l'ensemble des autres attributions. A la limite, elle peut n'accepter qu'une attribution même partiellement et refuser l'ensemble des autres.

On a parlé, à juste titre, de « carte » du S.I.V.O.M. à la carte. Dans de telles conditions et après huit mois de fonctionnement, il est encore difficile de dresser un bilan. Quelques points doivent cependant être soulignés.  
Le secrétariat restreint a été mis en place. Ce secrétariat est assisté par les services administratifs et techniques de la ville de Lorient chaque fois que cela se révèle utile. L'encadrement et la coordination de l'ensemble sont assurés par : le secrétaire général, le secrétaire général adjoint et le directeur général des services techniques de Lorient. Une première structure administrative du Grand-Lorient a donc été mise en place.

### LA PREMIERE PIERRE

La collaboration entre Lorient et Lanester semble s'affirmer puisque, à l'occasion de l'élaboration des Plans d'Occupation des Sols (P.O.S.) une agence d'urbanisme intercommunale, dans le cadre du S.I.V.O.M., se met actuellement en place. Son premier objectif est l'élaboration d'un plan d'occupation des sols commun aux deux communes.  
L'Agence sera responsable à la fois :  
— de l'urbanisme opérationnel (opérations foncières, permis de construire).  
Ouvert aux autres communes avec personnel spécifiquement « S.I.V.O.M. », ce service est la première pierre posée pour la construction du Grand-Lorient.

En dehors de ces structures, quelques études ou réalisations intéressantes dans le cadre du Syndicat sont en cours.  
La plus importante est, sans doute, la création de la nouvelle zone industrielle du Gallie devant doubler l'actuelle zone industrielle de Keryado, presque entièrement remplie. Une répartition équitable des charges et des bénéfices futurs sera assurée entre toutes les communes du S.I.V.O.M. participantes.

### LE PROBLEME DE LA MAITRISE DES SOLS

Toujours dans le cadre du Syndicat, une étude est actuellement menée pour la construction d'une usine de broyage des ordures

ménagères. L'intérêt suscité par ce projet dépasse même les limites du S.I.V.O.M. puisque quatre autres communes souhaitent y participer.

Afin de protéger les rives du Ter, espace naturel remarquable au cœur du Grand-Lorient de demain, les communes du S.I.V.O.M. se sont encore concertées. Le délicat problème de la maîtrise des sols reste cependant entièrement à régler.

Enfin, d'autres projets seront bientôt soumis à l'étude :  
— la création d'un vaste parc de loisirs d'agglomération,  
— la création d'une bibliothèque de district qui permettrait de décentraliser la bibliothèque centrale de Lorient dans les principaux secteurs de l'agglomération.  
Plus classiques mais nécessaires, sont les projets de création, à partir du S.I.V.O.M., d'un syndicat pour l'eau et l'assainissement et l'extension du service incendie à l'ensemble du Syndicat.

### L'HEURE DES QUESTIONS

Conclure sur ce qui est avant tout le début de la construction du Grand-Lorient n'est guère possible : on ne conclut pas sur une introduction. Aujourd'hui encore est plutôt l'heure des questions.

Par le S.I.V.O.M. de Lorient, on a mis en place des structures souples et non contraignantes, des structures haussières au départ, mais des structures qui, dans le cadre juridique du Syndicat, peuvent devenir suffisantes. Que faut-il pour cela ? De la bonne volonté de toutes les communes adhérentes, certes, mais aussi une acceptation de concessions partielles, et surtout une acceptation d'aller sans cesse plus loin dans la collaboration.

L'échec de cette expérience qu'est le S.I.V.O.M. serait, bien sûr, la preuve de son inadéquation. Mais cet échec ne serait pas total car trop de concertations, trop de travail en commun auraient été faits. Une marche arrière prendrait le caractère d'un recul, d'un renoncement pour l'agglomération.

Une seule solution resterait : trouver des formes plus adaptées à la solidarité du Grand-Lorient. Une de ces formes porte le nom de Communauté urbaine, mais elle serait bien plus contraignante.

Où il y en a, le S.I.V.O.M. de Lorient marque, dès aujourd'hui, un progrès et, dans la mesure où chacun se sentira responsable non seulement de sa commune mais de l'ensemble du Syndicat, il constitue en plus un acte de foi dans l'avenir du Grand-Lorient.

### LE GRAND-LORIENT : UNE REALITE NOUVELLE

Le Grand-Lorient a pris une forme nouvelle. Le Grand-Lorient est devenu une réalité nouvelle.

Pour faire face à ce développement et à ses exigences, la concertation intercommunale est devenue nécessaire. Plusieurs syndicats à vocation simple furent créés :

- syndicat pour l'eau ;
- syndicat pour le développement de l'enseignement supérieur ;
- syndicat pour l'étude de l'agglomération ;

Il est permis aux élus de prendre conscience de l'importance des rencontres pour chacune de leur commune dont les problèmes étaient sans cesse plus liés.



### QUI SOMMES-NOUS ?

- une équipe de 1 200 personnes, effectif qui ne cesse de s'accroître.
  - une usine moderne, des moyens techniques hautement élaborés garantissant à nos produits précision et qualité.
  - une capacité de production journalière de 300 T.
- NOTRE SPECIALITE : Les métaux ferreux à hautes caractéristiques techniques.



NOS REFERENCES : Renault - Saviem - SNCF - SKF - North american Rockwell...  
NOS MARCHES PRINCIPAUX : l'automobile, la pétrochimie...

SBFM - z.i. kerpont - caudan - 56600 LANESTER - Téléphone (97) 76.13.34



ses mariées d'automne

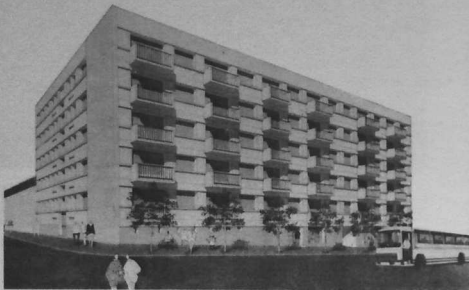


### FANNY couture

42, rue Mal-Foch - LORIENT

SON PRET-A-PORTER  
dames et jeunes filles  
SON RAYON SPECIAL  
TAILLE FORTE  
jusqu'au 56

# Une nouvelle résidence pour le grand Lorient



DEPUIS vingt ans que la Société d'Etudes et de Gestion Immobilière bâtit pour le bien-être des Lorientais, elle a fait sortir de terre plus de 2 500 logements dans le cadre de ses programmes. La qualité de ses constructions à caractère social tout comme la pondération de leurs prix ont donné à la S.E.G.I.M. une renommée telle que, rayonnant de Lorient où sont situés ses bureaux (5 cours de la Bôve), son activité s'est rapidement étendue à toute la province bretonne et aux départements limitrophes.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les réalisations de la S.E.G.I.M. ; retenons-en seulement quelques-unes :

- à Lorient : Dulisouët - Victor-Hugo, Talvas, Plein Ciel, Huet, Concorde (logements et magasins), Kreisker,

- à Lanester : Champ de courses, Kerfréhour, Kesler - Devillers,

- à Hennebont : Monts Délicés,

- à Auray : Ty Guen, Parco,

- à La Trinité-sur-Mer : Keris-per,

- à Vannes : Les Trois Moulins, le Connétable, Le Golfe,

- à Quimper et environs : Pennanguer et Gourmelen, Esquibien,

- à Saint-Brieuc : le Point du Jour,

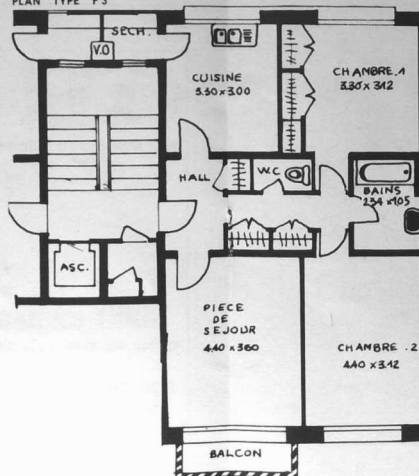
- à Nantes : Rezé-lès-Nantes, Tremissinière, Concorde, Berlioz,

- à Rennes et environs : Chartres-de-Bretagne.

## EXTRAITS DU DESCRIPTIF DE LA RESIDENCE SAINT-MICHEL

- \* parquet chêne séjour et chambre annexe,
- \* revêtement de sol Daiflex dans la cuisine, WC et salle d'eau
- \* tapis aiguilleté dans les chambres \* évier inox double bac
- \* baignoire acier émaillé \* chauffage central et eau chaude par chaudière gaz individuel \* volets roulants \* vide-ordures \* ascenseurs \* antennes TV et MF \* balcons au sud et à l'ouest \* séchoirs individuels \* menuiseries extérieures en bois exotiques \* etc.

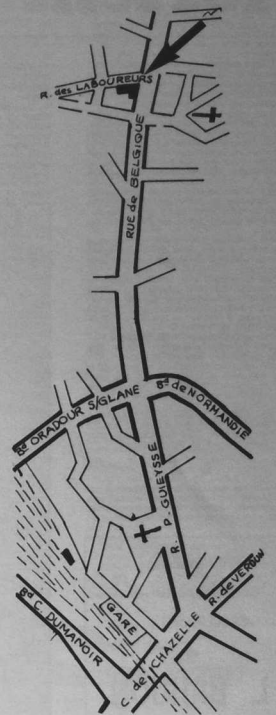
PLAN TYPE F3



Actuellement en cours de réalisation il convient de signaler la RESIDENCE SAINT MICHEL. Excellamment située, puisque à cinq minutes du centre ville et disposant des équipements collectifs indispensables, voisine de la Zone Industrielle de Keryado, la Résidence Saint-Michel (architectes : Messieurs Beauvir et Bigio) s'intègre parfaitement dans le cadre du « Grand Lorient ».

Ce programme comporte trente-cinq appartements : 5 de deux pièces, 15 de trois pièces, 10 de quatre pièces, 5 de cinq pièces, l'ensemble doté de parkings extérieurs et couverts, de locaux communs et des aménagements facilitant la tâche des maîtres de maison.

Dans la tradition des programmes réalisés par la S.E.G.I.M., la Résidence Saint-Michel est constituée par un groupe de trois petits bâtiments ouverts sur la rue des Laborateurs et la rue de Belgique, où il fera bon vivre différemment des « grands ensembles » ou du gigantisme des tours orgueilleuses. Cet ensemble, bien entendu, jouit des primes et des prêts du Crédit Foncier de France auxquels s'adjoint toute la gamme des prêts complémentaires : fonctionnaire ou employeur, familial, Caisse d'Epargne, Banques, etc. Ces prêts sont remboursables en vingt ans et leur total peut atteindre 80 % du prix total.



Pour tous renseignements :  
S.E.G.I.M., Gérant de la Société Civile Immobilière :  
5, cours de la Bôve - LORIENT - Tél. : 21.23.08.

# Lorient "ville moyenne"

LORIENT est-elle une ville moyenne ? Certes, si l'on considère la population de sa commune en 1968 qui ne dépassait pas 69 000 habitants, ou même celle de son agglomération : 98 000 habitants.

Depuis cette date, la population du Grand-Lorient (définition I.N.S.E.E.) s'est sensiblement accrue mais reste très en deçà de 150 000 habitants, chiffre qui pourrait d'un point de vue numérique — quoiqu'aucune définition n'ait été donnée — marquer la limite entre les villes moyennes et les grandes villes.

Mais Lorient se définit bien plus comme ville moyenne par le rayonnement qu'elle exerce sur son Pays et par la qualité des services et la qualité de vie qu'elle offre à ses habitants.

C'est justement à ce niveau de la qualité de la ville que le ministère de l'Équipement a lancé la politique de promotion des villes moyennes.

C'est donc aussi à ce niveau, laissant de côté toutes les très grandes opérations comme le franchissement de la rade, conformément à l'esprit du ministère, que Lorient a été amenée à réaliser un pré-dossier « LORIENT VILLE MOYENNE ».

Dans ce pré-dossier, trois problèmes — auxquels on tente d'apporter une réponse même partielle — ont été abordés :

- le problème d'une ville au bord de la mer, mais qui tourne le dos à la mer ;
- le problème d'un centre ville qui doit améliorer son accessibilité et renforcer son animation ;
- et enfin, le problème des nouveaux quartiers périphériques qui, à l'image de bien des villes comparables, manquent de vie et de caractère.

## LA MER

Lorient est ceinturée sur sa façade maritime par les emprises des zones industrielles, des ports de pêche et de commerce, et par les zones militaires liées à l'Arsenal.

SERRURERIE

CONSTRUCTIONS

METALLIQUES

**L. BAHUON**

distributeur agréé

HERMETIQUES FEMVENDOME

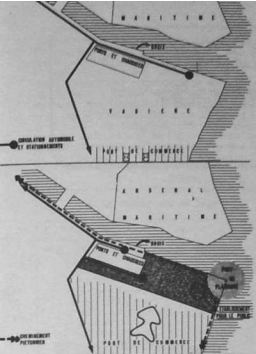
Rue du Galliec,

Z.I. de Keryado,

Tél. : (97) 21.20.78

Le seul contact avec l'eau est le minuscule bassin à flot et le boulevard de l'Estacade aboutissant à des vastières en voie de complémentation. L'extension de la zone industrielle du port de commerce jusqu'à ce boulevard risque de confisquer tout cet espace et de venir « boucler la boucle », coupant définitivement Lorient de la mer par une ceinture de zone industrielle et d'emprises militaires. La première opération consiste à aménager ce boulevard de l'Estacade et ses abords en y créant un parc public, un nouveau port de

plaisance intégré au site et un ou plusieurs établissements pour le public (aquarium, brasserie...). Le cheminement piétonnier serait favorisé le long du boulevard, le long de l'eau, et la circulation et le stationnement des automobiles seraient décalés vers le port de commerce qui pourrait dès lors s'étendre jusqu'à ce boulevard ainsi aménagé. Lorient, et surtout le centre ville, distant de quelques centaines de mètres, serait donc relié à la mer par le jardin Jules-Ferry, le bassin à flot, le boulevard de l'Estacade et



ses équipements. L'ouverture de Lorient sur la mer serait préservée et même largement améliorée pour la qualité même de la vie de la Cité. Il serait ainsi possible en partant du centre ville, du bassin à flot, de parvenir au port de commerce, puis au port de pêche, en longeant la mer, en privilégiant le cheminement piétonnier le long de cette mer. Lorient retrouverait la mer.

Deux autres opérations moins importantes pour recentrer Lorient vers l'eau seraient menées en complémentarité : l'une au sud sur les rives de l'étang du Ter, pour un meilleur accès au public et la création d'une base de loisirs ; l'autre au nord sur les rives du Scorff, où quelques hectares aménagés seraient mis également à la disposition du public.

## LE CENTRE VILLE

- Faciliter son accessibilité
- l'amélioration de l'accès par une nouvelle voie prolongant le boulevard du

## S.O.T.R.A.M.A. CARDIET TOUS TRANSPORTS

Transports de masse indivisible (150 tonnes)

**MANUTENTION tous travaux de terrassements LOCATION de grues automobiles**

10 T - 12 T - 15 T - 20 T - 50 T  
pelleteuses camions - tracteurs - niveleuses - élévateurs 3 et 4 tonnes - bulldozers - compresseurs - chargeuses sur pneus - travaux à la mine.

**DEMOLITIONS matériaux de carrière - matériaux de viabilité - sable à béton.**

8, av. de Kergoise  
**LORIENT**  
tél. 21.10.26

Scorff déjà très bien relié à la principale voie d'accès à Lorient (pont Saint-Christophe), mais aboutissant mal au centre ville ;

- l'amélioration du stationnement dans le cœur commercial de l'agglomération par la création d'un parking à plusieurs niveaux sur un espace encore libre de 5 000 m<sup>2</sup>.
- Favoriser son développement et son animation

Une autre action complémentaire dans le centre ville devrait nous amener à y créer également un centre d'activités culturelles à proximité immédiate de la Mairie et d'équipements de culture et de loisirs (Bibliothèque, Musée, Maison municipale des Loisirs, équipements sportifs comme le stade, la piscine, les tennis...).

Un centre ville développé, vivant et animé, est en effet indispensable à la qualité d'une ville moyenne comme Lorient.

## LES QUARTIERS

Des équipements dans les nouveaux quartiers à l'ouest (Z.U.P. de Kervénanc) et au nord (zone d'habitation de Keryado) sont indispensables à leur animation. L'action de la municipalité et de la Caisse d'allocation familiale a déjà permis la création d'une association (A.L.P.A.S.E.) dont l'objectif est de promouvoir une action socio-éducative. Pour atteindre cet objectif, des équipements seront intégrés à ces nouveaux quartiers pour être les supports de l'animation.

Dependant, pour rompre la monotonie créée par des Z.U.P. toutes semblables, il est nécessaire de faire, dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme, du nouveau : tel peut être un autre objectif permettant d'améliorer directement la qualité de la vie dans une ville moyenne.

La ville de Lorient dispose d'une Z.A.D. (Zone d'Aménagement Différé) de 110 hectares. Si les problèmes soulevés par le prix du terrain et leur mise en viabilité peuvent être maîtrisés, la création d'une zone d'habitation originale y sera envisagée (maisons individuelles de style régional, rues piétonnières, bonne liaison au centre ville par des transports en commun adaptés).

**UN ENSEMBLE D'OPÉRATIONS LIÉES**

Un projet important à Lorient, dans le cadre du dossier, montre que les opérations prévues sont liées entre elles, et même dépendantes parfois les unes des autres. Ce projet est la mise en place de voies piétonnières.

Lorient est une ville neuve se prêtant mal, dans un avenir immédiat, à la création de rues piétonnières permanentes dans le centre. C'est vers d'autres formes de voies piétonnières qu'elle pourrait s'orienter. Il existe, en effet, dans plusieurs secteurs des amorce de ces voies : le long de l'étang du Ter, dans la Z.U.P. de Kervénanc, le long de l'ensemble sportif du centre ville, dans le jardin Jules-Ferry et sur le boulevard de l'Estacade.

Si l'on analyse le tissu urbain lorientais dans ces secteurs, on s'aperçoit que relier entre elles ces amorces ne soulèverait pas de grands problèmes techniques ni sans doute financiers (en tout cas, sans commune mesure avec les efforts que l'on veut bien faire pour la création de pénétrantes autoroutières).

Relier ces amorces de voies piétonnières permettrait de créer un cheminement pour piétons, depuis l'étang du Ter à l'ouest jusqu'à la pointe de l'Estacade et la mer, à l'est. Ce cheminement pourrait être relié au nord-ouest à la zone réservée pour un nouvel habitat et, dans un avenir plus lointain, à la zone d'habitation nord. Là encore le tissu urbain s'y prête favorablement.

C'est à partir de la réalisation de ce cheminement piétonnier que les opérations prévues dans le dossier sont liées.

En effet, la plupart des opérations prévues (recentrer Lorient vers la mer et ses équipements, le centre de parking et de bureaux, le centre d'activités culturelles, les équipements de quartiers, les rives du Ter) se trouveraient à proximité immédiate ou le long de cet axe piétonnier. D'autres s'y trouvent déjà ou y seront à y placer les lycées de Lorient, le futur I.U.T.

Ainsi, partant de l'élément axe (port de l'Estacade), on parviendrait encore à cet élément (étang du Ter) en reliant entre eux toute une série d'équipements attractifs.

## UNE VILLE A L'ECHELLE DE L'HOMME

Les opérations — recentrer Lorient vers la mer, renforcer le centre ville, animer les quartiers, faire de Lorient une ville plus à l'échelle de l'homme — sont donc cheminement piétonnier — sont donc cheminement piétonnier — sont donc cheminement piétonnier dans le dossier « LORIENT VILLE MOYENNE ».

Ces opérations, qui n'ont été que rapidement, et même que partiellement décrites, ne pourront bien sûr à elles seules résoudre tous les problèmes soulevés par l'urbanisme lorientais qui doit, de plus en plus, se traiter au niveau du Grand-Lorient, dès aujourd'hui.

Nous soulignons cependant qu'elles contribueraient à améliorer la qualité même de Lorient, la qualité de la vie à Lorient, de cette ville qui, en voulant offrir les services d'une grande ville à ses habitants, veut, par ses qualités, s'affirmer VILLE MOYENNE.

## Voire Banque... Le Crédit Maritime Mutuel PLACEMENTS ET PRETS DIVERS

Siège social :  
AURAY, 6, rue du Père-Eternel  
Tél. 24.04.89

Agences à LORIENT-Ville  
17, boulevard Leclerc - Tél. 64.31.70  
LORIENT Keroman  
85, av. de la Perrière - Tél. 21.18.19

Ouvert à tous

# Lorient: TROIS GRANDS PORTS dans une petite rade

par jacques moninart

Comment loger un port de commerce, un port de pêche et un port de guerre autour d'un plan d'eau de 1 200 hectares ? C'est le pari gagné par les Lorientais depuis trois siècles... et tenu pour l'an 2000.

De l'action conjointe de la nature et des hommes, qui l'ont patiemment modelée au cours des temps, la rade de Lorient tire une personnalité très accusée, dont les caractéristiques conditionnent de façon décisive l'avenir de l'agglomération tout entière.

« *de la nature*, la rade de Lorient a hérité d'un plan d'eau d'une superficie de l'ordre de 11,5 km<sup>2</sup> dérivé en «doigt de gant» du fait de la juxtaposition de trois estuaires, ceux du Ter, du Scorff et du Blavet. Il mesure 19 kilomètres sur sa plus grande longueur — entre la Citadelle de Port-gauez — entre la Citadelle de Port-Louis et le pont du Bonhomme —, tandis que sa largeur maximale utile, au droit de la pointe de Kermével, n'est que de 7 mètres. La profondeur de son chenal, récemment recalibré, est de 7 mètres par rapport aux plus basses eaux, ce qui autorise l'accès de navires d'un déplacement maximum de l'ordre de 25 000 à 30 000 tonnes.

« *des hommes*, la rade de Lorient a fait depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle l'objet du plus grand intérêt. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elle se trouve profondément marquée par un passé qui, fondement marqué par un passé qui, pour être relativement récent, n'en a pas moins laissé des traces indélébiles, et lui a conféré une quintuple vocation... »



Le chalutier « Jeanne d'Arc » étrenne le slipway rénové de 1350 tonnes (photos R. Renard, C.C.I.M.).

## UNE QUINTUPLE VOCATION

— *vocation commerciale* tout d'abord, puisque, si Colbert a créé en 1666 la « Ville Nouvelle » de Lorient, ce fut pour en faire la tête de pont du commerce maritime avec les Indes Orientales.

— *vocation militaire*, amorcée dès 1690 par l'installation de la Marine Royale à Lorient, renforcée au XIX<sup>e</sup> siècle par le développement de l'Arsenal et de ses trois poudreries échelonnées sur la rive droite du Scorff, et... parachevée en 1941 par l'Amiral Donitz par la construction de la base pour sous-marins de Kérouan, reprise à la Libération par la Marine Nationale.

— *vocation de la pêche industrielle*, née en 1927 avec l'ouverture du port de Kérouan, qui devient bien vite le second port de pêche français.

— *vocation plaisancière*, l'idée d'une part à l'existence de conditions climatiques particulièrement propices à la voile, d'autre part à la présence d'une agglomération importante.

— *vocation urbaine* enfin, l'extension de la ville et le développement des activités liées à la mer rendant plus que jamais nécessaire le centrage du développement de l'ensemble des communes et la conurbation lorientaise autour de ce plan d'eau d'une excellente qualité.

On peut estimer à un peu moins de 35 km<sup>2</sup> la surface de la « première couronne », ou partie terrestre qui entoure le plan d'eau et sert de support à la quasi-totalité des activités liées de près ou de loin à l'élement marin. Définie de façon aussi peu arbitraire que possible, cette couronne recouvre à l'Ouest la totalité de l'emprise des communes de Larmor-Plage et Lorient, tandis qu'elle se trouve délimitée à l'Est par la RN 781 reliant Port-Louis à Hennebont — ce qui fait qu'elle englobe l'intégralité des communes de Port-Louis et de Locmiquélic et une partie de la commune de Kervignac — et au Nord par le LD 194, le Pont du Bonhomme et une ligne droite aboutissant à l'échangeur de Kérouse sur la RN 24, ce qui correspond approximativement aux deux tiers de la superficie de la commune de Lanester.

Des lors, la surface totale de la rade de Lorient s'établit ainsi :

Composantes de la rade	SUPERFICIE DE LA RADE DE LORIENT	
	en km <sup>2</sup>	en p. cent
* Plan d'eau	11,58	25,0
* Première couronne	34,68	75,0
— dont : surface totale de la commune de Lorient	11,39	
— surface totale de la commune de Larmor-Plage	7,23	
— surface totale de la commune de Port-Louis	0,70	
— surface totale de la commune de Locmiquélic	3,42	
— surface partielle de la commune de Kervignac	2,25	
— surface partielle de la commune de Lanester	9,89	
<b>TOTAL RADE</b>	<b>46,24</b>	<b>100,0</b>

4 624 hectares — 8,4 p. cent de la surface totale du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Lorient, égale à 55 360 hectares — pour cinq occupants aussi « encombrants » que sont un port de commerce, un port militaire, un port de pêche, un port

de plaisance et une population urbaine à l'intérieur de la couronne forte de 113 000 habitants en 1974, c'est à l'évidence peu de chose.

Voici comment ils se répartissent à l'heure actuelle et se partageront vraisemblablement dans le futur les 4 600 hectares de la rade :

STRUCTURE D'OCCUPATION	STRUCTURE DE L'OCCUPATION DE LA RADE DE LORIENT											
	COMPOSANTES DE LA RADE						TOTAL RADE					
	PLAN D'EAU		PREMIERE COURONNE		TOTAL RADE		PLAN D'EAU		PREMIERE COURONNE		TOTAL RADE	
surface occupée en 1974	surface occupée à l'horizon 2000	surface occupée en 1974	surface occupée à l'horizon 2000	surface occupée en 1974	surface occupée à l'horizon 2000	surface occupée en 1974	surface occupée à l'horizon 2000	surface occupée en 1974	surface occupée à l'horizon 2000	surface occupée en 1974	surface occupée à l'horizon 2000	
en ha	en %	en ha	en %	en ha	en %	en ha	en %	en ha	en %	en ha	en %	
Espace urbanisé	—	—	1 400	40,4	2 150	62,0	1 400	30,3	2 150	46,5	+ 750 + 53,8	
Espace péri-urbain	—	—	1 549	44,7	638	18,4	1 549	33,5	638	13,8	- 911 - 58,8	
Espace maritime commun	1 093	94,5	936	81,0	—	—	1 093	23,6	936	20,2	- 157 - 14,4	
Espace occupé par la Marine Nationale	53	4,8	53	4,8	209	6,0	205	5,7	259	5,6	+ 4 - 1,5	
Espace occupé par le port de commerce	—	—	121	10,5	130	3,7	255	7,3	130	2,8	+ 246 + 189,2	
Espace industrialisé non portuaire	—	—	—	—	123	3,8	123	3,8	123	2,7	—	
Espace occupé par le port de pêche	8	0,7	18	1,5	57	1,6	97	2,8	65	1,4	+ 50 + 76,9	
Espace occupé par le port de plaisance	2	0,2	28	2,4	—	—	—	—	2	0,0	+ 26 + 130,0	
<b>TOTAL</b>	<b>1 156</b>	<b>100,0</b>	<b>1 156</b>	<b>100,0</b>	<b>3 468</b>	<b>100,0</b>	<b>3 468</b>	<b>100,0</b>	<b>4 624</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 1072 + 23,2</b>	

\* Espace urbanisé : surface occupée par les villes, la surface occupée à l'horizon 2000 étant calculée à partir des zones à dominante urbaine figurant sur la planche « long terme » du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Lorient.  
\* Espace péri-urbain : surface interstitielle

se trouvant en bordure des espaces urbanisés, obtenue par différence entre la surface totale de la couronne et celle de la surface occupée.

\* Espace maritime commun : surface du plan d'eau à la disposition de l'ensemble des usagers de la rade.

\* Espace occupé par la Marine Nationale : surface des plans d'eau du Scorff (38 ha) et de Kérouan (15 ha) exclusivement réservées à la Marine Nationale + surface de l'Arsenal (175 ha) + surface de la base de sous-marins (50 ha) + surface de l'île Saint-Michel (4 ha).

\* Espace occupé par le port de commerce : surface de la zone industrielle portuaire de Sterboust reprise sur le plan d'eau (121 ha) et sur la rive (121 ha) + surface de la zone industrielle portuaire de Kérouse (80 ha) + surface de la zone industrielle portuaire du Robu (50 ha) + surface de l'île Saint-Michel (4 ha).

\* Espace industrialisé non portuaire : surface de la partie de la zone industrielle de Kerpont comprise dans le périmètre de la première couronne (83 ha) + surface de la zone industrielle de Kérouse (53 ha) + surface de la zone industrielle de Kéroulay (7 ha).

\* Espace occupé par le port de pêche : surface du plan d'eau (8 ha) + surface de la concession du port de pêche de Kérouan (57 ha) + surface du plan d'eau (10 ha) et de la zone industrielle portuaire à retenir pour l'extension des installations de Kérouan (40 ha).

\* Espace occupé par le port de plaisance : surface du bassin à flot (1,2 ha) et du port de l'Estacade (0,8 ha) + surface des ports de Kermével (10 ha) et du Driaker (16 ha).

\* Attribution de l'île Saint-Michel à long terme au port de commerce n'est ici envisagée qu'à titre purement indicatif, par simple souci d'éviter un double compte en faisant également figurer dans la rubrique « espace occupé par la pêche ».

## LES EXTENSIONS NECESSAIRES

Quelque soit le caractère nécessairement approximatif de l'estimation des superficies occupées — et tout particulièrement de l'emprise urbaine et péri-

# nouvelles galeries

le grand magasin de Lorient

- Tout pour — La femme
- Tout pour — L'Homme et l'Enfant
- Tout pour — La Confort au Foyer
- La vie au grand air
- Son rayon — d'Epicierie fine

• Emportez... C'est moins cher  
• CENTRE MAISON et JARDIN - Z.I. de KERPONT

urbaine actuelle et future, — ce tableau est instructif à plus d'un titre.

Les conclusions que l'on peut en tirer sont les suivantes :

• La « rade » de Lorient, au sens où elle vient d'être définie, se compose en gros d'un plan d'eau à raison de 25 p. cent, et d'une couronne terrestre à raison de 75 p. cent de sa superficie totale.

• Le pourcentage d'occupation de la rade (c'est-à-dire les emprises cumulées de la ville, de la Marine nationale, du port de commerce, des zones industrielles non portuaires, du port de pêche et du port de plaisance, par opposition à l'espace péri-urbain et à l'espace maritime commun, considérés comme des « espaces libres ») doit passer de 43 p. cent en 1974 à 66 p. cent à l'horizon 2000. Cette extension de la superficie occupée, qui s'élève à 1 068 ha, se fera à raison de 85 p. cent sur l'espace péri-urbain et de 15 p. cent sur l'espace maritime commun, lesquels sont appelés à diminuer respectivement de 59 p. cent et de 14 p. cent par rapport à 1974.

• L'espace urbanisé, qui, en 1974, occupe 30 p. cent de la superficie totale de la rade (40 p. cent de la surface de la première couronne), est appelé à l'horizon 2000 à en occuper 46 p. cent (62 p. cent de la surface de la première couronne). En d'autres termes, son emprise doit augmenter de moitié en 25 ans.

• L'espace occupé par la Marine nationale — près de 6 p. cent de la surface totale de la rade — doit demeurer globalement stable, mis à part le transfert des 4 ha de l'île Saint-Michel à des activités maritimes civiles (port de commerce ou port de pêche).

• L'espace occupé par le port de commerce — près de 3 p. cent de la surface totale de la rade en 1974 — est pratiquement appelé à tripler à l'horizon 2000 en croissant de quelque 250 ha, pris à Sterbauet pour moitié sur l'actuel plan d'eau et pour moitié sur la rive gauche du Blavet.

• L'espace industrialisé non portuaire doit rester constant, avec 123 ha, soit près de 3 p. cent de la surface totale de la rade.

• L'espace occupé par le port de pêche doit lui aussi connaître une extension notable, quelque soit le site définitif retenu pour lui.

• L'espace occupé par le port de plaisance enfin, doit en toute vraisemblance s'accroître considérablement de manière à atteindre une trentaine d'hectares dans l'hypothèse d'une extension dirigée à la fois vers le Kervevel et vers l'anse du Driasker.

**EN ETAT DE SURPEUPLEMENT CRITIQUE**

On pourra — et souvent à juste titre — contester le bien fondé de telle ou telle option suggérée dans cette esquisse d'occupation de la rade de Lorient à l'horizon 2000.

Il sera en tout état de cause difficile de ne pas se rendre à l'évidence que la rade de Lorient se trouve manifestement, pour parler le langage des spécialistes du logement, en état de surpeuplement critiques : les usagers de la rade se trouvent en quelque sorte « au coude à coude », et toute extension des activités de l'une des collectivités riveraines ne peut pas ne pas avoir de conséquences directes sur l'ensemble des autres.

J. Monimart.

Equipements	Unité	1 <sup>er</sup> semestre		Variation en v. a	sem. 1973	
		1973	1974		sem. 1973	sem. 1974
Port de commerce	Tonnes	880 878	825 053	- 55 825	-	- 6,3
Port de pêche	Tonnes	40 289	44 178	+ 3 889	+ 9,7	
	Francs	95 000 000	128 000 000	+ 33 000 000	+ 34,7	
Aéroport	Passagers	21 863	22 425	+ 562	+ 2,6	

Légende : en va = en valeur absolue, c'est-à-dire en quantités physiques (tonnes, francs ou passagers).

Source : C.C.I.M. — Sept. 1974.

En d'autres termes, la rade de Lorient forme un « tout », ce qui met en relief la profonde et inéluctable solidarité des différents occupants de la rade.

Ceci est particulièrement vrai du port de commerce de Kergroise et du port de pêche de Kéroman, littéralement coincés entre la base de sous-marins de Kéroman et l'Arsenal, et contraints l'un et l'autre d'occuper de nouveaux espaces afin d'assurer leur propre expansion.

**DES CHOIX FONDAMENTAUX A FAIRE**

Il y a à cela deux raisons essentielles : d'une part, l'insuffisante corrélation entre l'activité d'un certain nombre d'occupants des zones industrielles de Kergroise et de Kéroman avec les activités proprement maritimes que l'on est en droit d'attendre à proximité immédiate d'un port de commerce et d'un port de pêche, et d'autre part le dynamisme propre à chacune de ces deux dernières entités.

En ce qui concerne la première remarque, il faut noter que les zones portuaires de Kergroise et de Kéroman ne sont respectivement occupées qu'à raison de 79 p. cent et de 50 p. cent de leur superficie totale par des activités à caractère maritime.

En ce qui concerne la seconde remarque, il suffit d'observer que de tous les ports de commerce français de la façade atlantique, Lorient est celui dont le trafic — hors hydrocarbures — a augmenté le plus rapidement au cours des six dernières années. Entre 1966 et 1972 en effet, il s'est accru de 60 p. cent, ce qui le place devant Nantes-St-Nazaire (plus 47 p. cent), La Rochelle, Bayonne, Saint-Malo, Brest et Bordeaux.

Quant au port de pêche de Lorient-Kéroman, il ne faut pas oublier qu'il a été conçu en 1927 pour traiter annuellement 30 000 tonnes de poisson ; il en a vu transiter près de 75 000 tonnes en 1973, ce qui représente 30 p. cent de plus qu'il y a dix ans et... 18 p. cent de plus qu'en 1972.

Si l'avenir du port de pêche est à l'image de son passé le plus récent, il y a à coup sûr un certain nombre de choix fondamentaux à prendre à son endroit dans le cadre du plan de développement à long terme de l'agglomération lorientaise, en harmonie avec les exigences fondamentales de ses « partenaires » de la rade.

**LES VOCATIONS D'EXPANLOR**

EXPANLOR, Comité d'Expansion Economique du Pays de Lorient... Depuis une décennie, la Bretagne redécouvre ses « vieux pays », qui occupent harmonieusement l'espace régional en tenant compte de la symbiose entre les villes et leur campagne environnante.

La réminiscence des pays s'est faite spontanément avec la naissance des comités de Pays.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques a modernisé la notion en créant le concept de la ZEDE ou Zone d'Etude Démographique et d'Emploi, qui tient compte du rayon d'attraction des pôles urbains bretons.

C'est ainsi qu'est née la délimitation du Pays de Lorient, historiquement partagé entre la Comouaille et le Vanetais. En effet, rappelons que la ZE-DE de Lorient s'étend largement au-delà de la Laita, limite géographique du Morbihan et du Finistère.

Il y a maintenant plus d'un an et demi naissait « EXPANLOR », par la volonté de 11 communes et des organismes socio-économiques de la région de Lorient. Dernier-né des Comités d'expansion locaux, EXPANLOR se veut le Comité d'Expansion Economique du Pays de Lorient. Il faut cependant ajouter que, si les communes du Grand Lorient représentent le « cœur urbanisé du Pays de Lorient », celui-ci compte 60 communes au total.

La délimitation géographique d'EXPANLOR est née du pragmatisme de l'action et il ne faut pas le regretter. Au niveau des études, et peut-être de l'action, ce cadre peut devenir contraignant dans l'avenir.

Au cours de cette existence encore brève, l'activité d'EXPANLOR s'est exercée selon les vocations qu'il s'est données.

— lieu de rencontre, il doit assurer un rôle de coordinateur des forces vives du Pays de Lorient ;

— définir, en relation avec les forces socio-économiques qu'il regroupe, la politique de développement économique et social qui manque au Pays de Lorient ;

— jouer le rôle d'organisme de relations publiques et de publicité du Pays de Lorient. Représenter ses intérêts économiques et sociaux ;

— assurer le rôle de prestataire de Services auprès des collectivités locales.

**panorama sur la pêche à Lorient**

Le Port de Pêche de Lorient en pleine croissance : 75 000 tonnes débarquées en 1973, soit une augmentation de la production par rapport à 1972 de 18 p. cent en tonnage et de 25 p. cent en valeur... un titre qui faisait en début d'année la une de la page marine des quotidiens régionaux.

Il est indéniable, en effet, que le développement du Port doit beaucoup aux investissements que les Armateurs n'ont pas hésité à réaliser. Ceci ne doit pas, cependant, faire oublier que les milieux de la pêche lorientaise ont affronté ces dernières années et affrontent toujours une mutation d'ordre, à la fois :

— Technique par suite du déplacement des zones de pêche et de la mise en service d'un nombre de plus en plus important de chalutiers « pêche arrière » (1) ;

— Financier, depuis la transformation des Sociétés de Quirataires (2) en Sociétés de Capitaux auxquelles sont allouées exclusivement les subventions à la construction (seuls les armateurs à la pêche industrielle ont réalisé cette transformation juridique) ;

— Economique, avec l'arrivée sur le marché local d'espèces de plus en plus communes (lieux noirs, élingues) pour pallier la diminution des espèces nobles (merlus), alors que les frontières nationales se sont élargies pour laisser place à un accroissement de la concurrence.

— Humain, enfin, en raison de l'apparition d'impératifs sociaux et de leur opposition croissante aux impératifs techniques, économiques et financiers.

**I — UNE MUTATION D'ORDRE TECHNIQUE**

Le nombre de chalutiers lorientais pêchant dans le Golfe de Gascogne, dont les fonds sont surexploités, a considérablement diminué. Tous les chalutiers en construction depuis 1968 sont conçus pour pêcher dans le Nord (Nord Irlande, Nord Ecosse) A titre indicatif, la puissance moyenne des chalutiers de pêche industrielle a quasiment doublé en 6 ans (de 310 CV à 1 500 CV).

Le glissement des pôles de production n'est pas un phénomène spécifique à la pêche. Il risque, cependant, de se poser avec une acuité particulière, par suite de l'évolution actuelle du Droit de la Mer. La notion de « mer libre » est désormais remise en question. A la dernière conférence de l'ONU à Caracas qui s'est terminée le 23 août 1974, une majorité de pays s'est prononcée pour la mise en place d'une zone économique de 200 miles.

Ces prises de position qui n'ont pas encore été entérinées augurent bien de la nouvelle orientation du Droit de la Mer. Quels seront donc les lieux de pêche et comment se fera l'exploitation des océans d'ici à quelques années ? Il est bien difficile d'y répondre tant qu'un nouveau Droit n'aura pas été élaboré.

**II — UNE MUTATION D'ORDRE FINANCIER**

L'importance des investissements réalisés et à réaliser par les armateurs lorientais à la pêche industrielle n'est plus

à démontrer quand on sait qu'un chalutier « pêche arrière » neuf de 55 mètres coûte de l'ordre de 800 millions à 1 milliard (anciens francs). La flotte de l'armement industriel sera pratiquement renouvelée d'ici à 1975 ; elle comprendra alors une trentaine de chalutiers de 48 à 55 mètres.

**Maison OLLIVAU**



**Mlle J. APARD** SUCC.

14, cours de la Bôve

LORIENT - Tél. 64.16.85

PIANOS neuf

et occasion

Accords - Réparations - Locations

— Musique - Instruments —

**Georges ALLEGRE**

Ardoises de couverture d'importation

★

Dalles grès de couleur

pour terrasses

jardins

★

B.P. 25

18, cours de la Bôve

56 LORIENT

Téléphone : 64.16.85



Lorient et sa rade (ph. André Cellier).

Cependant, la moyenne d'âge (11 ans) de la flotte étaloise (44 chalutiers de 100 à 400 tonnes fréquentant la Mer d'Irlande) ne laisse pas d'être inquiétante dans la mesure où son renouvellement est quasi inexistant. Or, ce sont ces chalutiers qui font de Lorient le « Port de la variété ».

### III — UNE MUTATION D'ORDRE ECONOMIQUE

Lorient, port du « marlu » il n'y a pas

	1970	1973	1975
Lieux Noirs	7 900 T	18 000 T	28 000 T
Elingues	850 T	7 000 T	

Cette évolution des apports ne s'est pas faite sans problème. En effet, sur le plan de la vente, il apparaît que les méthodes actuelles sont primées pour la vente des espèces communes. C'est pourquoi, à l'initiative du Syndicat des Armateurs, plusieurs visites ont été organisées conjointement avec la Direction du Port, au premier aux premiers de Saint-Pol-de-Léon où la technique de vente par l'intermédiaire d'un cadran a déjà fait ses preuves.

### IV — UNE MUTATION D'ORDRE HUMAIN

L'apparition d'impératifs sociaux et leur opposition croissante aux impératifs techniques, économiques et financiers n'est pas un phénomène spécifique à la pêche ; il s'agit là d'un problème rencontré dans bien d'autres secteurs.

Des solutions ont été recherchées pour l'amélioration des conditions de travail. Une expérience unique en France a été tentée il y a 4 ans par le Groupe Jégo-Quéré : La rotation des équipages. La technique est la suivante : cinq équipages assurent l'exploitation en continu de 4 chalutiers identiques. L'équipage bénéficie ainsi toutes les deux marées de 6 jours de repos à terre.

L'évolution de la pêche à Lorient, s'est donc réalisée très vite. Plusieurs interrogations ont été soulevées et le seront à nouveau au cours des prochains mois. En effet, l'absence de réglementation pour la préservation des stocks biologiques et le problème de la souveraineté des Etats sur l'espace maritime laissent planer certaines craintes. Pourtant Lorient dispose d'un certain nombre d'atouts :

### I — EN CE QUI CONCERNE LA PECHE INDUSTRIELLE

En raison même de l'ampleur du tonnage qu'elle débarque, elle constituera



Une création municipale : le parc Jules-Ferry (ph. R. Crolard)

encore et longtemps est en train de devenir le port du « lieu noir » et de « l'élingue », espèces pêchées par les gros chalutiers de l'armement industriel.

Quelques chiffres :

- Pourcentage du tonnage de lieux noirs et d'élingues, tonnage total débarqué.
  - 6 p. cent en 1962
  - 13 p. cent en 1970
  - 33 p. cent en 1973
- Evolution des captures de lieux noirs et d'élingues.

un atout décisif dans la mesure où l'activité dans les secteurs d'aval est directement liée aux quantités mises à terre. Mais l'orientation vers le poisson frais n'est compatible qu'avec l'orientation de la région vers une plaque tournante de transformation, de conservation et de distribution du produit sous toutes ses formes.

### 2 — EN CE QUI CONCERNE LA PECHE AU LARGE ARTISANALE ET LA PECHE COTIERE

Lorient dispose d'un éventail d'espèces fines de poissons dont il faut assurer le

## CONSTRUCTIONS Henri DUCASSOU

ET Cie  
S.A. 4.500.000

SIÈGE SOCIAL

20, rue de Lanveur - LORIENT

Tél. (97) 21.16.49

A  
G  
E  
N  
C  
E  
S

LORIENT  
VANNES  
QUIMPER  
SAINT-BRIEUC  
RENNES  
NANTES  
LE MANS  
DREUX  
SAINT-CYR  
PARIS

BATIMENT ET GÉNIE CIVIL



Le palais des congrès au bord du bassin à flot (ph. R. Crolard)

## le jumelage Lorient-galway

Des cérémonies amicales ont marqué à Galway le jumelage du grand port irlandais avec Lorient. Lors de la conférence de presse organisée à cette occasion, Jean Lagarde dégagea l'esprit de cette association fraternelle :

« Nous avons été frappés par la gentillesse du peuple irlandais. C'est un peuple d'une extraordinaire joie de vivre, toujours prêt à sourire et à rire ; un peuple qui sait prendre la vie du bon côté, un peuple qui prend le temps de vivre.

La Bretagne a une même origine que l'Irlande. Après une séparation de 2 000 ans, on a bien voulu considérer le Jumelage Lorient - Galway comme des retrouvailles.

Ce qui est important aussi dans ce premier jumelage entre une ville irlandaise et une ville bretonne (première ville du continent européen), c'est la possibilité d'échanges culturels. La culture galloise et la culture bretonne sont l'une et l'autre aussi riches mais, hélas, peu connues l'une de l'autre. Au moment du Festival interceltique des Cornouailles, des échanges seront possibles. Je crois aussi, et cela est très important pour nous, Lorientais, que nous pourrions établir de nombreux contacts avec l'Université Galloise de Galway (I...).

L'Irlande a un commerce extérieur atteignant 3,7 milliards de dollars, ce qui est considérable compte tenu de la population limitée de l'Irlande (3 millions d'habitants, comme la Bretagne). Par habitant, le commerce extérieur irlandais est très supérieur à celui de la France. L'essentiel de ce commerce vers l'Europe passe par l'Angleterre. La Bretagne est le point de cette Europe continentale le plus proche de l'Irlande. Nous avons une chance à saisir d'autant plus que les Irlandais cherchent à se libérer de l'emprise anglaise. Cela se sent très bien. J'ai eu, ainsi, lors d'une allocution, l'occasion de souligner l'importance qu'il y aurait de créer une ligne directe de Ferry Bretagne-Irlande : les réactions spontanées des Irlandais (et le Ministre des Transports d'Irlande était présent) ont été plus qu'enthousiastes.

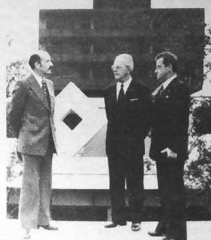
Trois ports irlandais pourraient recevoir ce ferry : Cork, Waterford ou Roslaura. Un port breton est déjà équipé pour l'Angleterre (Plymouth), c'est Roscoff. Il est bien évident que, si Roscoff ne voulait pas

maintenir, s'il ne veut pas connaître les difficultés de certains ports trop spécialisés. C'est pourquoi la nécessité d'un renouvellement de la flotte artisanale devrait être considérée comme prioritaire.

Pour toutes ces raisons, la politique des pêches devrait donc être incluse dans un ensemble s'inscrivant dans le cadre d'une politique d'aménagement régional. Le régime devrait être, pourtant, le cadre évident et optimal du développement au sein duquel seront assurés les impératifs économiques de rentabilité et les impératifs sociaux de plein emploi.

(1) Un chalutier « pêche arrière » est un chalutier qui pêche par l'arrière. Cette technique de pêche qui a progressivement été adoptée par tous les armements présents de nombreux avantages par rapport à l'ancien procédé classique dans lequel le filet était tracté et relevé sur le côté.

(2) Une « société de Quiraires » est une société dans laquelle les participants possèdent des parts sur un bateau. Elle se distingue de toutes les autres Sociétés en ce sens que les amortissements ne sont pas comptabilisés, si bien que lorsque le bateau n'est plus exploitable, il n'est pas renouvelé.



Les élus Lorientais devant l'Université galloise de Galway.



Les deux maires signent la charte : entre eux, le promoteur immobilier du jumelage : Joe Curley, vice-président de la Chambre de commerce de Galway.

spécial  
LORIENT  
fin

PENDANT des années, des décennies, voire des siècles, on a méprisé la culture bretonne ; pendant des années, on a cherché à étouffer notre langue, on se moquait de ceux qui appartenaient à un groupe culturel ; bref, ce qui était breton n'intéressait pas.

Puis un raz de marée semble avoir emporté tous les préjugés. Il a suffi que sortent de l'ombre, entraînés par notre Glennor, des artistes comme Alan Stivell pour que naissent chez beaucoup un sentiment d'appartenance bretonne. On s'est alors aperçu que la Bretagne, ce n'était pas seulement des danseurs portant le costume des aïeux, des sonneurs de « binioù » mais qu'après tout, il y avait peut-être quelque chose derrière. Certains se sont penchés sur le problème et ont reconnu dans ce renouveau culturel un véritable phénomène social. Pendant ce temps, le mouvement allait en s'amplifiant : des chanteurs émergèrent ; une ascension facilitée par les maisons de disques, qui, voulant se mettre au diapason, ont, elles aussi, enregistré du « breton » ; des groupes se formaient (Cercles celtiques, ensembles de musique « pop celtique »), le nombre des inscriptions aux cours de breton croissait, des festoù-noz s'organisaient un peu partout (dans un but plus ou moins commercial, d'ailleurs), l'action des partis politiques bretons s'intensifiait ; le F.I.B. (Front de libération de la Bretagne), dont les premiers attentats remontent à 1968, continuait de manifester son hostilité à l'égard du « colonisateur ». Ainsi, dans tous les secteurs de la vie bretonne, on sentait que cela bougeait.



ph. Ouest-France

#### REDÉCOUVERTE D'UNE IDENTITÉ

Si ce mouvement, en soi, n'était pas mauvais, il n'en était pas moins dangereux, car il risquait de dégénérer. C'est ce qui, en effet, se passa.

À présent que la Bretagne se pose en terme de « rentabilité », on abuse d'elle. Il est pourtant intéressant de noter que, malgré les excès, la prise de conscience qui s'est opérée chez beaucoup a permis une action en profondeur : les Bretons eux-mêmes avaient besoin de retrouver leur « identité », leurs racines, qui ce sont profondes. Notre culture est riche, et, ce

# bilan d'un été

## du folklore à la culture, « la fête » : authenticité ou exploitation ?



Signe de l'évolution des esprits : sur le fond de gwerin ha du et devant une immense banderolle en breton et en français, à la fête du parti socialiste, à Lannion, François Mitterrand partageait la tête d'affiche avec Glennor et Youenn Gwernig (ci-dessus), régionales (photo Christian Besseché).

qui est plus important, elle est véritable car les bases sont solides. C'est là un fait essentiel, car on ne peut parler d'évolution que dans la mesure où celle-ci s'appuie sur des antécédents réels.

#### LE VÉRITABLE COMBAT CULTUREL

La référence au passé ne doit pas aboutir à une certaine sclérose. Le passé, si riche soit-il en Bretagne, ne peut fournir que des éléments de base, à déclarer Yvonig Glocquel, président de Kendalc'h, dans son intervention au Bleu-Brug en septembre.

Il est cependant certain que ces éléments de base, il faut les posséder. Trop de gens brûlent les étapes et, sous le couvert d'une actualisation de la culture, se réfèrent à des événements économiques, linguistiques ou historiques dont ils ne connaissent pas le contenu. Plus que jamais, il est nécessaire de travailler ensemble pour que triomphe le véritable combat culturel. Vefa de Belfangi, qui s'occupe, entre autres choses, du camp interceltique des bretonnants (Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien), nous écrit : « Il est grand temps d'intensifier les séances d'études en petits groupes, d'où ressortiront des plans de travail que les Bretons devront eux-mêmes exécuter le plus tôt possible ».

Pour elle, les fêtes folkloriques, manifestations extérieures et colorées, sont appelées à disparaître. Lucien Riou, secrétaire national du S.A.V., a rejoint : « ces fêtes ne laissent parfaitement froid ».

#### LES GRANDES FÊTES : UN IMPORTANT ÉTOFFEMENT DE RENOUVELLEMENT

Pourtant, cette année encore, ce sont elles qui, le plus souvent, ont alimenté les chroniques des journaux locaux. Du

côté des animateurs, c'est la déception qui l'emporte : « cet été est celui de la monotonie », pense Claude Pasquet, responsable du Cercle de Saint-Thois (29). Il l'attribue à l'incompétence de la plupart des comités qui font de leurs fêtes des « amalgames de collerettes et de broderies ». Il faut cependant reconnaître l'effort produit cette année par certains organisateurs : ainsi, les Fêtes de Cornouaille, auxquelles les responsables ont donné pendant des années un caractère exagéré, groupe qui voulait présenter quelque chose de traditionnel au point de refuser tout ce d'original, sont entrées, elles aussi, dans la voie de l'évolution ; la présentation de ballets bretons par les cercles d'Orvault et Saint-Brieuc en a été notamment la preuve.

Le festival des Cornemuses à Lorient demeure une fête de qualité car, au-delà de tout caractère folklorique, il reste le terrain de rencontre des meilleurs bagadoù de Bretagne.

Autre terrain de rencontre : celui du festival de la Saint-Loup à Guingamp. Le championnat de Bretagne de lutte, remarquablement organisé par la FALSAB, a remporté un succès mérité. De même, la qualité du concours de danses, organisé par Kendalc'h, a permis d'apprécier le travail des groupes, par le concours de danse traditionnelle le matin, auquel participaient les cercles de Dinan, Crac'h, Basse-Indre, Berven, Athis-Mons et Guérande et par le concours scénique, l'après-midi, avec les cercles de Trédion, Saint-Cast, Basse-Indre et Fontainebleau.

La Saint-Loup, ce fut aussi un concours de Kan ha diskan, une exposition des artisans créateurs bretons, un spectacle son et lumière, un championnat de boules cinq jours d'animation qui ont mis en présence plusieurs expressions de la culture bretonne.

#### FESTOÙ-NOZ OU « P'TITS BALS DU SAMEDI SOIR » ?

Une des formes d'expression de cette culture, la musique, est depuis quelque temps, utilisée abusivement : les groupes de folk-song jouissent fort malchanceusement les « p'tits bals du samedi soir » transformés en festoù-noz. La vraie fête populaire bretonne, où est-elle ? Pas dans celle des clubs sportifs ou des anciens d'Algérie ; la plupart du temps incompétents en matière bretonne (tant musicale que culturelle), les organisateurs donnent à leurs manifestations un caractère commercial. Certains vont même jusqu'à mettre l'entrée à 10 francs, telle l'Association familiale de Saint-Aaron (Côtes-du-Nord) qui veut profiter d'une « mode » qu'elle ignorait quand elle n'était pas « payante ».

#### LA CULTURE AVANT TOUTE CHOSE

La forme d'expression de la culture bretonne, la plus vraie, c'est encore la culture elle-même. Un des aspects positifs de cet été 1974 a été le succès remporté par des manifestations culturelles comme le Bleu-Brug ou le Congrès celtique international.

Du 7 au 14 juillet, Morlaix a vécu à l'heure artistique avec du théâtre en langue bretonne, de la poésie, des chants, des festoù-noz. C'était la première partie du Bleu-Brug.

Du 1<sup>er</sup> au 5 septembre, l'Université d'été du Bleu-Brug a tenu sa onzième session à Lorient : sur le thème : « une culture bretonne pour notre temps », des débats ont permis d'éclaircir certains problèmes qui se posent lorsqu'on parle culture en Bretagne : la place de la langue dans l'expression culturelle d'un peuple, le problème du bilinguisme en Bretagne : comment peut s'exprimer une culture bretonne de langue française...

Yvonig Glocquel a fait part de ses réflexions dans un exposé-débat dans lequel il a voulu se montrer optimiste en dépit des abus qui entravent la bonne marche du combat culturel qui est en train de se mener. « Le développement, c'est aussi l'aspiration de hommes à prendre en charge leur propre destin » ; c'est un appel à l'initiative et à l'esprit de créativité des Bretons que lance le président de Kendalc'h. Dans la conclusion de ses travaux, le Bleu-Brug a réaffirmé le rapport existant entre le problème culturel et les problèmes politiques, économiques ou sociaux. Les Bretons sont en droit d'exiger des garanties en matière d'emploi, d'auto-gestion, de justice sociale, de respect culturel...

#### LES DROITS CULTURELS DES PEUPLES

L'avenir de la culture celtique a été également le centre des préoccupations de près d'un millier de personnes participant au Congrès Celtique qui s'est tenu à Nan-

tes du 13 au 18 août. Des représentants des six nations celtiques se sont réunis pour discuter de la situation culturelle de leurs pays respectifs, des moyens de l'améliorer. Ils ont aussi travaillé à la rédaction d'un projet de déclaration des droits culturels des peuples dont les points essentiels sont : — le droit à l'enseignement dans sa langue ; — le droit à la culture ; le respect de la langue et de la culture dans l'administration ; — le droit à des services culturels (utilisation des mass-média) complets dans les langues celtiques ; — le droit à des réparations pour le préjudice du génocide culturel.

La section bretonne, présidée par Per Denez, dont les amendements proposés n'ont pas été retenus, a protesté contre le vote de la déclaration des droits culturels ; selon elle le texte n'a pas pris en considération le travail de certaines commissions.

Un des aspects positifs à retenir de ce congrès : la solidarité des pays celtiques, conscients que le déclin de leurs cultures est le fait d'une politique délibérée et que, seule, une action commune pourra aider au renouveau culturel de la Celtie.



Dans purlot au festival des cornemuses (photo Ouest-France).

Pour conserver  
**armor**  
dans votre bibliothèque  
commandez notre  
**reliure**  
dos bois - balacron cult. format  
28,8 X 22 (pour 10 numéros)  
La reliure : 25 F franco  
à commander à nos bureaux



anne-  
edith  
poilvet

#### LE VÉRITABLE COMBAT

On pourrait encore parler longuement des manifestations de cet été 1974 ; nos colonnes ne suffiraient pas à rendre compte de tout ce qui se passe en Bretagne. Malgré tous les excès, il ne faut pas retenir de cet été le côté négatif. La sélection se fera d'elle-même, petit à petit. L'air breton sera bientôt purifié des parasites qui ont cru pouvoir utiliser la richesse culturelle à des fins commerciales. Le changement a été trop brutal mais la mode n'a qu'un temps et peu à peu ses manifestations les plus superficielles s'estompent pour laisser la place au véritable combat culturel. Celui-ci ne se traduit pas dans les battages « à l'ancienne », dans les festoù-noz commercialisés, dans les binioüsiers de toutes sortes auxquelles d'aucuns ont tort de se laisser aller : le combat culturel, en définitive, n'est pas seulement culturel ; il est le combat. Le combat du peuple breton pour préserver, épanouir sa personnalité.

Anne-Edith Poilvet.

Lisez et faites lire  
L'APPÉL  
**O LO LO**  
LE GRAND ILLUSTRÉ  
DES JEUNES ET DES  
FAMILLES DE BRETAGNE  
direction : Hery Cozlestin  
nouvelle adresse : Résidence La Ter  
9, impasse des Loris, 56-Lorient  
C.C.P. l'Appel d'Oloù La Source  
32.942.50  
Le numéro : 2.50 F - Abonnement : 30 F  
Numéro spécimen sur demande



# LES ARTS

## La Bretagne insolite de Norbert Nüske

Un professeur allemand, Norbert Nüske a présenté au Fac de St-Brieuc une exposition d'œuvres originales, gaies, hautes en couleurs. La technique procède de la pâte, de l'huile et du collage : une capsule de bière tient lieu de soleil, un morceau de slip éclairé en coin de plage, une enveloppe de chewing-gum tient lieu d'affleure. Certaines œuvres sont très drôles, malicieuses, Mémère à l'église par exemple.



Pors-Even vue par Norbert Nüske.

## Edouard Boubat : la tendre poésie des choses de la vie

C'est un regard personnel, mobile, qu'Edouard Boubat pose sur les êtres et les choses. Les photographies exposées à la Maison de la Culture de Rennes avec une admirable tendresse. Particulièrement sensible à la beauté, il crée un monde générateur d'émerveillement. Du reportage réalisé au Portugal lors de la Fête des Anges émane un chant d'une limpidité extraordinaire. Parmi les autres thèmes, une remarquable approche de la civilisation japonaise. Tantôt un temple, une maison de papier, on est happé au passage soit par un énigmatisme bouddhiste, soit par des bonzes méditatifs, voire par de charmantes keïshas.



## Xavier Morvan : reliefs peints

Avec ce peintre bretonais, résidant à Saint-Dast, c'est une forme picturale qui peut désorienter qui nous est proposée. Il est sûr que ce peintre fait œuvre d'originalité en même temps que de force en présentant ses « Reliefs Peints ». Couleurs, formes, épaisseurs et matières se placent dans une projection intérieure de relief qui ne laisse en aucune manière place au figuratif. Pourtant nous avons l'impression de rapidement pénétrer dans une œuvre vivante, saine, dure où les sentiments de chacun trouvent matière à se retrouver dans tel creux ou telle protubérance. De larges mouvements de couleurs, vives souvent, conduisent inmanquablement vers la notion d'élan, de pulsion. La rugosité des surfaces et la dynamique de la couleur laisse le visiteur en étroite communion avec lui-même. Les reliefs peints de Xavier Morvan démontrent la possession bien intégrée d'un art difficile parce que libéré de signification démontrable.



pos de Gaïck Conan : est-ce du figuratif ou de l'abstrait ? L'artiste n'appartient ni à l'école où l'on plante son cheval devant un coucher de soleil ni à celle où l'on tourne délibérément le dos à la nature et à la vie. Gaïck Conan nous offre son environnement personnel, lequel se situe aux confins du rêve et du réel. Elle nous restitue en images, en couleurs, en volumes, les émotions qu'elle a ressenties. Chaque touche de son pinceau sur la toile est un battement de son cœur. Parmi ses toiles, il en est une particulièrement significative de la manière de l'artiste. Elle s'intitule : « L'Orchestre au village » (ci-dessus). Elle nous apporte la quintessence des cuivres, des pupitres, des flûtes. C'est un orchestre irréel qui fait de la vraie musique. Comme dans les rêves où des personnages qui se diluent en un instant disent des choses à jamais gravées dans notre mémoire.

## James de Coquet.

## Le corps et son langage

L'antique château d'Estier, en Béhanne dans le Morbihan, est sorti de sa torpeur pendant une quinzaine de jours du mois d'août dernier. Ceci grâce à Gil Mons qui avait organisé un stage d'expression corporelle. Les stagiaires, venus de la plupart de l'Est de la France, avaient souvent une arrière-pensée quant au but utilitaire de leur stage. Du professeur de gymnastique au rééducateur ou à la psychanalyste, tous se sentaient concernés comme s'il se fût agi d'un stage de formation.

L'expression corporelle est « un langage en soi, plus révélateur que la langue parlée parce que moins maîtrisée ». Elle doit permettre de se connaître mieux et de mieux connaître autrui car toute attitude corporelle

a sa signification : « On a le corps de ses idées et les idées de son corps », dit Gil Mons. Ni méthode, ni fin en soi, l'expression corporelle tend vers « une réconciliation de chacun avec son corps » pour aider à « une meilleure connaissance de soi orientée vers une compréhension approfondie d'autrui. »

Ni gymnastique, ni danse, ni art, l'expression corporelle serait plutôt une « philosophie », au sens étymologique du terme. Gil Mons en doute-t-il, qui feint de n'être pas philosophe ? C'est pourtant à Zénon d'Elée qu'il pourrait avoir emprunté sa formule : « La mobilité est encore un immobilisme et réciproquement parce que l'un et l'autre se prolongent. »

Rendez-vous est donné l'an prochain aux intéressés.

## Gilles Servat et les minorités ethniques

A chaque sortie de disque, Gilles Servat essaie de nous offrir toujours mieux. Fidèle à lui-même, à son idéal, ce « caractériel » — c'est lui qui le dit (!) — met son caractère et son talent au service de sa raison de vivre : la Bretagne. La Bretagne qu'il chante avec passion, voire avec violence, lui témoigne un intérêt qui ne le laisse pas indifférent. Servat sans son public, ce n'est plus Servat. Même lorsqu'il enregistre un disque, on sent que le public est présent, virtuellement d'entend, mais il n'empêche que Gilles Servat écrit et chante pour ceux qui, avec lui, se sentent concernés par ce qui se passe chez eux.

Pour l'accompagner dans ce 30 cm, il a fait appel à Climat. Ce groupe dont je n'avais pas du tout apprécié le 45 tours, se révèle bon accompagnateur : il avait déjà eu l'occasion de travailler avec les Aventureurs, Serge Kerguduff... Ses qualités musicales sont certaines mais, à mon avis, elles ne sont pas toujours bien utilisées : le groupe gagnerait souvent à faire de la musique mieux équilibrée (aïen de réduire les décibels et rendre l'ensemble plus homogène).

Pour une fois, Gilles Servat donne une place un peu moins importante à la Bretagne. Il se fait solidaire du Chili dans « Gwerz Victor C'hara », cette chanson, écrite d'après un récit de l'écrivain Miguel Cabezas, est malheureusement alourdie par un accompagnement musical envahissant. Il se fait solidaire des Basques également, autre minorité souffrant d'un étouffement culturel.

Il n'est pas de disque où Gilles Servat ne condamne cet étouffement culturel, qui s'opère entre autres dans la destruction volontaire de la langue. « Le Breton est la brasse d'un feu qu'on s'acharne à éteindre », écrit-il dans « Crac'h ». En pendant à ce côté passionné du chanteur, on retrouve Servat mélancolique dans la « terre des morts », ironique dans « le tang des curés ». On oublie vite la mièvrerie de « la Tour Eiffel » pour apprécier la beauté de la complainte portant le nom de la ferme d'Anjéla Duval.

« Traon an dour » (Gilles Servat : L'Harmonie - Kalondour 6325 725 - Phonogram).

(1) Armor 50.

## Anthologie de la poésie bretonne

On n'attend pas assez parler d'Unidisc. C'est dommage. Cette maison d'édition sonore, qui produit des disques intéressants,

# LES DISQUES

gagnerait certainement à améliorer son système de diffusion. Parmi les derniers sortis, un 30 cm ouvre une collection « Poèmes du monde entier ».

Ce premier disque consacré à la « Bretagne, terre de poètes », rassemble les plus grands noms de la poésie bretonne : Anjéla Duval, Per-Jakez Helias, Youenn Gwernig, Paul Keingy, Charles Le Quintrec, Georges Perros, Madoez Glanndour, Xavier Grall, Louis Le Cunff.



5732

Le barde imaginé : hommage à Xavier Grall... extrait d'une œuvre de Gerlann.

Les uns parlent de ceux qui voudraient revenir au pays ; partis souvent parce qu'ils ne trouvaient pas de travail chez eux, en Bretagne, ces exilés vivent dans l'unique espoir de le retrouver un jour.

Le choix du narrateur, important pour une pareille réédition, s'est porté sur un jeune comédien breton, natif de Quintin, Yves Philippe. Gérant d'une maison d'édition, producteur de spectacles, Yves Philippe était un des mieux placés pour comprendre et faire comprendre ce que ressent un être partagé entre l'amour pour son pays et le besoin de gagner sa vie. De tels gens, il en côtoie quotidiennement, à Paris ou ailleurs, là où des « déracinés » lui racontent combien ils sont « mal dans leur peau » loin de chez eux ; il en côtoie un Breton aussi, là où ceux qui ont eu la chance de pouvoir revenir lui confient leur joie d'avoir quitté la terre d'exil.

Cette atmosphère est très bien rendue par Yves Philippe tout au long de ce disque. A travers ces poèmes, il s'agit de faire passer un message, un témoignage : le choix des textes, fonction des thèmes, s'écarte certains auteurs comme Guille- vic dont les écrits ne peuvent entrer dans les sujets choisis.

Dans le texte d'introduction, Claude Le Bihan, qui dirige la collection (dont les prochains disques évoqueront la Palestine, le Chili...), écrit : « on dit que le poète est, de par sa nature, un doux, pacifique, illuminé... Si cela est vrai, il faut considérer

la violence des poètes bretons comme autant de cigognes de l'airain indiquant qu'une panne grave risque de gripper sérieusement le mécanisme mystérieux qui a toujours (III) fait du Breton un Français à part entière. »

Que ces poèmes éclairent ceux qui n'ont pas encore compris que la Bretagne a décidé de ne plus accepter une domination sans limites de « gens venus d'ailleurs ». (Bretagne, terre de poètes - Unidisc 301233 - 31, rue de Fleurus - Paris.)

## La bande originale de « Picou, fils de son père »

La diffusion sur la troisième chaîne du feuilleton « Picou, fils de son père », tiré du roman d'Edouard Ollivro, s'est trouvé reportée à la deuxième quinzaine de septembre, mais la sortie du disque de la musique originale s'est faite dès le mois de juillet.

Les éditions Phonogram ont, en effet, produit un 45 tours sur lequel les Tri Yann (an Naoned... ce que l'on ne mentionne plus) nous offrent deux de leurs compositions qui servent de prologue et de conclusion à chaque épisode du feuilleton télévisé.

## LE PREMIER DISQUE D'UN NOUVEAU GROUPE

### Ar Skriheld

Vélie, la maison de disques guingampaise (de Plouisy plus exactement), a le don de découvrir des artistes de qualité : les Satazet, Anne Auffret en sont les meilleurs exemples.

Un de ses derniers disques nous fait connaître un nouveau groupe, de Penthievre cette fois : Ar Skriheld (les grillons). L'orientation prise par cet ensemble n'est pas originale en soi : sa musique se situe dans l'optique du mouvement actuel de la musique bretonne : créer des arrangements à partir du traditionnel. Tout aussi banal est le choix des instruments : flûte, bombarde, accordéon, contrebasse, guitare, cuillers... Notons cependant l'introduction de la vielle que l'on ne rencontre généralement pas dans la formation des autres groupes.

Si tout était aussi banal, en quel la sortie de leur premier disque serait-elle intéressante ? Elle nous apporte de la diversité par un choix de danses peu connues dans l'ensemble.

Ce n'est pas tellement, à mon avis, le côté musical qui est intéressant : le jeu de la flûte, la lourdeur de la contrebasse ne sont pas toujours très agréables à l'oreille, comme dans « les rats et les souris », alias bal de Jugon. De même, le

grincement de la vielle dans la « suite de polkas » me fait un peu... grincer des dents. Mais c'est là une question de goût tout-à-fait personnel sur laquelle je ne m'attarderai pas car je n'ai jamais pu m'habituer à cet instrument.

Par ailleurs, on sent un manque d'expérience certains dans ce jeune groupe : les démarques sont parfois hésitantes, l'ensemble n'est pas toujours très homogène. C'est beaucoup plus sur le plan de la recherche que ce disque présente un intérêt particulier : leurs origines diverses (les uns sont du Centre-Bretagne, les autres de la région de Saint-Brieuc) permettent aux musiciens de puiser dans les répertoires : celui des gavottes et de celui des danses de Penthièvre.

La Haute-Bretagne recèle des airs de danses variées qui ne tarderont pas à tomber dans l'oubli s'ils ne sont pas recueillis à temps auprès des vieux chanteurs et danseurs. C'est une région à prospecter et certains groupes comme Ar Skirlidh parcourent la campagne pour interroger les anciens et enregistrer ce qu'ils peuvent recueillir.

Sur ce 30 cm, des danses peu connues du Penthièvre : la suite de contredanses de la région de Pléneuf-Jugon : le Sacristain, du Gouray, des danses plus connues comme les suites de gavottes, de danses plus dont la tradition n'est pas éteinte dans le pays bretonnant.

A l'époque où la plupart des groupes sont formés de jeunes, il est intéressant de noter au sein de cette équipe un quinquagénaire qui se manifeste surtout par sa voix.

Ar Skirlidh : Rencontres - Vélizy 2230005.)  
Anne-Edith Poivet.

#### POUR UN RENOUVEAU THEATRAL BRETON

Tous les joyaux culturels de ce pays (ainsi que tous les lieux de culture publique...) devraient tenir à constituer une bibliothèque bretonne et à proposer à leur section théâtrale la mise à l'étude du patrimoine breton dont la qualité et l'originalité les surprennent. A la spectaculaire renaissance de l'expression chorale et dansée de notre époque, pourrait s'ajouter un renouveau théâtral déjà amorcé par certains groupes : celles du Trégor, de « Jeanes Vieux » de Sizun, étudiants de Brest, par exemple. La collection des pièces de Tanguy Malmanche choisies par Al Liamm permet de contribuer pratiquement à amorcer ce mouvement pas en retard.

Actuellement disponibles : un Arskirist (presque épuisé), Buhex Sallan Lesauveur sr Fell, An Iniziaveu Arzhur, Gwreg an Toer et Marvailh an ene Naouez, les autres suivront. Quelle meilleure façon de célébrer le centenaire de Tanguy Malmanche (né le 7 septembre 1875) ? A lire également dans la collection de la revue Al Liamm plusieurs études très importantes sur la personnalité et l'œuvre de Tanguy Malmanche (en particulier les numéros 38, 151 et 160).

Ar c'hoarvezh sebezhan ha dedennus hon eus en hol lennegezh (Aboczen).



## la rentrée à la maison de la culture de rennes

C'est sur un stage nécessaire et intéressant que s'est ouverte la vie saisonnière de la Maison de la Culture de Rennes. Sous la houlette de Francis Jeanson, une trentaine d'amateurs, professionnels et bénévoles, ont essayé de dépasser les problèmes qui sont leurs, de se pencher sur le sens de leur action, d'ouvrir leur travail vers de nouvelles formes, de se ressourcer avant d'affronter une nouvelle année qui sera, pour eux comme pour les autres, particulièrement difficile.

Octobre 1974 à la maison de la culture... les trois coups véritables d'une rentrée que nous pourrions analyser plus à fond dans notre prochain numéro, à la suite de la conférence de presse de Chérif Khaznadar dont nous ne pouvons rendre compte aujourd'hui pour des problèmes de délai d'impression. Mais nous pouvons cependant retenir quatre points.

#### MUSIQUE

Une discipline moins à l'honneur à Rennes que dans d'autres endroits qui sera tête d'affiche en plusieurs occasions :



photo D. Boislier

#### Ar Skloferien à tous vents

Voici le calendrier des concerts et tournées du groupe de folk-celtic « Ar Skloferien ».

— du 1<sup>er</sup> au 6 octobre : Concerts dans l'Ouest de la France et en Bretagne (Nantes le 5 et La Rochelle le 6.) — du 7 au 18 octobre : tournée de Maisons de la Culture en Normandie (Calvados, Orne, Manche, Eure, Seine-Maritime) ; — Fest-Notz à Orvault le 19 octobre ; — Concert à Vitry le 26 octobre ; — du 11 novembre au 2 décembre : 18 concerts au Québec et Canada anglais ; — du 11 décembre au 21 décembre : tournée dans le Nord de la France (Nord, Pas-de-Calais, Oise, Aisne, Somme) ; — Incurations en Belgique et Hollande en prévision.

Concert éclectique avec un menu composé d'œuvres de Milhaud, Poulenc, Mozart et Beethoven par Vivienne et Dirk Kallhack, grand pianiste allemands avec l'Orchestre du Centre d'Action Musicale de l'Ouest sous la direction de Ulrich Weder, directeur des Chœurs de Munich (4). — Musique de chambre et Jazz grâce à Werner Heider, chef d'orchestre, pianiste et compositeur qui offrira trois œuvres de lui-même et « Spirale » du maître Stockhausen (4 et 5).

#### THEATRE

Accueil du jeune Théâtre National qui proposera un Molière dont on peut beaucoup attendre : « Dom Juan » dans une mise en scène de Jean-Pierre Miquel (les 25 et 26) et présentation de l'œuvre commune de Pierre Spadoni et Robert Angebaud « La dernière Métamorphose de Joseph Bricot » par la CDO (du 11 au 24). Une œuvre dont on peut beaucoup attendre. De même qu'il ne faut pas oublier les conférences de Pierre-Alain Touchard sur « Molière » et « Décentralisation en péril et faillite du théâtre populaire » (les 25 et 26). Enfin, un intéressant dialogue doit s'ouvrir entre les publics de la Maison de la Culture et les auteurs du nouveau théâtre français sur les problèmes de la création aujourd'hui (le 19).

#### AUDIOVISUEL

Les responsables avaient programmé récemment un temps important consacré à une opération de vidéo-animation. Cette expérience avait été en partie réduite du fait du décès de G. Pompidou. L'idée a été cependant son cours et Rennes reste parmi les 18 villes européennes à faire l'expérience de la télévision par câble. Des débats, des expositions, des projections permettront de faire un certain point sur ces nouvelles possibilités d'expression de chacun (12 et 13).

#### VARIETES

L'occasion de saisir d'autres aspects de ce que l'on peut rencontrer et apprécier en Bretagne. Manitas de Plata (les 16 et 17) et Pauline Julien (les 23 et 24), ne manqueront pas d'attirer un vrai public, de même que Frédéric Mey (le 29), qui terminera à Rennes un tour de Bretagne qui l'aura conduit à Saint-Nazaire, Lorient, Quimper, Brest, Morlaix et Saint-Brieuc.

Ainsi donc, un programme éclectique où chacun pourra trouver une occasion de plaisir et de réponse à ses besoins.

André-Georges Hamon.

## Tourni breton de la chanson populaire : la saison 1974 est close

C'est devenu maintenant une tradition, même pour la deuxième année : le Tourni breton de la chanson populaire a connu un remarquable succès. Des centaines de candidats, des dizaines de milliers de spectateurs en trois mois rassemblés autour de la caravane-podium patronnée en commun, cette année, par Armor-magazine et le groupe de La Vie Catholique, ainsi que, pour le mini-tourni réservé aux jeunes de 8 à 12 ans par Fripounet et Unidisc.

A cet égard, nous devons quelques précisions : Armor-magazine et le groupe de La Vie Catholique n'étaient ni propriétaires, ni organisateurs pour la saison 1974 : le créateur, le propriétaire et l'animateur du Tourni breton de la chanson populaire est Jean Bérard qui avait confié, cette année, la régie de l'exploitation à l'agence J.P.A. dont le siège est à Paris, 55 rue du Mont-Cenis, et l'antenne bretonne à Pontivy, 63 rue Nationale. Cette agence n'ayant pas tenu certains de ses engagements à son égard, Jean Bérard a cru devoir, malgré l'avis des « patronneurs », Armor-magazine et le groupe de La Vie Catholique, déclarer forfait pour certaines étapes prévues à la fin de la tournée. Ceux-ci dérogent donc toute responsabilité dans cette défection qui a été constatée par exploit d'huissier.

Ceci étant dit, le Tourni breton de la chanson populaire aura été, nous le répétons, une réussite qui entretient qu'il faille penser à la suite. Pour l'immédiat, les épreuves sélectives étant closes, il convient de préparer les finales. Nous y réfléchissons, compte tenu des éléments que nous venons d'exposer.

#### LES SELECTIONNES DU DEUXIEME TOURNI BRETON DE LA CHANSON POPULAIRE (suite et fin)

Querlesquin : Christian Simon, 23 ans - Saint-Michel-en-Grève : Claudine Santerne, 29 ans - Christiane Hubert, 15 ans - Mouka Guerieron, 15 ans - Lannion : Pascale et Brigitte Carlier, 13 ans - Trébeurden : Patrick Datas, 20 ans - Trégastel : Benoît Perdoncin, 18 ans - Ploëzal : Joseph Lirzin, 45 ans - Anne-Yvonne Olivier, 21 ans - La Roche-Derrien : Michel Lucas, 44 ans - Anne Riou, 52 ans - Trégulier : Jean-Pierre Hamon et Jean-Yves Le Nours - Lézardreux : Patrick Le Saux, 24 ans - Alain Jean, 18 ans - Palmol : Micheline Alloca, 35 ans - Yvon Ogel, 19 ans - Saint-Quay-Portrieux : Jean-François Hubert, 17 ans - Georgette Amouller, 44 ans - Binic : Geneviève Caro, 55 ans - Val-André : Yvon Briant, 37 ans - Erquy : Jean-Yves Béchu, 31 ans - Saint-Cast : Bruno Quijoux et Frédéric Benoît, 19 ans - Thierry Durocher, 18 ans - St-



(photos Yannick Guyader)

Jacut-de-la-Mer : Thierry Durocher et Jean-Luc Fontaine, 18 ans - Saint-Lunaire : Pierrick Tranchevent, 20 ans - Madeleine Maudet, 56 ans - Dinard : Catherine Daniel, 14 ans - Saint-Malo : Pierre Chouraki, 14 ans - Cancale : Bernard Blay, 15 ans - St-Méloir-des-Ondes : Pierre Cotard, 19 ans - Edith Poirier, 24 ans - Odette Réhel, 36 ans - Loudéac : Benoît Roult, 25 ans - Guingamp : Poignonnec, 21 ans.



#### LES SELECTIONNES DU MINI-TOURNI

Querlesquin : Laurence Abalam, 11 ans - Saint-Michel-en-Grève : Cécile Joseph, 10 ans - Lannion : Anne Le Meur, 8 ans - Trébeurden : Maryvonne Le Mat, 11 ans - Trégastel : Sow Fatou, 12 ans - Ploëzal : Gaëlle Lirzin, 10 ans - Anne-



Marie Nicolas, 11 ans. La Roche-Derrien ; Marc Trogoff, 12 ans. Tréguier ; Denis Luttic, 10 ans. Lézardrieux ; Pascale Le Callenne, 10 ans - Christine Cathou, 9 ans. Paimpol ; Laurence Poirier, 11 ans. Saint-Quay-Portrieux ; Anick Ains, 12 ans. Binic ; Veronika Tomaka, 11 ans. Val-André ; Frédéric Neumager, 10 ans. Ercoy ; Véronique Dufoir, 8 ans. Saint-Cast ; Alexis Roué, 10 ans. Saint-Jacut-de-la-Mer ; Françoise Rivière, 12 ans - Olivier Demetz, 10 ans. Saint-Lunaire ; Philippe Vallotton, 11 ans. Dinard ; Bruno Cochet, 12 ans - Patricia Roiné, 11 ans. Paramé ; Corinne Hamon 11 ans - Laurence Hamon, 10 ans. Cancale ; Richard Lacour, 12 ans. Saint-Méloir-des-Îles ; Marielle Rinaldi, 12 ans. Loudéac ; Brigitte Le Potier, 12 ans. Saint-Brieuc ; Françoise Rillet, 9 ans.



#### Barin - Lépinette champions des ours

Palmarès du championnat de Bretagne des seneurs binoués et bombards (par couples) à Gourin :

- Catégorie : Binou-Koz :
1. Barin - Lépinette (Rennes) 18,97 points ;
  2. Le Meur - Toutous (Châteauneuf-du-Fau), 18,78 ;
  3. Frères Pennec (Nantes), 18,32 ;
  4. Héaniff - Guillas (Pluvigner), 17,67 ;
  5. Solier - Le Strai, (La Trinité-Portbet - Spetz), 17,44 ;
  6. Frères Kergosien (Carnac), 17 ;
  7. Denis - Hubert (Brec'h), 15,35 ;
  8. Pieraut - Le Cloarec (Pluvigner), 15,41 ;
  9. Allain - Presse (Pontivy - Redon), 14,78.

#### Festival de la Saint Loup à Guingamp

\* CONCOURS DE DANSE :  
Danse traditionnelle : 1. Cercle du Poudouvre, Dinan ; 2. Crac'h ; 3. Basa-Indre ; 4. Berven ; 5. Athis-Mons ; 6. Guérande.

Concours scénique : 1. Trédion ; 2. Saint-Cast ; 3. Exaequo Basse-Indre et Fontainebleau.

\* CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DE LUTTE  
Super lourds : 1. Jacques Jean-Pierre, Berrien ; 2. Madec Joël, Berrien.  
Lourds : 1. Daffains Jean-Louis, Montfort ; 2. Donval Georges, Plounevex-M.

Moyens : 1. Demezet Louis, Guicriff ; 2. Mérou Jean-Paul, Brest.  
Légers : 1. Jéhanno Yves, Lanester ; 2. Le Gac Joseph, Paris.

Juniors : 1. Le Pasquer Sylvain, Lanester ; 2. Abiven Christian, Brest.

Cadets légers : 1. Rolland J.-Y., Berrien ; 2. Quémené Philippe, Berrien.  
Cadets lourds : 1. Péran Yves, Brest ; 2. Nicol Didier, Inzinzac.

La foule devant la caravane-podium d'Armor-magazine à la foire-exposition des Côtes-d'Armor (photos Michel Bellec).



### au temps de la Table ronde

(suite des précédents numéros)

« Compagnons, dit Owain, ne serait-il pas bien de chercher à la tenter de nouveau ? »

« Par moi et Dieu ! s'exclama Keu, ce n'est pas la première fois que ta langue propose ce que ton bras ne ferait pas. En vérité, intervint la reine Guenièvre, tu mériterais d'être pendu, Keu, pour tenir des propos aussi outrageants envers un chevalier comme Owain. »

#### UNE RÉCEPTION COURTOISE

Owain ne répondit rien, mais, le lendemain, au point du jour, il était à cheval et quinqué Koriéon-sur-Oak. Peu de temps après, il arrivait en Armorique et se dirigeait vers la forêt de Brocéliande. Il se présenta au château dont avait parlé Kenon, y fut reçu courtoisement, désarmé,

lavé et servi par les plus jolies filles qu'il eût jamais vues. Au repas, le seigneur des lieux lui demanda le but de son voyage.

« Je voudrais, répondit-il, me mesurer avec le chevalier noir qui garde la fontaine de Barenton. »

Le seigneur sourit et chercha à l'en dissuader, mais en vain. Il lui donna alors toutes les explications nécessaires sur le chemin qu'il fallait prendre.

#### UNE MUSIQUE INCOMPARABLE

Le lendemain, dès l'aube, Owain chevauchait vers la lièze de la forêt. Il trouva sur son terre le géant noir n'ayant qu'un seul pied, et un seul œil au milieu du front, qui faisait paître son troupeau d'animaux sauvages. Il lui demanda la route et le géant lui indiqua. Comme Kenon, il

trouva sous le grand chêne la fontaine avec la dalle de granit et le bassin d'argent attaché à la dalle par une chaîne. L'eau de la fontaine bouillait à grosses bulles bien qu'elle fût glacée. Il en remplit le bassin et aspergea la dalle. Aussitôt, voilà un coup de tonnerre, bien plus fort encore que ne l'avait dit Kenon, puis l'averse de grêle, bien plus violente encore que ne l'avait dit Kenon, puis l'averse de pluie, puis l'averse de vent, puis l'averse de neige, puis l'averse de feu, puis l'averse de pluie, puis l'averse de vent, puis l'averse de neige, puis l'averse de feu. Owain était convaincu qu'aucun être vivant surpris dehors par une pareille averse n'y survivrait. Pas un grélon n'était arrêté par la peau ni par la chair : ils pénétraient tous jusqu'à l'os. Il tourna la croupe de son cheval contre l'averse, plaça son bouclier sur la tête de l'animal et sur sa crotière et, coiffé de son casque, attendit le retour du beau temps. Il jeta les yeux sur le grand chêne : il n'y restait plus une feuille. Alors le soleil recommença à briller, les oiseaux descendirent et se mirent à chanter. Il n'avait jamais entendu, et ne devait plus jamais entendre de sa vie, de musique comparable à celle-là. Mais alors qu'il était sous le ravissement, il entendit soudain une voix qui venait vers lui, en lui adressant des reproches véhéments, et il vit déboucher le chevalier noir sur son cheval noir. Ils se jétèrent à la rencontre l'un de l'autre et se heurtèrent rudement. Ils brisèrent leurs deux lances, tirèrent leurs épées et s'escriment. Après de violentes passes d'armes, Owain donna au chevalier noir un tel coup qu'il traversa le heaume, la cervelle et la ventaille et atteignit, à travers la peau, le chris et les os jusqu'à la cervelle.

#### PAIS COMME DANS UN PIÈGE

Le chevalier noir sentit qu'il était blessé à mort. Il tourna bride et s'enfuit. Owain le poursuivit, le serrant de près sans toutefois pouvoir le frapper de son épée. Ils arrivèrent à l'entrée d'un grand château. Le chevalier s'enfonça sous le porche et les gardes le laissèrent passer, mais ils laissèrent retomber la herse sur Owain. La herse atteignit, derrière lui, le troussacquin de sa selle, coups son cheval en deux, enleva les molettes de ses épaules et ne s'arrêta qu'au sol. La moitié de son cheval et les molettes des épaules restèrent dehors, tandis qu'Owain et l'autre moitié du cheval restaient prisonniers entre les deux portes. La porte intérieure avait été soigneusement fermée, de sorte qu'Owain était pris comme dans un piège. Il était au comble de l'embaras, lorsqu'il aperçut, à travers la jointure de la porte, une jeune fille aux cheveux blonds frisés, la tête ornée d'un bandeau d'or, qui demandait qu'on lui ouvrît.

« En vérité, lui dit-il, je ne m'est pas plus possible de t'ouvrir d'ici que tu ne peux toi-même de là me délivrer. Tu es bien le plus noble et vaillant chevalier que j'aie rencontré, et c'est le devoir d'une femme de te rendre service. Prends cet anneau et mets-le à ton doigt : lorsque tu en tourneras le chaton à l'intérieur de ta main, tu devras invisible. »

(A suivre.)

Yann BREKLIEN.

## "Chaque fois que tu tourneras le chaton, Tu deviendras invisible"

## L'enduro

dernier-né des sports motocyclistes



La moto part aujourd'hui à la conquête de nouveaux espaces. Déjà, aux Etats-Unis, la « moto verte » ou moto tout terrain dont est issu l'Enduro représente 50 % du marché total de la moto. En France, elle marque rapidement des points : près de 10 % pour la seule année 73.

Pourquoi cet engouement subit ? La raison en est simple : la « moto verte », pour tous ceux qui veulent fuir les grands axes routiers surchargés, surencombrés ou simplement échapper à la routine des parcours standards, est devenue synonyme de liberté.

Aux amateurs de plus en plus nombreux de nature vraie, elle offre la bouffée d'air pur qui manquait à la moto traditionnelle.

L'Enduro est la formule de compétition de la « moto verte », c'est une course d'endurance et de régularité tout terrain qui fait appel à de réelles qualités physiques, mais aussi d'intelligence.

Sont admis à goûter aux joies de ce sport nouveau tous les randonneurs que n'effraie pas une difficile et vivifiante promenade dans la nature.

A mi-chemin entre le trial et le moto-cross, l'enduro emprunte au premier la traversée de « zones » hérissées de difficultés, au second la fureur de la vitesse.

#### LES HOMMES

##### QUI "FONT" L'ENDURO

Amoureux de la « moto verte », les adeptes de l'enduro relèguent loin dans le temps les motards des années 50, adolescents terribles et vrombissants !

Deux champions, ont marqué l'enduro, pour sa première année d'existence, par une fantastique lutte au sommet : Charles Coutard, le jeune prodige international du trial, et Joël Queirel, issu du moto-cross.

**Le premier catalogue du Club du livre breton**

Le Club du livre breton vient de faire paraître son premier catalogue. Cette association propose à ses adhérents un choix très étendu d'ouvrages traitant de la Bretagne, se passant en Bretagne, ou d'auteurs bretons, et ceci à des tarifs particulièrement intéressants : tous les livres y figurant sont en vente avec 20 p. cent de réduction. Pour recevoir ce catalogue illustré, il suffit de le demander au : Club du Livre Breton, 11, rue Paul-Séruzier, 29119 Châteauneuf-du-Faou (si possible, joindre un timbre pour la réponse).

**la langue bretonne dans la vie : une nouvelle méthode**

Les professeurs de Breton, longtemps handicapés par l'absence d'instruments de travail adéquats, ne pouvaient enseigner à leurs élèves une langue vraiment vivante susceptible d'être utilisée en milieu bretonnant : le breton qu'ils apprenaient restait souvent livresque. De plus, ces enseignements souvent bénévoles ne disposaient pas de la formation indispensable à un professeur de langues. Pour pallier toutes ces difficultés, l'Université de Bretagne Occidentale a mis au point une méthode audio-visuelle de langue bretonne adaptée aux nécessités actuelles de l'enseignement des langues vivantes.

Les auteurs de cette méthode, Jean Le Du et Yves La Berne, tous deux enseignants de la section de Celtique de l'Université de Bretagne Occidentale ont tout d'abord cherché à faciliter le premier contact avec la langue.

Il est certain que les difficultés grammaticales en découragent plus d'un. Or, il apparaît que l'étude de la grammaire théorique peut être différée et que le principe fondamental de l'enseignement du breton, comme de toutes les langues vivantes, s'appuie sur la prédominance de l'oral sur l'écrit : il s'agit avant tout d'acquiescer un certain nombre de mécanismes essentiels qui permettent à l'élève d'évoluer progressivement grâce à une base réelle et solide.

Cette nouvelle méthode s'appuie sur ces principes : elle comprend 100 leçons divisées en 2 parties. Chaque leçon comprend : des films fixes transformables en diapositives, des planches de dessin, l'enregistrement sur bande ou cassette des acquisitions et exercices, des fiches (avec le texte des acquisitions, celui des exercices, celui des dialogues), un lexique, un livret et un mode d'emploi.

D'utilisation facile, cette première méthode audio-visuelle fait appel, avant tout, à la participation active et permanente des élèves.

Dans un premier temps, il n'est pas prévu de la commercialiser : elle est vendue aux établissements scolaires et à leurs élèves.

Cette initiative cadre parfaitement avec les objectifs de l'Université de Bretagne Occidentale qui ne voulait pas rester un bureau d'études mais devenir un élément d'animation qui soit au service du public.

Cette méthode de breton devrait, en tout cas, contribuer au développement de notre langue tant en Bretagne qu'ailleurs.

**lettres**  
**NOUVEAUTÉS EN VRAC**

★ **Le temps hors du temps**, par Gabrielle Garni — Du rêve prémoniteur au témoignage du passé : ayant acquis une maison près de Provins, l'auteur y vit une expérience extraordinaire ; elle se trouve témoin, par l'esprit et par l'objet d'événements qui se déroulent au Moyen-Orient. Un document étrange ! (Robert Laffont).

★ **Une correspondance privée** — Cette sélection des lettres qu'échangèrent de 1935 à nos jours Lawrence Durrell et Henry Miller constitue à la fois un témoignage sur notre époque et un véritable autoportrait des deux auteurs (Livres de poche).

★ **Apparitions de la Vierge en Bretagne**, par Yves du Menga — 232 pages illustrées (18 f — Ccp M. Auffer 498.09 Rennes).

★ **Matt et l'honorable correspondant**, par François Chabrey — Un honnête citoyen piégé par les services secrets (Fleuve noir).

★ **The love machine**, par Jacqueline Susan — Une histoire compliquée dans un univers cruel et obsédé de sexe (Livres de poche).

★ **Shelia Levine est morte et vit à Paris**, par Gail Parent — Une fille en quête (difficile) d'un mari. Un roman plein d'esprit (Robert Laffont).

★ **Vallées et les kamikazés**, par André Lay — Des guerilleros attaquent l'escorte militaire d'un convoi d'or (Fleuve noir).

★ **Une jeune femme de soixante ans**, par Jean Chalou — Une artiste coquette de 60 ans et un brocanteur de 30 ans un peu pédéraste s'aiment, ce qui peut arriver. Bien écrit, ce roman en forme de duo-duel se traîne parfois (Fayard).

★ **Le petit canard**, par Jacques Laurent — Des adolescents, presque des enfants, s'aiment et se querellent : c'est, dans le cadre du Val-André, les joutes éternelles, coupées d'une nuit d'amour à Dahouët. Mais l'aventure finit mal : le héros, qui a été imprudent, est arrêté à la Libération (Livres de poche).

★ **La genèse des dogmes chrétiens**, par Louis Rougier — Dans le catholicisme, les dogmes sont plus nombreux que dans les autres religions. L'auteur conteste ici le caractère messianique des prophéties, et, partant, les origines du christianisme, la genèse de ses dogmes et leur interprétation. C'est un intéressant livre d'histoire, fruit de 50 années de travail et appuyé sur des textes irréfutables d'une grande actualité (Albin Michel).

★ **Fallait pas commencer**, par Mickey Spillane — Une histoire trop compliquée pour faire vrai, des longueurs, des ombrages : avec cent pages de moins, cela aurait donné un excellent « policier » (Livres de poche).

★ **Le chant de Maioré** — Le meilleur roman d'Henri Spade : La quête incessante de Liana, quête du merveilleux et aussi quête de l'amour, inspire une longue aventure champêtre, parfumée et farfelue. On se laisse prendre au charme d'un récit à la chiovoffa (France-Empire).

★ **Le cheval en trois jours**, par Jean-Louis Lesch — Le cheval est en train de prendre sa vengeance : compagnon intelligent et fidèle de l'homme, on le voit réapparaître, non plus aux champs, mais à travers nos campagnes et sur nos côtes pour le plaisir. Ce petit guide aidera à l'initiation et à la vie en commun (Solar).

★ **Cuisine française** — une oeuvre collective de l'Académie culinaire et de l'Académie des gastronomes, mélanges soûrement présentés de grande cuisine et de cuisine familiale (Livres de poche).

★ **La jeune sorcière**, roman de Michel Bernard — L'étrange aventure d'un jeune cadre que la quête d'une mystérieuse créature rencontrée par hasard puis disparue jette dans une suite d'amours et d'événements parfois embrouillés (Denoël).

★ **L'enfant à femmes**, roman d'André Coutoux — Un petit garçon a décidé de trouver une femme pour son père qui s'ennuie... (Livres de poche).

★ **Qui berne Kern ?** roman d'espionnage de Marc Revest — Kern fera-t-il craquer le minuscule montage imaginé par le Fauve ? (Fleuve noir).

★ **Eglises en ruine, églises en péril**, par Michel de Saint-Pierre — Il paraît que, dans 20 ans, 20 000 églises seront à l'abandon si l'on ne réagit pas. L'auteur se fait l'apôtre de ces demeures sacrées, parfois modestes mais si belles, que l'ingratitude des hommes menace : ce n'est plus un problème de religion, c'est une question de civilisation (Librairie Plon).

★ **L'épervier de Mahéus**, roman d'André Carrière — L'ambiance d'un pays plein d'anachronismes qui meurt à nos côtés sans s'en rendre compte (Livres de poche).

★ **Infra noir**, par Claude Pélieu — J'ai toujours eu un faible pour les auteurs qui cherchent de nouveaux modes d'expression, mais ici, où l'on prétend utiliser un fameux niveau de survie à coups de cubes inappareillés, je ne vois pas quel enrichissement l'on peut trouver (Ed. Le Solet noir).

★ **Archéas ou le jardin étincelant**, par Christiane Rochefort — Ramené à 200 pages, ce récit aurait été extraordinaire : un nouveau Candide, plus libéré.

Cette histoire farfelue procède d'une excellente philosophie, mais elle se dilue. C'est pourtant un bon texte pour illustrer des problèmes éternels (Grasset/Livres de poche).

**lettres**

**Le monde sans la Bretagne**

Gilles (Je crois que c'est Gilles, mais allez donc voir avec ces gens qui s'envoient pudiquement dans une initiale...) Martineau est un passionné de voyages : il y puise des sujets pour ses romans policiers et les lit détendant après les mois de bureau que ce Tourangeau d'origine, Breton d'occasion, passe dans une célèbre compagnie d'assurances du Mans. Il est à la fois un ami de vieille date, un joyeux drille et, sous le pseudonyme d'Alcè, un excellent dessinateur. Je l'ai retrouvé avec plaisir, toujours aussi impatient et malicieux, dans un livre dont le titre est un sommaire : *A pied à travers le monde*, un sommaire un peu abusif puisque G. Martineau, alias Alcè, y évoque le sexe à Hong-kong, l'ankou à Madagascar, les vampires à Haïti, les guerriers d'Izamal, les estampes japonaises et les ping-pong chinois, il oublie la Bretagne. Ne nous en plaignons pas car, entre les pages où, on chemine vraiment dans de drôles de choses il faut lire ce reportage sans complaisance où l'on découvre le petit monde frelaté de certains programmes touristiques. (Ed. de la Pensée moderne.)

**Lever le poing...**

Yvon Le Men, dans son livre *Vie*, émet un long, poignant cri de haine et d'amour. Comme le dit l'anonyme préfacier : « Ces lignes sont écrites par des doigts qui que le Waterman plume or. » Entrecoupés de poèmes qu'on a envie de chanter à la mode baroque, de véritables pamphlets qui n'épargnent pas grand monde : les petits bourgeois devenus gauchistes, les promoteurs, les collabos, les patrons exploitateurs, tout cela nourri de souvenirs personnels. Mais il y a aussi beaucoup de tendresse dans ce livre, partiellement traduit en breton par un collectif, qui s'achève sur l'évocation de Tristan et Isolde, révolutionnaires en leur temps : « Les vivants de ce livre ont l'âge de l'Histoire et l'envie de vivre d'un nouveau-né. » (Ed. P.-J. Oswald.)

**Le silence fait d'ennui**

Il paraît qu'on a donné un prix à ce *Maestro*, chronique du silence, de Marcel Cohen. Je me demande bien pourquoi ! Je trouve affligeant qu'un homme de gauche commette une vilenie pareille, c'est le terme le plus aimable que l'on puisse accoler à un ouvrage fait de petites choses. Pour l'auteur, tout est mesquin dans ce bourg morbihannais, derrière les volets clos (ils avaient déjà, les Bretons, n'est-ce pas, des lits pareillement qualifiés). Les personnages qu'il met en scène à Malestroit, il aurait pu les situer aussi bien dans quelque village du Cantal ou de Lorraine, mais le plouk et bécasine, ça rend toujours mieux ! Monographie, étude sociologique, ça ? Tout au plus une satire facile d'un goût douteux... (Éditeurs français réunis.)

**De Tangi Malmanche :**

**Gwreg an Toer et Marvailh an Ene Naoeek**

L'intérêt suscité par une récente émission de télévision présentant une adaptation d'une pièce de théâtre en breton démontre l'impact que pourraient obtenir des programmes accordant à la langue du pays sa place légitime... et ceci prouve le bien-fondé de l'entreprise des éditions Al Liamh qui, progressivement, mettent à la disposition du public ce faisant l'ensemble de l'œuvre du prestigieux dramaturge Tangy Malmanche. Réunies en un seul volume les deux pièces intitulées : *Gwreg an Toer* et « Marvailh an Ene Naoeek » apportent ainsi une contribution de choix. « *Gwreg an Toer* », selon Roparz Hemon, par sa perfection technique et l'humour diffus qui caractérisent la pièce, constitue un modèle à peu près parfait, et particulièrement représentatif de la psychologie léonarde, « kalonù teder tud a seblant yve peogvir e ouzont tevel ». L'autre pièce, plus ancienne (environ 1860) sera pour beaucoup une révélation. Les rimes de Marvailh an Ene Naoeek évoquent de façon fort heureuse à la fois le *Barzaz Breiz* (Gwreg Yannig Skolien) et *Buhez ar Pevar Mab Emon*, les chansons populaires et les dictons traditionnels. (Ed. Al Liamh, Jeanne Queille, 47, rue Notre-Dame, Guingamp.)

**Dossier Irlande du Nord**

A deux heures d'aviation de Brest, dans un pays d'Europe membre du Marché commun, des hommes s'entreprennent, on emprisonne sans jugement, la torture sévit, policiers et militaires massacrent et exécutent à plaisir. Mais personne ne s'en soucie. Nous autres, Celtes, nous ne pouvons rester indifférents au drame qui se joue chez nos frères de race. Et nous sommes capables de comprendre ce que les gens de Paris ne comprennent pas. Notre devoir est de savoir ce qui se passe en Irlande du Nord, pourquoi des hommes comme nous y meurent, y subissent la torture, affrontent les armes à la main d'autres hommes comme nous. Connaître le dossier du Chili et ignorer le dossier de l'Ulster, c'est le monde à l'envers. Jean-Claude Rouat nous livre un exposé remarquable de la question et un reportage absolument saisissant, illustré de nombreux documents photographiques inédits et bouleversants. A moins d'avoir le parti pris de fermer les yeux sur les réalités de notre époque, il faut avoir lu son livre. C'est une révélation. Edit. Nature et Bretagne, 28,50 f. 7-B.

★ **Passé et futur bretonique**, par Camille Creusot — Une étude basée sur trois principes : le cerveau est l'instrument de l'âme, la survie s'avère indiscutable : la réincarnation (admise par les Péres primitifs de l'Eglise) permet de balancer les comptes Dût et Avoir (Derry).

**Kammermor à l'Université de Haute-Bretagne**

En attendant l'agrégation qu'il comble d'affronter l'an prochain, Gérard Le Goff, de l'Université de Rennes, vient de présenter à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines un remarquable mémoire de maîtrise dont la soutenance lui a valu les félicitations du jury, avec mention « bien ».

Sous le titre « *Minéralogie spirituelle d'un Poète de Bretagne* », cette thèse magistrale de 160 pages, choisie et réalisée sous l'inspiration du Professeur Le Yaouanc, avait pour sujet l'analyse



et l'inspection de l'œuvre lyrique, encore mal connue à ce jour, d'un écrivain breton contemporain, Camille Le Mercier d'Erni, qui, en marge de ses travaux d'érudition et de synthèse historique, reste le véhément poète des *Exils*, de *Léda*, de *Paris Nocturne*, de *La Guerre*, de *Sang d'Occident*, de *Patrie Perdue* et autres recueils épiques, qu'il est question de rééditer bientôt en un ouvrage unique et complet. Ainsi que l'avait naguère souligné, dans une revue de Paris, L'Homme Nouveau, un autre maître de l'université de Haute Bretagne, Jacques Vier (qui n'est pas Breton), Kammermor (G. Le Mercier d'Erni), spirituellement confirmé par l'exégèse de Gérard Le Goff, apparaît aujourd'hui comme l'un des poètes essentiels d'expression française de ce temps.

**En souscription**

★ **Le présent breton**, thèse de Jean-Pierre Pinot (Institut de géographie et d'aménagement, BP 1025, 44036 Nantes).

★ **Dictionnaire étymologique du breton ancien, moyen et moderne** — origine et histoire des mots, par Christian J. Guyonvarc'h — Faisant la part de la réalité et de la fiction, cet ouvrage renouveau et élargi considérablement les sources et les moyens d'étude du breton ; la première livraison comprend trois fascicules (90 f., les 3, adressés à M. Pierre Le Roux, BP 574, 35007 Rennes, Ccp 293.68 Rennes).

★ **Il était mon ami**, par Marcel Pedron-Bouhour — Une passionnante histoire de vénérie, la vie d'un dix cors royal en forêt du Gâtinais, l'évocation de l'aisance au cerf et au sanglier dans les forêts bretonnes... en Australie (25 f sur Opalux ou 35 f sur Ingres numéroté — chez l'auteur, 137, rue Buat, Nantes).

1<sup>er</sup> quotidien  
régional  
de France

ouest  
france



Bretagne  
Basse-Normandie  
Pays de Loire

700 000 exemplaires  
au service  
de 7 000 000 d'habitants

## MAX QUERRIEN :

### " Pour une architecture et un urbanisme au service de l'homme "

Maire de Paimpol depuis douze ans, membre du Conseil d'Etat, M. Max Querrien fut, de 1963 à 1968, directeur de l'Architecture en France. Il est actuellement membre du Comité d'Etudes Architecturales : « je me suis intéressé à l'architecture, dit-il, parce que je considère que les problèmes de l'aménagement de l'espace sont fondamentaux ».

Yannick Pelletier : « On assiste actuellement à une mise en question radicale de la fonction d'architecte en même temps qu'à une affirmation sous-jacente de la valeur de cette fonction. Comment définissez-vous l'architecture et la fonction de l'architecte à l'heure actuelle ? »

Max Querrien : La place de l'architecture dans notre société est un des problèmes les plus mal résolus que l'on puisse trouver. Il s'est posé d'une manière très incisive en mai 1968, période extrêmement féconde pendant laquelle on aborda en profondeur des problèmes fondamentaux. On a remis en question l'existence même de l'architecture en tant que discipline parce qu'elle apparaissait comme une théorie que l'on plaquait sur des besoins sociaux, l'architecte ayant eu souvent tendance à imposer des solutions de caractère personnel, répressives à l'égard de l'usager contraint de subir un cadre de vie auquel il n'était pour rien. A l'époque, on vivait encore sur une certaine tradition architecturale on créait dans le respect des formes traditionnelles pratiquées par nos ancêtres. Il est donc apparu que la création architecturale doit être la création d'un cadre de vie accordée aux besoins d'une société déterminée. Il faut créer un espace bâti qui soit en correspondance étroite avec les modes et les structures sociales actuels.

#### L'INSOLENCE CONDUIT A L'ECHEC

Y.P. — Comment l'architecte peut-il arriver à accorder ses vues personnelles, son désir de création et le caractère propre à une région ? Comment concilier modernité et tradition ?

M.Q. — On travaille à l'heure actuelle sur trois registres : celui de la tradition, celui de l'innovation et celui du n'importe quoi qui ne mérite même pas qu'on en parle. Il faut être réaliste. Prenons un pays comme le nôtre : la Bretagne. La création doit être modeste afin de compléter harmonieusement le tissu bâti existant ; il faut qu'elle s'intègre avec discrétion,

par exemple, au moutonnement des toits d'ardoises que nous avons sous nos yeux à Paimpol, afin de ne pas abîmer ce tissu. Ce qu'il faut écarter, c'est l'innovation pour l'innovation en se disant : « Je vais faire quelque chose et je vais les épater », car c'est alors de l'insolence et cela conduit à l'échec. Si on se met à construire dans notre pays une médina blanche avec des terrasses ou des coupoles, on est insolent et ça ne passe pas.

Y.P. — Quels liens existe-t-il entre architecture et urbanisme ?

M.Q. — L'urbanisme complète l'architecture. Un plan d'urbanisme est nécessaire car les structures que l'on donne à une ville sont fondamentales. De même, les rapports traditionnels ville-campagne sont à revoir : la ville ne doit pas plus être ce qui dévore la campagne, mais elle doit devenir un cadre de vie qui se développe en relation étroite avec celle-ci. Les deux peuvent et doivent coexister sans se nier l'une l'autre. Ceci dit, on est tributaire des structures dont on hérite : on ne peut effacer une ville d'un coup de gomme pour la refaire. La grande difficulté, en France, provient de la propriété foncière. Le sol n'est pas considéré comme un bien d'usage, mais comme une valeur d'échange qui ne se définit que par l'argent. Un terrain est une valeur de spéculation : si la collectivité veut l'aménager, elle doit le payer très cher. De ce fait, la restructuration des villes se heurte à l'obstacle foncier. C'est un problème politique.



#### L'HOMME DANS LA VILLE

Y.P. — Pourrait-on définir un "bon" urbanisme ?

M.Q. — Il serait la projection au sol d'un certain type de vie commune, de société. Il faut distinguer plusieurs fonctions des lieux, qui consistent à habiter, à travailler, à se recréer, à circuler. Il est souhaitable de ne pas écarter démesurément lieux d'habitation, de travail et lieux de réunion. La ville n'existe réellement que dans la mesure où le tissu urbain possède une unité suffisante. S'ajoute le problème de la voiture : si l'on crée une structure urbaine faite pour elle, on sacrifie le piéton. Il faut recréer un espace piétonnier qui redonne à l'homme des rapports plus normaux. Le transport en commun est l'idéal à condition de ne pas tuer toute circulation automobile qui donne aussi un aspect vivant à la ville.

#### L'AVENIR DES PETITES CITES

Y.P. — En vue de ce développement urbain tel que vous le définissez, quelle est la chance des petites villes ?

M.Q. — Elles sont appelées à s'étoffer si elles prennent des initiatives telles que la fusion qui permet de lancer un certain nombre d'équipements, dans le secteur tertiaire notamment. C'est ce qui s'est passé à Paimpol : le CES, l'hôpital, le lycée actuellement en construction sont facteurs d'avenir. Depuis 1969, un plan d'urbanisme essaie de restructurer la ville qui s'était développée jusque là de façon spontanée, autour de plusieurs lignes de force : le commerce, le port qui ajoute à ses activités le renouveau de la plaisance et qui attire parce que situé au cœur de la ville. Nous souhaiterions un développement du secteur secondaire (nettes industries, artisanat), afin d'obtenir un meilleur équilibre dynamique.

Y.P. — En conclusion, on pourrait donc dire qu'il faut imaginer une architecture et un urbanisme "humanistes" ?

M.Q. — Il n'y a d'architecture acceptable que si elle est la traduction des besoins sociaux auxquels il s'agit de répondre. Or tout besoin social est aussi humain. L'urbanisme doit être une organisation de l'espace pour l'homme. On doit, dans un espace donné, trouver une extrême variété de lieux correspondant aux fonctions que nous évoquons plus haut.

Yannick Pelletier.

## défense de la nature

# Le charme de nos maisons

Il est bon, parfois, de sortir un peu de chez soi et de voir ce qui se passe ailleurs. On rentre ensuite, dans ses foyers, avec un oeil vif. Aïe! lors d'une échappée au-delà des pays de Rennes, j'ai été frappée de l'harmonie sereine qui baigne les paysages de Mayenne. De jolies haies bien taillées bordent les routes ; les fermes, cossues et soignées, se ressemblent toutes et leurs hauts toits d'ardoises émergent à peine des grands bouquets d'arbres que, dans ce pays, « on ose se payer ». Il n'y a pas la moindre fausse note.

On a beaucoup parlé du pittoresque breton, de l'harmonie régnant entre l'architecture bretonne et le paysage... C'était vrai au début du siècle puisque la Bretagne attirait et retint bon nombre de peintres célèbres.

**AVANT LE REMEMBREMENT...**

C'était vrai, avant le remembrement... Il y a 15 ans encore, en Bretagne intérieure, des bourgades entières avaient gardé leur charme ; belles façades de granit ou de schiste s'alignaient, côte-à-côte, tirées toutes du même matériau, extrait du sol sur lequel elles reposaient. L'église, le calvaire, voire la fontaine, plus ornées, ne pouvaient cependant écraser l'ensemble. Il y avait trop de parenté entre ces éléments variés de l'architecture locale.

Sur la côte, bien que différente, se retrouvait l'harmonie : celle des maisons blanches, bien proportionnées, de la petite église trappeuse. Là encore, personne n'écorchait le voisin.

**L'INSULTE A L'HARMONIE**

Percourez, aujourd'hui, notre pays breton. Plus d'arbres (qu'il faut élaguer) ! Plus de talus (qui prennent de la place) ! Plus de chemins creux (vraiment trop inutiles) ! D'affreux piquets, en bordures des routes, donnent à tous les champs des allures désolées de terrain vague...



Les maisons grises de nos bourgs : un aspect pas très riche mais des ensembles toujours harmonieux.

Voilà un bourgade... Ici et là, dans la rangée des maisons grises s'est glissée une bâtisse qui serait acceptable ailleurs, en dehors de l'alignement harmonieux des pierres. Ailleurs, la violence de son enduit blanc n'offenserait pas le regard. Ici, parmi les autres, elle blesse, elle gêne, elle détruit toute la beauté modeste de l'ensemble, elle détruit l'harmonie. Je dirai exactement la même chose de la maison de pierre qui s'installe dans un ensemble de maisons blanches... C'est là, aussi, que se pose, d'une manière aiguë, le problème de l'environnement à respecter.

### NOUS AVONS DES CENTAINES DE LOCRONIAN

Des LOCRONIAN, nous en avons des centaines en puissance, dans notre pays. Nous n'avons pas su les voir, nous n'avons pas su les mettre en valeur, nous n'avons pas su les préserver.

Et pourtant que d'efforts, en nos villes, pour rendre aux vieux quartiers leur aspect pittoresque. Loin de rebouter les étrangers les touristes, ces rénovations habiles les attirent, au contraire, et se révèlent rentables.

Elles peuvent n'être pas très riches, les maisons grises de nos bourgs, n'avoir chacune qu'une petite fantaisie, qu'une toute petite recherche d'imaginaire, elles peuvent n'avoir que leurs pierres semblables, songez un peu à la somme qu'il faudrait aligner pour les réédifier aujourd'hui ! Pourquoi cacher ce noble matériau qu'est la pierre sous un enduit blanc ? Pourquoi abattre cette maison de pierre de taille afin de bâtir à la place un hôtel en parpaings gère plus grand ? Mieux vaudrait lui garder son aspect d'auberge, et moderniser l'intérieur... à l'ancienne ! Les maisons, toutes les maisons, si un toit les a bien protégées, peuvent s'adapter au confort moderne, peuvent se restaurer ou se rénover. Mais, au nom du ciel, quelle erreur que d'enlever une façade de pierre pour la remplacer par des parpaings !

### ATTENTION AUX ENDUITS !

Et surtout, surtout, ne dénuons pas un ensemble. C'est appauvrir une communauté. Cela peut déjà se chiffrer et les commerçants, qui souviennent les premiers, modernisant, devraient bien y faire attention. Esthétique et confort peuvent se concilier. Au pis-aller, si nous tenons à l'enduit, laissons-le gris, il éclatera moins dans la rangée.

Récemment, j'ai vu, aussi abattre une maison de pierre frappée d'alignement. En retrait, s'est élevée une maison charmante et bien proportionnée... mais en parpaings, tandis que les pierres de la maison ancienne étaient soigneusement réservées pour l'édification du mur de clôture ! Quel dommage qu'on n'ait pas construit la façade de la charmante petite maison avec ces

pierres. Il existe certainement des techniques modernes permettant de les utiliser, sans enduire des murs de 50 cm d'épaisseur.

### LE DEVOIR DES MAIRES

Je n'ai rien à dire contre l'enduit blanc, technique de la côte, lorsqu'il recouvre les murs d'une demeure, d'une ferme isolée. Le blanc se marie bien aux verts, aux bruns de nos paysages.

Insupportable, quand il s'impose dans une rue, dans un village, il ne deviendra acceptable que lorsque toutes les maisons seront blanches, et construites de parpaings. Il remplira alors son vrai rôle de cache-misère ! Misère générale quand auront disparu toutes les maisons de pierre.

Il est grand temps que les maires de nos bourgs, de nos communes s'attardent à ces détails d'esthétique.

### REPRENDRE LE CANEVAS

Aujourd'hui « la beauté se mange en salade ». Tel bourg qui s'est découvert, soudain, une vocation touristique, n'a pas eu plus de chance que les autres... Tous nos bourgs avaient en eux des éléments artistiques. Il faut savoir les mettre en valeur. Il ne faut pas les détruire. Il faut accepter de demander conseil aux gens compétents. Un maire, un conseil municipal ne peuvent tout savoir.

Quand des erreurs ont été commises (tout le monde en fait) patiemment, au fil des ans, on peut reprendre le canevas et reconstituer la tapisserie. Ainsi qu'on l'a vu à Vannes, à Pontivy, il est possible de redonner à un bourg, à un village, comme à un quartier, sa beauté perdue.

### Edith Penrou.

déléguée départementale du Morbihan de « TIEZ BREIZ - MAISONS PAYSANNES DE FRANCE », village d'Auquiltan, Neulliac, 56300 Pontivy.



# VAISSEAU SUR LE FLOT DES SIECLES LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE PITIÉ



La végétation était reine des lieux depuis près d'un quart de siècle...

La Fête de l'Assomption a été l'occasion d'une touchante cérémonie à la chapelle Notre-Dame de Pitié, à Boquého. En effet, depuis 1938, aucun office, ni aucun pardon n'avaient pu être célébrés à cet endroit. L'Association des Amis de la Chapelle Notre-Dame de Pitié, par l'intermédiaire de Mme de Lanslout, sa secrétaire, réunissait ses membres et les paroissiens de Boquého dans l'intimité du culte. Le recteur, l'abbé Le Connat, et le Père de Reals, de la Société de Jésus, missionnaire en Chine depuis 35 ans, assuraient le service religieux.



Un témoin de cinq siècles... (photo Joseph Le Gac de Lanslout).

### TEMOIN DE CINQ SIECLES

Puissants seigneurs ou simples gentilshommes, tous voulaient attacher leur nom à quelque fondation pieuse, et il n'est pas de riche cité non plus que de bourgade ignorée qui n'ait possédé quelque merveille gothique. La Chapelle Notre-Dame de Pitié, construite en 1446, vraisemblablement par Maurice Le Vicomte, d'une famille possédant à Boquého, est située entre la ferme de Kernabat, ancien prieuré des moines de l'Abbaye de Beauport, et les ruines de Keraudren, demeure des anciens seigneurs du même nom. Transformations, mutilations, disparitions furent nombreuses. Quelques vestiges de la splendeur passée du mobilier, dont une Pietà du XV, sont conservés chez des particuliers, sauveurs pour l'occasion, et désireux de garder l'anonymat. Vendue en tant que bien national, rachetée par un paysan pour le compte de son ancien — et nouveau — propriétaire, c'est à dater de cette période trouble que commença le sacage de la chapelle : vol des vases sacrés, murs badigeonnés, boiserie barbouillée, stalles transférées, cloche échangée, statues en partie perdues... Le 20

décembre 1884, l'orage jeta à terre la maltréss-vitre consacrée à la Passion, qui fut remplacée par un mur de briques.

**NOTRE-DAME DE PITIÉ**

L'Association des Amis de la Chapelle Notre-Dame de Pitié a été créée le 12 décembre 1970 ; c'est une association type loi de 1901, à but non lucratif. Elle se compose, à l'heure actuelle de 400 membres, qui, pour la plupart, sont originaires des Côtes-du-Nord. On peut y compter, en outre, des Bretons des autres départements, des Français, même des Belges et des Hollandais M. de KADREUX, amateur des Côtes-du-Nord et maire de Quintin réalisa à ses débuts.

Association des Amis de la Chapelle Notre-Dame de Pitié, MAIRIE de BOQUEHO, 22170 CHATELAUDREN, C.C.P. RENNES 2-788-41.

### LES HOMMES DE BONNE VOLONTÉ

Il faudrait attendre 1970 pour qu'un homme, M. Kerdevid — en Irlande actuellement, il n'a pu assister à la cérémonie — et une équipe de jeunes volontaires décident de sauver ce qu'il restait de la chapelle. La suppression de la végétation, reine des lieux depuis plus d'un quart de siècle, le débâtement des ruines de la toiture, constituèrent les premiers travaux. L'urgence du sauvetage imposa la consolidation des murs. Celle-ci fut réalisée par l'entreprise Moullec, de Lamballe, grâce au concours financier de l'Association. Il faut et il faudra beaucoup de dons pour réaliser le projet. Or, les « Bâtiments de France » ne peuvent financer les travaux de Notre-Dame de Pitié qu'à concurrence de 50 p. cent du montant des factures. Les travaux de couronnement des murs ont coûté 80 000 francs. La municipalité de Boquého, consciente de son devoir en matière architecturale, avait fait voter une subvention de 2 000 francs avant la création de l'Association. Elle vient de faire un effort supplémentaire en accordant un crédit de 5 000 francs.

Classée monument historique par décision du 18 mai 1946, la Chapelle Notre-Dame de Pitié est aujourd'hui « inscrite sur la liste des chapelles à restaurer en priorité... » pour sa qualité architecturale et son passé historique, précise M. De Bagnoux. La restauration de la chapelle semble donc en bonne voie.

### SPLENDEUR PASSEE...

Dans son écrin de verdure, la chapelle rurale Notre-Dame de Pitié semble assise comme une forteresse au flanc d'une colline. De style ogival tertiaire, construite en grand appareil, elle se compose d'une nef, accolée, en transept unique, au nord d'une chapelle primitive dite de Sainte-Anne, qui a servi d'entree aux seigneurs de Keraudren. Au bas, le clocher, autrefois pointu et couvert d'ardoises, aujourd'hui décapité de sa flèche, domine un grand porche ogival. Les angles du bâtiment sont frappés de contreforts à double décrochement. La corniche extérieure porte de curieuses gargouilles, représentant les sept péchés capitaux, et appelées par les gens du pays « les parresses ».

En pénétrant dans la chapelle par le porche du clocher, quelques marches descendues, surgit la lumière du soleil éblouissant se rayons sur les murs nus et décapités de tout mobilier. Apparaissent cependant ici et là, un bénitier, deux con-

soles armoriées, des signes curieux sur certaines pierres. On devine une crédence, les limites du maître-autel, un porche sur la porte midi... de la chapelle ruinée, seuls le fenestration et les pinacles des portes latérales témoignent de la splendeur passée.

L'Association des Amis de la Chapelle Notre-Dame de Pitié compte sur un nombreux public le 15 août 1975, à l'occasion d'une nouvelle cérémonie, et sur les dons, que chacun pourra verser pour achever l'entreprise.

Texte de Thierry-Fidel Le Carpentier  
Photos de Yannick Guyader



Le premier office religieux depuis 36 ans.

**LA CHAPELLE REVELERA-T-ELLE UN JOUR SON SECRET ?**

Un des aspects inattendus de la chapelle Notre-Dame de Pitié est sans conteste l'abondance des signes gravés sur les pierres de l'édifice : un examen attentif en fait découvrir plus de 70 sortes. On a parlé de marques de tailleurs de pierres employés à la construction, ce qui laisserait supposer la participation de plus de 70 « compagnons » rien que pour la taille. C'est beaucoup.

Les murailles des fortifications de GUINGAMP et le Château construits de 1447 à 1454 sous Pierre de Bretagne, comportent aussi dans la maçonnerie des signes gravés dont certains sont identiques à ceux de la chapelle de BOUÛEHO.

Mais toutes les pierres ne sont pas « marquées » de cercles, losanges, triangles, deltas, taus et autres figures symboliques. Pourquoi ? Le mystère reste entier.

**LES FAUTEUILS DE LA LIBERTÉ**

Un ecclésiastique de Médréac (35) l'abbé Hodebert, est à l'origine d'une grande campagne de recherche de fauteuil roulant électrique en Ile-et-Vilaine. Dans ce seul département, 53 tétraplégiques (handicapés des quatre membres) ont été recensés. Pour eux, un espoir : le fauteuil roulant électrique ; malheureusement, rares sont ceux qui ont les moyens de s'en payer un. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ces fauteuils ne sont pas remboursés par la Sécurité Sociale. Quand on connaît le coût de l'hospitalisation, on comprend mal que les pouvoirs publics refusent de reconnaître la nécessité, vitale, d'un fauteuil dont le prix se situe entre 6 000 et 13 000 F mais qui constitue, surtout

pour la personne handicapée, un changement considérable dans sa vie ; elle peut mettre ce fauteuil en mouvement par la simple pression de son orteil sur une manette, par exemple. Des aménagements spéciaux permettent même d'actionner le fauteuil avec le menton.

C'est dire combien l'acquisition d'un tel fauteuil n'est pas un luxe. Vais-on être obligé, une fois encore, de faire appel à la générosité publique pour donner aux handicapés les moyens d'avoir une vie un peu plus normale ? Avec ces « fauteuils de la liberté », les tétraplégiques retrouvent l'espoir. Encore faut-il que les organismes officiels interviennent rapidement.

**les réserves ornithologiques**

La Bretagne est le lieu d'élection de nombreuses espèces d'oiseaux de mer qui choisissent ses golfes et ses îles pour abriter leur procréation.

Il se rassemble à Belle-Ile non loin de l'Apothicaire ou pullulent les golands, à l'île-d'Houat qui dépend du Muséum d'histoire naturelle de Nantes ; chaque année il fait bagner les multitudes d'oiseaux qui y posent, dans le golfe du Morbihan qui abrite des bernaches et des canards sur un vaste plan d'eau près de Sarzeau, et au sud du Golfe dans l'îlot de Meaban où nichent les « hirondelles de mer » ou « éternes », au Cap Sizun et Cap Fréhel et surtout aux Sept-Îles...

**LES SEPT-ÎLES : LA PLUS FABULEUSE ESCALE DES OISEAUX DE HAUTE MER**

L'archipel des Sept-Îles est la plus grande réserve de nidification des oiseaux de mer existant sur tout le littoral français. Ce chaînet de récifs et d'îlots à la pointe la plus septentrionale de la Bretagne Armorique se situe au large de Pennequin de 5 à 10 kilomètres de la côte.

Les îles aux Moines, Bono, Rouzé, dénommées « îles aux oiseaux », Malban, Plate avec son anneau l'île aux Rats, Costans et Corfa, constituent la réserve « Albert Chappellier » ancien secrétaire de la Ligue française pour la protection des oiseaux — qui assure la responsabilité scientifique et administrative de la réserve.

Quatorze espèces d'oiseaux de mer y nichent régulièrement parmi eux : mouettes, guillemots, courlis, pétrels, golands, sternes, cormorans, hultriers, fous de Bassan, etc. Soit 80 000 couples de grands oiseaux de mer qui, au printemps se reproduisent aux îles.

Cette concentration est de règle chez presque tous les oiseaux de mer qui sont très sociables et nichent généralement en colonies importantes. L'occupation croissante des hommes sur les rivages de la côte ne leur permet plus de nicher en paix ; c'est pourquoi l'accès des îles est interdit ; par contre, en faisant le tour des îles en bateau on peut à loisir observer les différentes variétés d'oiseaux.

**UNE FAUNE MARINE. A LA CAPTIVANTE VIE SAUVAGE**

Dès le printemps les grands migrateurs arrivent :

— Les Macareux ou Perroquets de mer ou encore Calcaïots sont les plus pittoresques avec leur bec allongé du jaune cru ou rouge vermillon, leurs pattes rouges palmées, leur face gris bleuté et les bichoues de leur potrine. Ils dorment sur l'eau, la tête repliée sur le dos, ils arrivent début avril et décrivent de grands cercles avant de se poser sur l'île. C'est la période des amours, le mâle avec son bec et ses pattes, creuse un nid dans la terre qui abritera l'unique œuf du couple.

Fin août la grande migration commence vers le Portugal et l'Afrique où ils rejoindront d'autres îles.

— Le Guillemot et le petit Pingouin à plumage noir et blanc, vivent en colonie mixte et ne pondent eux aussi qu'un seul

œuf qu'ils couveront pendant plusieurs semaines.

— Le Fou de Bassan, d'un blanc immaculé, grand planeur majestueux à une envergure d'ailes de près de deux mètres et effectué de spectaculaires plongées en piqué, il réside principalement sur l'île Rouzé et se laisse facilement approcher par l'homme, d'où son nom de « fou ». Il pond son unique œuf dans un nid d'aiguës qu'il érige à des endroits

difficilement accessibles sauf pour les Gollands qui en sont frands.

Il quitte son île vers la fin octobre vers la même destination que ses congénères.

— Le Cormoran tout noir avec son bec en crochet est un plongeur exceptionnel qui ramène du fond de l'eau des pêches spectaculaires.

— Le Golland gris-bleuté-argenté, vorace et majestueux, est nimbé de légende. La mouette de haute mer se cache dans les enfraucosités des falaises.

— L'hultrier noir et blanc trotte sur les grèves en quête de coquillages et de vers dont il est gourmand.

— Le Pipilo, ou alouettes des mers, chante galement et plonge hardiment des hauteurs où il plane.

La vie de ces milliers d'oiseaux fut menacée en avril 1967 par la terrible « marée noire » échappée du pétrolier « Torrey Canyon » qui fit une véritable hécatombe en dépit du bel élan d'entraide qui se manifesta chez de nombreux amis des bêtes, et en 1972, il ne restait que 44 couples de Macareux, sur les 2 500 vivant aux Sept-Îles.

Afin d'éviter de semblables catastrophes, l'assainissement du milieu marin doit être la préoccupation de chacun de nous à quelque niveau de responsabilité qu'il se situe.

**LES PARCS NATURELS**

Le Parc naturel régional d'Armorique s'étend des Monts-d'Arrée à l'archipel d'Ouessant ; il groupe 30 communes rurales associées au département du Finistère et à la ville de Brest, pour définir un aménagement et des conditions d'équipement conformes à l'évolution sociale et aux aspirations économiques de la région. Son but est de protéger les paysages naturels, les espèces animales de la région menacées de disparition (Castors, moutons d'Ouessant) ; de redécouvrir des types d'habitat, des techniques agricoles et artisanales, des traditions sociales, des formes de civilisation.

Pour y concourir, ont été aménagés : le domaine du Ménez-Meur à Harnec près de Sizun, la « Maison de la Nature », les « sentiers naturalistes » où les écologistes et simples amateurs de la nature aiment à observer ou découvrir ses mystères ; les « musées de plein air » à Bothern-Braspart et Kerhouët-en-Commana.

Le Parc naturel d'Armorique, école de la nature, a le souci de s'insérer dans l'économie locale et régionale.

Le Parc naturel régional de Breizh à au Nord de Saint-Nazaire un marais de 7 000 hectares classé en zone humide internationale de catégorie A par l'Union Internationale de la Conservation de la Nature, ensemble unique par ses richesses biologiques et scientifiques. Plus de 100 kilomètres de canaux où l'on chasse canards et bécassines, où l'on pêche anguilles, brochets et carpes dans un décor de roseaux, de joncs et de vastes plans d'eau qui deviennent prairies l'été.

Autant de manifestations de l'intérêt croissant de l'homme pour les richesses naturelles qu'il a le devoir de préserver...

Eliane Deshayes.



Fous de Bassan aux sept-îles (photo Jos Le Doaré)



Gollands marins au cap-Sizun (photo Jos Le Doaré)

parce que un dessinateur n'est pas un imprimeur,

parce que un imprimeur n'est pas un dessinateur,

parce que LA BONNE MARCHÉ DE VOS AFFAIRES exige le concours des 2 professions...

... je les ai réunies en 1 seul service :

publicité et prise en charge de tous travaux d'impression

jean-claude philipart  
professionnel des industries graphiques de reproduction

6, rue joliot-curie . 22360 LANGUEDOU

# HAVAS

pense

que pour parler  
aux consommateurs

## UNE IMAGE

vaut mieux qu'un  
long  
DISCOURS

DIRECTION REGIONALE : RENNES tel 30 38 11 SUCCURSALES : CAEN ANGERS LE MANS  
ST MALO ST BRIEUC BREST QUIMPER CONCARNEAU LORIENT VANNES LAVAL CHOLET SAUMUR  
havas - Atlantique - Publicité : NANTES

## CHRONIQUES

### Le Tro-Breiz d'Alan Stivell

EN OCTOBRE : Morlaix, le 19 ; Brest, le 21 ; Quimper, le 23 ; Lorient, le 25 ; Pontivy, le 27 ; Vannes le 29 ; Guingamp, le 31.

EN NOVEMBRE : Saint-Nazaire, le 2 ; Nantes, le 4 ; Rennes, le 6.

### festoù - noz

- 12 octobre à 21 heures, ancienne mairie de **Sevoux**.
- 19 octobre à Nantes, salle des sports de la Similienne, avec le Cercle d'Orvault, Gilles Servat, Tri Yann, les frères Pennec, etc. — A Rueil-Malmaison, contre Edmond Rostand, avec Anns Salaver, de Dinan.
- Armor-magazine publie gratuitement l'annonce des festoù-noz : les faire connaître à la rédaction pour le 5 du mois précédent.

### Le climat et ses légendes

Une fois de plus, les chiffres de l'ONM viennent mettre en déroute le blaf de la Bretagne "pluvieuse" : pour l'an dernier, la pluviosité a été 642 mm à Cancale, de 633 à Rennes contre 707 à La Rochelle, 840 à Nice, 1424 à Biarritz. Et en janvier, la moyenne des températures minimales est presque la même à Cancale (3,6) qu'à Nice (4,3).

### disques

- Pour les enfants — Philips vient de créer une collection pleine de fraîcheur : des vedettes interprètent pour les jeunes ces airs qui enchantent leur univers. Il s'agit d'un ensemble livre plus disque 45 : Premières productions : « Nana Moussouri chante pour les enfants », et aussi Sheila, Félix Clerc, Anne Sylvestre. Le « moy de may » de Nana est particulièrement beau.

### documentation

- Dans la collection « Découvrir la France », la livraison « la Bretagne différente », rédigée par Roger et Lucienne Brunet-Le Rouzic, présente sommairement, mais honnêtement notre pays. Mais on ne voit pas bien ce que vient faire en son milieu le poster d'un château de l'Allier ! (Larousse).

• La Sacem a lancé récemment une intéressante revue trimestrielle : "Présence de la musique", non professionnelle, elle est destinée à satisfaire aux besoins musicaux du public, ainsi que de rapprocher ceux qui réalisent, encouragent et développent la musique, de ceux qui ont la charge de la populariser.

### émigration

- Le 23 octobre, salle des arts et métiers, Alexis Gourvenec fera une conférence devant les cadres bretons de la région parisienne.

### carnet

- Secrétaire général des Côtes-du-Nord, Jean Dusserre, est nommé sous-préfet à Forbach ; il est remplacé par Henri Hugues qui vient de Saint-Anand-Monttron ; Jean-Coréentin Le Coz, de Pouldergat, jusqu'alors secrétaire général Georges Le Sidaner, nommé sous-préfet de Barcelonnette.
- Le père Vincent de Couesnon, de Quimper, a été élu maître-général des Dominicains.
- Mathéo Onno (Pontivy) a été élu président de l'Union des syndicats bretons de la saison ; vice-président : Albert Revalet (Tinténac) ; secrétaire : Michel Caugant (Rosperden).
- Jeanne Pichon, de Plouben, a été nommée déléguée régionale à la condition féminine auprès du préfet de région.
- Le père assumptionniste Jean Potin, de Guilers, devient rédacteur en chef de « la Croix ».
- Michel Bouleau est chargé des fonctions de secrétaire général d'Ille-et-Vilaine.
- Nouveaux maires : Joseph Floch à Plourin - Ploudalmézeau ; Léon Brault à Chauvigné ; Pierre Quinio à Queven.

### MARIAGES

- Daniela Daubron hag Andrew Jord LEMAITRE renter Kêl'h Sevenadurel Saint-Malo a zo bet euredet en iliz-Parrez Rotheuef.

### DECES

- François Fichou, ancien maire de Saint-Thégonec ; Pierre Ridel, 89 ans, ancien maire d'Indre ; Louis Delaunay, 72 ans, maire de Saint-Georges-de-Chesné ; François Jambon, 53 ans, ancien maire de La Ville-ès-Norvais ; Emmauël Jeanroy, 81 ans, ancien maire de Sérénit ; Jean Sauvager, 54 ans, maire de Louisfert ; Etienne Mahot, 87 ans, ancien conseiller général, ancien maire de La Chapelle-Heulin ; Victor Belenger, président de l'Association de la propriété immobilière, directeur de « la Bretagne immobilière ».

### Une longue marinière

De Tan Gurdicelli pour Mic-Mac, une longue marinière, décollée bateau et large zig-zag en Lina Motte doux comme le cachemire



Une gamme courte

Les produits d'Estrées et les parfums Jacques Fath viennent d'entrer dans la société SODIOP, placée sous l'égide de la division luxe de l'Oréal.

Les produits d'Estrées sont basés sur les besoins réels de la femme. Le marché des produits en tous genres est saturé ; c'est pourquoi la gamme d'Estrées est courte. L'utilisation des produits est ainsi simplifiée et permet de traiter avec efficacité chaque problème essentiel de la peau.

Trois crèmes principales viennent d'être inscrites à ce programme beauté-soin : — nature-matin ; crème protectrice de jour ; — nature soir ; base hydratante de pré-maquillage ; — natura : crème vitale anti-rides.

### Pour M. Armor

Dans les pages consacrées aux produits de beauté, il est rarement question de produits pour hommes. Reconnaissons que la gamme est plus modeste que celle des produits féminins. Parmi les derniers produits sortis, nous avons noté Cap Flow 1974. C'est une nouvelle formule fixante. Cap Flow 1974 garde aux cheveux leur souplesse et leur assure un style de coiffure naturel pour toute la journée.

Cap Flow est à vaporiser de préférence sur cheveux secs après le coup de peigne.

Présenté en atomiseur de couleur bleu-marine, il est en vente chez les coiffeurs, dans les parfumeries, les pharmacies et les grands magasins.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

● Directrice Maison Maternelle de Montmorillon, cherche suite fermeture de cet établissement, poste de directrice de maison de retraite, logements-foyers, etc., Côtes-du-Nord. Adresser offres à Directeur Action Sociale et Sociale, 1, bd Carnot à Saint-Brieuc.

● Jeune fille cherche place employée de maison ou de commerce. - Mlle Le Duilleuc, Kerival, en Lanrodec.

**SITUATIONS**

● **BEAUDOUP D'ARGENT** - **BEAUCOUP DE LIBERTÉ**... c'est ce que nous offrons exclusivement à des Bretons dans nos départements ruraux : municipalités, guides touristiques, supports divers, etc. Nous voulons des femmes et des hommes sérieux avec solides références. Lettre et CV : SOPEL, Ar bergodou, 22400 Landehen-Lamballe.

● Recrutés de suite très **BON LINGVISTE**, situation stable. Ecrire Armor n° 5703.

● Spécialistes **BULLETINS MUNICIPAUX** sont recherchés. Ecrire Armor n° 5704.

● Cercle celte pays de Penthièvre désire recruter bons soudeurs, animateurs dynamiques, recherche premier contact pour trouver emploi éventuel dans région concernée. Indiquer spécialité et prétentions. Ecrire à Armor, n° 5702.

**petites annonces**  
Le mot + 1 F + taxes (20%) 0,20 = 1,20 F  
(Les demandes d'emploi sont gratuites)  
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F

● **FAITES FRUCTIFIER VOS HEURES DE LOISIRS** en prospectant des abonnements pour Armor, le seul magazine de la Bretagne. Haute rémunération pour un travail facile et agréable. Ecrivez à Armor, service promotion, BP 540, Saint-Brieuc.

**AUTOMOBILES**

● A vendre PL 17, 1965, bon état, bas prix. Jean Guéguen, 6, rue de Brocéliande, Saint-Brieuc, tél. 33.11.24.

● A vendre R16 TS, 1971, 55 000 km. Bon état. Prix argus plus accessoires. Tél. 38.53.24.

● Vends 204 QL 1969, très bon état. - Michel Le Roy, Briant, Plœzal-Runan.

● A vendre Simca 1100 spéciale, 1973, vert métallisé, très bon état. Téléphone 28.65.91 ou 28.66.39.

● A vendre, au choix : GS 1220, 73, ou GS 1220, 74. S'adresser : Centre-Bretagne Matériel, zone industrielle, Pontivy. Tél. 25.03.12

**IMMOBILIER**

● A vendre deux boucheries avec matériel. Mme Podzévars, bourg de Penvenan.

**DIVERS**

● **EN DIRECT DU CHATEAU UN EXCELLENT BORDEAUX** Carte visite ou adresse suffit. Renseignements : CLOS-DU-ROY BP 6 - 1002 - 33420 BRANNE.

● J.H. 25 ans, originaire du Trégor, membre d'un Cercle Celtique, sensible, réservé, bien physiquement, souhaite correspondre et lier connaissance avec J.F. 20-25 ans, vus mariage. Ecrire Armor, n° 5701.

● **COTE D'EMERAUDE - PAYS DE RANCE**, un guide touristique contre 5 F en timbres-poste à : SOPEL, 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc.

● **COUVEUSES AUTOMATIQUES** de 30 œufs et 200 à 400 œufs. Eleveuses automatisées. Thermis 78, Vésigny. Tél. : 968.09.53.

● Vends bar rustique, bancs, tables, chaises. Disponible : local pour livraison à la fois. ravannes. - Tél. 43.63.82.

● Si vous avez des vieux meubles à vendre, adressez-vous à M. F. Le Bonhomme, Kergist-Molou 122.

● A vendre faisans de tir : nov., déc. Faisans de roussip : janv., mars. Elevage du Terra, Ville-Juhel, 22800, Le Vieux-Bourg.

● **NOUVEAUX AUTEURS** qui désirez faire un banc d'essai à vos risques et périls... prenez contact avec les Editions de Landehen, 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc.



**S.T.E.R.**  
"Logis de Bretagne"  
une véritable entreprise générale de bâtiments...  
3, rue Fénélon, Tél. 21.21.95  
13, rue Maréchal-Foch, Tél. 76.18.45  
**56100 LORIENT**

Logis et disques bretons  
Catalogue sur demande  
**BREIZ**  
4, allée des Ormeaux  
LA BAULE - B.P. 78

Nouvelle adresse  
d'ARMOR-MAGAZINE :  
**10, rue Vicairie**  
**22010 SAINT-BRIEUC**

REVUES - LIVRES - DISQUES  
BRETONS  
Renseignements - Catalogues  
BRUDAN HA SIGGNAN  
(Documentation)  
30, place des Lices - RENNES

**BRETAGNE GASTRONOMIQUE**

**CREPES FARCIES - ARMOR**

Faire une pâte à crêpe non sucrée et les cuire assez souples. Réserver :  
- couvrir des moules dans vin blanc, échalote hachée, poivre, lorsque la cuisson est au trois-quart, ajouter de la crème.  
- cuire et décortiquer tourteau ou araignée.  
- cuire et hacher pas trop finement des champignons de Paris, réserver la cuisson de ceux-ci.  
- faire un fumet de poisson avec tête et arêtes (le colin convient bien) oignon, carottes, tym, laurier, sel, poivre.  
- adjoindre au jus de moules, de champignons ce fumet que l'on aura préalablement passé. Faire un roux blanc (farine plus beurre) ce qui donnera la sauce que l'on crémera.  
- en prendre la quantité nécessaire (un-quart de la quantité) la lier aux jau-

nes d'œufs (deux ou trois) et l'ajouter délicatement aux crêpes, moules et champignons.  
- déposer une à deux cuillerées de l'appareil ainsi fait au milieu de chaque crêpe, la replier sur elle-même. Beurrer un plat à gratin, y mettre les crêpes que l'on aura farcies. Napper avec le restant de sauce (non liée aux jaunes), faire gratiner avec un peu de gruyère râpé. Servir très chaud.

**André-Gérard Julien.**

**COQ AU VIN**

Nous vous recommandons les boîtes de coq au vin de Joseph Larzul : après avoir réchauffé le contenu pendant 15 minutes, vous vous régalez de la chair onctueuse de morceaux nobles soigneusement choisis et d'une sauce à la fois légère et goûteuse.

RESTAURANT  
**Le Tillac**  
HOTEL FRATEL  
Île Beaulieu - NANTES

ÉTABLES-SUR-MER  
Qui recherche gastronomique  
se renseignera au  
**CLOS FLEURI**  
Téléphone 32.43.36



**PAVILLON "MB"**  
du "SUR MESURE" au prix de l'"INDUSTRIALISE"  
nombreuses références dans les côtes du nord®  
pavillons "MB" RN 12 22 120 YFFINIAC tél. (96) 32 6017.

Votre maison d'éditions BRETONNE

# SOPEL

## éditions de landehen

est à votre disposition pour réaliser de A à Z vos...

- REVUES MUNICIPALES ET CANTONALES
- GUIDES TOURISTIQUES
- PLANS DE VILLES
- PLAQUETTES INDUSTRIELLES
- PROGRAMMES DE FETES
- REGIES PUBLICITAIRES
- PLAQUETTES et LIVRES

Ecrivez-nous :

SOPEL, 10, rue Vicairie - BP 540

Saint-Briec

Tél. 33.62.24



## POUR VOUS BIEN MARIER

... Il ne suffit pas seulement de le désirer, fût-ce de tout votre cœur : il faut aussi agir en conséquence. Le CENTRE DES ALLIANCES a réuni plus de 20 000 membres en Bretagne. Sa compétence, sa loyauté, son dévouement sans limite, sa garantie totale et son prix sans concurrence, en font un guide sûr et sans égal.

Son succès universel (des dizaines et des dizaines de mariages chaque mois) lui a valu l'attention de plusieurs centaines de journaux, tant en France qu'à l'étranger ; des interviews ainsi que des reportages, et l'O.R.T.F. lui a consacré en 1964 une série d'émissions très remarquées.

Si le CENTRE DES ALLIANCES vous intéresse, découpez le bon ci-dessous ou recopiez-le. Vous recevrez par retour sa passionnante documentation illustrée (discretion totale garantie).

N'attendez pas demain pour écrire, car plus vite vous écrivez, et plus vite vous connaîtrez, vous aussi, le chemin du Bonheur.

# BON gratuit

à retourner au  
C.I.A. (service AV) 5, rue Goy - 29106 QUIMPER

NOM (M. - Mme - Mlle) .....

Prénom .....

Age .....

Adresse .....

# armor

magazine

vous présente

## LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MOTS CROISÉS 1974-75

### 15 millions anciens de mots

(Organisé par le « MOTS-CROISISTE »)

### PRIX DU PALMARÈS NATIONAL

#### 500 PRIX DAMES

1<sup>re</sup> : 10 000 F en espèces

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : 1 Télé couleur

4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> : 1 Télé noir et blanc

6<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> : 1 Magnétophone

16<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> : 1 Dictionnaire Quillet 3 volumes

21<sup>e</sup> au 35<sup>e</sup> : 1 Aspirateur

36<sup>e</sup> au 75<sup>e</sup> : 1 Transistor

76<sup>e</sup> au 100<sup>e</sup> : 1 Briquet de salon

101<sup>e</sup> au 500<sup>e</sup> : 1 Briquet de grande marque

#### 500 PRIX HOMMES

1<sup>er</sup> : 10 000 F en espèces

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : 1 Télé couleur

4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> : 1 Télé noir et blanc

6<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> : 1 Magnétophone

16<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> : 1 Dictionnaire Quillet 3 volumes

21<sup>e</sup> au 35<sup>e</sup> : 1 Aspirateur

36<sup>e</sup> au 75<sup>e</sup> : 1 Transistor

76<sup>e</sup> au 100<sup>e</sup> : 1 Briquet de salon

101<sup>e</sup> au 500<sup>e</sup> : 1 Briquet de grande marque

### RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Le CHAMPIONNAT de FRANCE de MOTS CROISÉS 1974-1975 est ouvert à tous les cruciverbistes de France et de l'étranger. Il comprend trois parties.

1. — Une GRILLE, dite d'INSCRIPTION, qui permet d'ouvrir un dossier à chaque concurrent. Elle fait l'objet du premier Bulletin-Réponse dit Bulletin d'inscription, qui devra être envoyé à l'adresse ci-dessous pour le 18 novembre 1974 au plus tard, accompagné d'un droit fixé à 4 F (participation aux frais).

Aucun autre versement ne sera demandé.

2. — Quatre grilles, dites de résolution, numérotées de 2 à 5, qui paraîtront dans nos colonnes début novembre 1974.

3. — Une question sélective, facultative, prévue seulement pour départager les ex aequo, d'une discipline apparentée à celle des mots croisés et indépendante du hasard. Elle paraîtra début décembre avec son règlement particulier, en même temps que le Bulletin-Réponse final.

ADRESSE du CHAMPIONNAT  
MOTS-CROISISTE - B.P. n° 7,  
77240 CESSON.

#### CLAUSES PARTICULIÈRES

Tous les mots utilisés dans les grilles figurent dans le Lexique du Mots-Croisiste, seul arbitre de cette compétition et dans un ou plusieurs des dictionnaires courants en un volume.

Chaque définition a été proposée avec le souci d'éviter des variantes de valeurs égales ou supérieures. Toute variante de valeur inférieure à celle de la solution originale sera comptée comme faute, à raison d'une faute et une seule pour chaque mot non admis, quel que soit le nombre de lettres fausses qu'il contient.

La solution originale est déposée chez Maître SAFAR, huissier de justice à Melun, 20, boulevard Gambetta.

Vous trouverez prochainement dans nos colonnes la grille n° 1 et le bulletin d'inscription.

En cas de doute dans l'esprit d'un concurrent sur la valeur de certaines de ses variantes, il pourra envoyer plusieurs solutions différentes, pourvu que chacune soit établie sur un bulletin-réponse complet extrait de notre journal. Toute solution sur papier libre, photocopiée etc., sera annulée. Toute lettre grattée, corrigée ou... manquante sera comptée pour 1 ou 2 fautes suivant qu'elle intéresse 1 ou 2 mots. Aucune demande de correction postérieure à l'envoi du (ou des) Bulletin-Réponse ne sera prise en considération.

#### CLASSEMENT

Le classement sera assuré d'après le nombre de fautes commises dans l'ensemble des 5 grilles. Les ex aequo formant les groupes de zéro, une, deux fautes, etc. seront départagés par la question sélective.

Le fait de participer implique, de la part du concurrent, l'acceptation sans réserve du présent règlement, et de la souveraineté du jury, tant pour les mesures à prendre en vue de l'appliquer ou de le compléter, que pour l'appréciation des réponses.

Correspondance. — Les questions écrites concernant les grilles elles-mêmes resteront sans réponse. Toute autre correspondance éventuelle est à adresser sous forme de questionnaire marqué accompagné d'une enveloppe timbrée, à l'adresse ci-contre.

Participation avec notre journal seul. — Un seul bulletin d'inscription et un seul droit d'inscription permettent d'envoyer gratuitement un ou plusieurs bulletins-réponses finals, à condition qu'ils soient tous remplis intégralement et qu'ils soient envoyés, groupés, dans la même enveloppe. Seul le meilleur bulletin sera retenu.

Participation avec plusieurs journaux. — Il est possible de concourir au titre de plusieurs journaux, aux conditions suivantes : — Envoyer autant de bulletins d'inscription et autant de droits d'inscription que de journaux retenus. — Extraire les bulletins-réponses finals des mêmes journaux que les bulletins d'inscription et les envoyer groupés dans la même enveloppe. La meilleure solution par journal sera seule retenue pour le palmarès particulier de ce journal, et la meilleure de toutes pour le palmarès général.